

MÉMOIRES DE L'INSTITUT D'ÉTUDES
CENTRAFRICAINES

N° 5

G. BALANDIER

J.-CL. PAUVERT

LES VILLAGES GABONAIS

ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIOLOGIQUES
PROJETS DE MODERNISATION



BRAZZAVILLE
(A. E. F.)
1952

L'Institut d'Etudes Centrafricaines

La mise en valeur rationnelle des Territoires d'Outre-Mer ne saurait se réaliser sans la possession d'un inventaire complet de leurs possibilités humaines et matérielles, biologiques et physiographiques. Et, nécessairement, pendant que se poursuivait, ces dernières années, le développement de ces Territoires, la recherche scientifique s'y organisait.

C'est l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, placé sous l'autorité du Ministre de la France d'Outre-Mer, qui en est chargé.

Au niveau de l'Afrique Equatoriale Française, un décret ministériel, promulgué le 17 septembre 1947, créait et établissait le fonctionnement de l'Institut d'Etudes Centrafricaines à Brazzaville, à charge pour lui d'organiser des centres locaux dans les territoires du Gouvernement Général.

Cet établissement public, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, est donc l'organisme local des recherches scientifiques en A. E. F. dans le cadre des recherches organisées par l'O. R. S. O. M.

Ses objectifs généraux constituent l'article 2 du décret organique n° 46-1495 du 18 juin 1946 (*J. O. A. E. F.* du 1^{er} octobre 1947). En voici l'essentiel :

— Susciter, promouvoir, exécuter les travaux scientifiques de toute nature se rapportant à l'Afrique Centrale ;

— Organiser et coordonner les recherches scientifiques relatives à l'A. E. F. en dressant les programmes de travail et en assurant la liaison et la collaboration entre les organismes scientifiques de la Métropole, des pays voisins et de l'étranger et ceux de l'A. E. F. ;

— Procéder à la constitution d'archives, de bibliothèques, de collections scientifiques et de la documentation nécessaire à l'étude des questions intéressant l'A. E. F. et l'Afrique Centrale en général ;

— Assurer la publication des études et des travaux scientifiques se rapportant à l'objet de ces recherches.

* * *

L'Institut d'Etudes Centrafricaines est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Secrétaire général de l'A. E. F. et comprenant : le Directeur de l'I. E. C., deux chefs de Services Techniques du Gouvernement Général, deux personnalités scientifiques, un représentant du Muséum, un représentant de l'Institut Pasteur et le Directeur du Contrôle financier.

L'Institut est géré par un Directeur qui, du point de vue scientifique, est assisté d'un Conseil Consultatif de recherches comprenant, à côté du Directeur et des Chefs de laboratoires de l'I. E. C., les Chefs des Services Techniques du Gouvernement Général, le Directeur de l'Institut Pasteur de Brazzaville, trois personnalités scientifiques, et trois personnalités représentant les activités économiques privées. Les membres du Conseil sont désignés par un arrêté du Gouverneur Général.

(Suite page 3 couverture.)

LES VILLAGES GABONAIS

MÉMOIRES DE L'INSTITUT D'ÉTUDES CENTRAFRICAINES
BRAZZAVILLE (A.E.F.)

N° 5

G. BALANDIER

J.-CL. PAUVERT

LES VILLAGES GABONAIS

ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIOLOGIQUES

PROJETS DE MODERNISATION

IMPRIMERIE CHARITÉ

— MONTPELLIER —

1952

INTRODUCTION

A dire vrai, nous avons hésité à laisser imprimer le présent travail. C'est qu'il s'agissait, sous une forme à peine transformée et adaptée, de livrer à l'édition un « document » destiné, au départ, à éclairer la politique de l'administration locale en matière d'action, au Gabon, en faveur des populations rurales. Ceci explique la quasi-absence de références (elles sont d'ailleurs, en cette matière, peu nombreuses et nous suppléons à cette lacune par une courte bibliographie) et le mode d'exposition. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver une étude totale du village fang ou du village bapounou ; ce serait aller au devant de déceptions. Nous avons, plutôt, exposé les problèmes que posent ceux-ci, en fonction de l'actuelle situation des peuples gabonais, et envisagé les solutions proposées par les autorités indigènes ou administratives. Mais une telle étude, si elle n'obéit pas aux principes stricts de l'exposé purement scientifique, n'en a pas moins exigé une analyse aux aspects multiples : démographique (chute du chiffre de la population et effritement des villages, déplacements vers les centres d'attraction), économique (une économie riche peut seule empêcher la désintégration du village que suscitent des causes historiques, magiques, politiques, etc...), structurel (système de parenté, organisation familiale, structure et topographie du village, sont restés étroitement liés), psychologique (quels problèmes se pose le villageois ? quelles solutions imagine-t-il ?). C'est dire que nous avons voulu approcher le fait dans sa totalité, si nous n'avons pu donner au développement l'ampleur qu'il aurait exigé.

Ce travail, à l'époque où il n'était que dactylographié, nous a été fréquemment demandé. Certains y recouraient comme à une étude d'ensemble commode à utiliser ; d'autres y cherchaient des faits ou des chiffres épars dans les rapports administratifs... ou pas encore recueillis ; d'autres, enfin, s'efforçaient d'y trouver la preuve d'une possible et fructueuse collaboration de l'action administrative et de la recherche sociologique. L'intérêt qui fut alors manifesté, l'obligation (combien de fois fut-elle exprimée !) de « sortir » des documents récents relatifs aux populations d'A.E.F., nous ont fait envisager l'édition de celui-ci.

Par ailleurs, d'autres raisons, moins pratiques mais aussi importantes, justifiaient cette publication dans la série des *Mémoires* de l'I. E. C. Tout d'abord la nécessité de bien montrer l'orientation que nous avons adoptée pour établir le programme de nos recherches : le besoin de se consacrer à une sociologie de l'actuel, du mouvant, du vivant plus qu'à une ethnologie tournée vers le passé, l'accompli, le figé. C'est, M. G. Gurvitch nous l'indique dans un de ses plus importants ouvrages, le but que se donne l'actuelle sociologie : « ... elle va concentrer ses efforts non pas de préférence sur le passé de la société, ni même sur des structures et situations sociales déjà cristallisées, mais sur la société présente, en train de se faire, en état de lutte,

d'effervescence et de création¹ ». Cette « société présente », dans le cas des peuples colonisés, est grosse de problèmes plus ou moins complexes, plus ou moins urgents ; et ceux-ci intéressent également l'administration et le sociologue. Celle-là parce qu'elle doit raisonner son action politique, apporter des « solutions ». Celui-ci parce que les « situations de crise » constituent — si l'on nous permet l'expression — un lieu privilégié d'observation ; nous l'avons indiqué ailleurs : « c'est par leur intermédiaire que nous atteignons les points où le contact a été le plus violent entre la société colonisée et la société colonisatrice, les « points d'impact » entre structures sociales hétérogènes. C'est donc, là, ... le seul lieu où l'on puisse saisir l'évolution des structures sociales indigènes mises en situation coloniale² ».

Mais cette rencontre de l'action politique et de la recherche sociologique n'est pas de pur hasard : nécessité pour l'une, position favorable pour l'autre. Elle est, aussi, une collaboration acceptée et nécessaire. De plus en plus, le champ de la sociologie appliquée s'élargit ; c'est une conséquence de l'orientation volontaire vers la réalité présente — et nous aurons, là encore, recours à une citation de G. Gurvitch écrivant dans l'ouvrage déjà cité : « plus la sociologie s'orientera vers la réalité sociale présente et non passée, plus elle pénétrera dans les structures sociales en train de se faire, en effervescence, et non seulement dans les structures sociales déjà faites et cristallisées, et plus elle sera susceptible d'applications pratiques, riches, vivantes et efficaces ». Avec une telle orientation, la participation réelle du sociologue à la résolution des problèmes politiques s'avère non seulement possible, mais fructueuse. C'est ce que l'édition du présent travail prétend, aussi, manifester. Participation des diverses « autorités » (indigènes et européennes) à l'enquête, du sociologue à la réalisation ; on ne peut imaginer collaboration plus complète. Elle fut possible grâce à l'esprit novateur de M. Cornut-Gentille, qui était alors Haut-Commissaire de la République en A.E.F., grâce à sa volonté de réalisation. Nous sommes heureux de pouvoir, ici, lui rendre cet hommage.

Le sociologue ne déçoit pas parce qu'il tient compte de certaines exigences pratiques. Il est bien plus au vif du fait social lorsqu'il étudie, par exemple, les problèmes politiques et économiques que pose l'actuel village fang, que lorsqu'il « recoud » des fragments péniblement rassemblés pour reconstituer un culte disparu. Par ailleurs, l'observation que nous faisait le sociologue R. Bastide est fort juste : il en est de la sociologie comme de la poésie selon P. Valéry ; les impositions des circonstances font trouver des choses auxquelles on ne pensait pas et sont, souvent, riches de suggestions.

Georges BALANDIER.

¹ GURVITCH (G.). *La vocation actuelle de la Sociologie*. P.U.F., Paris, 1950.

² BALANDIER (G.). Aspects de l'évolution sociale chez les Fang du Gabon, in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. IX, 1950.

Les projets de regroupements et de modernisation

I. — La médiocrité des villages.

Il n'est pas de rapport administratif qui, depuis plus de trente ans, ne se plaigne de la médiocrité de la plupart des villages du Gabon ; que ces derniers se trouvent au long de l'Ogooué, de la N'Gounié, ou dans les districts de l'Estuaire. Il est insisté sur leur caractère peu nombreux, leur instabilité, leur aspect vétuste. Les villages se déplacent, « se cassent », disparaissent ou se vident ; leur unité est souvent artificielle, et la chefferie de village peu efficace. Mal fixés, manquant de cohésion, mal équipés, tels apparaissent des villages — bapounou, fang ou autres — lorsqu'on parcourt les routes du Gabon ou lorsqu'on recourt aux aperçus qu'en donnent les documents officiels.

Il est facile de se reporter à ceux-ci pour en extraire des jugements, des faits ou des chiffres significatifs.

WOLEU-N'TEM : RÉGION DE MITZIC :

La population « est composée de résidus d'*ayôg*¹ agglomérées par la force des choses pour créer des villages... groupements qui sont tout à fait artificiels. Les habitants sont donc indépendants les uns des autres, aucune discipline, aucune force morale ne lie les gens d'un même village... Dans un village, il y a parfois 5 ou 6 *ayôg* représentées, et autant de chefs... » (Rapport annuel de 1935).

OGOOUÉ-IVINDO :

« Les villages sont sales et tombent en ruines ; les plantations trop petites ou mal plantées ; les indigènes physiquement déficients... Rares sont les chefs qui ont su s'imposer... » (Rapport trimestriel de 1935).

Et, dans certaines régions du Woleu-N'Tem, sept ans plus tard, la situation ne s'est pas encore améliorée ; un administrateur évoque : « une poussière de hameaux appartenant à des « familles » différentes » et souligne l'instabilité de ces agglomérations médiocres : « ... à la moindre contrariété, l'indigène quitte son village pour aller vagabonder ou même se réfugier en Guinée Espagnole » (Rapport politique de 1942).

¹ L'*ayôg* peut actuellement être considérée comme la tribu.

ESTUAIRE : RÉGION DE KANGO :

Ce district, en complète chute démographique, est un de ceux où la dispersion est la plus grande. « Cinquante clans environ y sont représentés. C'est une des régions où, en peuplement exclusivement fang, l'émiettement du groupe est le plus marqué (au maximum dans l'ancienne subdivision de Chinchona) »¹.

NYANGA :

Le Rapport politique de 1949 montre que la plupart des « terres » (division administrative intermédiaire entre le village et le canton) du district de Tchibanga comptent moins de 1.000 habitants : sur 34 « terres », 15 ont moins de 500 habitants et 11 en comptent de 500 à 1.000. C'est assez significatif de la médiocrité des villages qui les composent !

N'GOUNIÉ :

Même dans cette région considérée, pendant longtemps, comme une des plus saines démographiquement — et utilisée, jusqu'à ces dernières années, comme « réservoir de main-d'œuvre » — les villages sont multiples et de faible importance pour la plupart. Nous en donnons pour preuve les chiffres suivants établis, en 1948, pour les trois plus importants districts :

District de	Village de 50 hab.	50 à 100 hab.	100 à 200 hab.	200 à 300 hab.	300 à 400 hab.	400 à 500 hab.	+ de 500 hab.
Mouila-N'Dendé	29	44	40	9	1	0	0
M'Bigou	41	111	90	22	2	1	1
Fougamou	68	90	38	4	0	1	0

Il apparaît que 65 % des villages ont moins de 100 habitants, certains d'entre eux ne dépassant pas une vingtaine de têtes. Et l'impression de laisser-aller, de pauvreté, de lent et continu anéantissement que l'on éprouve, à parcourir le pays bapounou des environs de Mouila, donne une pénible signification à tous ces chiffres.

Un groupe aussi nombreux (il représente 120.000 habitants sur les 420.000 qui peuplent le Gabon), actif, agissant, que le groupe fang ne révèle pas une situation plus favorable. Même au Woleu-N'Tem où une culture riche (le cacao), une position commerciale privilégiée (cette région est une sorte de carrefour entre Cameroun, Gabon et Guinée Espagnole), un réseau de routes et de pistes plus dense, créent des conditions propices à un peuplement nombreux et stabilisé. Dans cette région, pour laquelle nous avons obtenu des chiffres récents concernant trois districts, la majorité des villages rassemblent moins de 100 habitants².

¹ BALANDIER (G.). Rapport de Mission en Pays Fang. I.E.C., 1949, où se trouvent de nombreux exemples de cet « émiettement » affectant les villages fang.

² Cf. BALANDIER (G.). *Op. cit.*, et l'étude consacrée au village fang dans le *Bull. de l'I.E.C.*, Nouvelle Série, N° 1, 1950.

District de	Nombre de villages	Villages ayant 100 hab. ou plus	Village le plus peuplé	Village le moins peuplé
Oyem (1945) 3 cantons	109	65	380 hts	13 hts
Mitzié (1948)	132	33	317 hts	17 hts
Médouneu (1948)	37	12	168 hts	40 hts

Que ce soit au Woleu-N'Tem ou dans la N'Gounié — régions jugées riches et en meilleure situation démographique — le pourcentage des villages comprenant moins de 100 individus reste cependant aux environs de 60-65 %.

Cet échantillonnage rapide n'a d'autre prétention que de montrer la généralité du problème : en quelque endroit que ce soit, chez quelque peuple que ce soit, le village représente souvent une agglomération trop peu nombreuse ; il n'est un village ni au sens où nous l'entendons, ni au sens où l'entendent certains peuples noirs d'Afrique Occidentale. Nous aurons l'occasion de le manifester, au cours de cet ouvrage, à la faveur de l'étude précise faite de deux ensembles ethniques importants, les groupes fang et bapounou.

II. — La nature du problème.

Si l'on croit les anciennes chroniques de voyageurs, les indications rapportées par les premiers observateurs des sociétés gabonaises, les souvenirs livrés par les « vieux Gabonais » (les missionnaires notamment) et les propos tenus par les « anciens », les villages d'autrefois étaient plus peuplés, plus sains, plus prospères. La situation actuelle s'expliquerait par la crise démographique affectant la totalité du Gabon, par la désorganisation sociale et le désarroi moral, par la persistance d'une économie rudimentaire ; elle serait le résultat inévitable d'un certain type de colonisation.

Les villageois eux-mêmes ont conscience d'une « crise » affectant non seulement leur groupe familial et leur village, mais encore leur groupe ethnique dans sa totalité. Ils savent que « le village est vieux », que « le village meurt ». De cet état de chose, ils donnent une explication confuse où se retrouvent, en quelque endroit que ce soit, des arguments de même nature. Donnons, à titre d'exemple, ceux-ci recueillis dans quelques villages bapounou des environs de Mouila :

a) La « mort » touche les hommes, maintenant, plus qu'autrefois ; ce sentiment de plus grande mortalité, le R. P. Van Wing l'avait noté, à propos des Bakongo du Congo Belge, dans une étude déjà ancienne (« Boula-Matari », le Blanc, en était tenu pour responsable) ; il y a, là, un sentiment qu'il est difficile de faire expliciter mais qui lie, de manière indiscutée, la dépopulation, la perte de vitalité des groupes villageois à la présence européenne — tout en n'ignorant pas l'effort sanitaire accompli en certaines régions ¹ ;

¹ R. P. Van WING. *Etudes Bakongo, Histoire et Sociologie*. T. I, Bruxelles, 1920. Il faut, sans doute, penser que la colonisation, en facilitant et provoquant les communications entre individus et groupements, a entraîné la diffusion des maladies sociales.

b) Les hommes jeunes partent (requis, autrefois, de plein gré, maintenant) vers les exploitations et les centres urbains ; s'ils y gagnent quelque argent, ils ne reviennent plus au village de crainte d'être dépossédés par leurs parents ;

c) La « jalousie », provoquée par les possibilités nombreuses d'enrichissement (relatif) personnel, et l'impossibilité de lutter avec les moyens traditionnels (notamment le poison d'épreuve) contre les actions de sorcellerie, multiplient les cas de mort intentionnelle, entraînent l'éclatement des villages ;

d) L'abandon des méthodes traditionnelles de justice et de coercition permet tous les désordres ;

e) La « civilisation » a « monté à la tête des femmes » ; celles-ci sont moins soumises, moins fidèles, et n'ont plus autant d'enfants qu'autrefois.

Telles sont les raisons fréquemment données. Nous les avons retrouvées ailleurs, en pays fang, formulées de manière presque identique. Sous cette forme, elles ne satisfont pas notre rationalisme ; mais elles apportent une indication précieuse ; le paysan gabonais sait que la crise affectant son village a des raisons complexes dépassant, de beaucoup, les limites de celui-ci ¹.

En dehors de l'attention portée à la situation démographique — dès janvier 1918, une Commission siégeait à Libreville pour étudier celle-ci en fonction de la « désorganisation de la famille » — l'administration dut s'attacher aux problèmes posés par les groupes villageois. Ne fût-ce qu'en raison de l'instabilité et de la dispersion de ceux-ci qui restent des obstacles à son entreprise. A diverses époques, des essais de « regroupement » furent tentés : soit au niveau des districts, soit au niveau des territoires. Les années 1931, 1932 et 1933 sont caractérisées par un essai total — sur ordre du Gouvernement Général — de regroupement au long, ou aux abords, des routes et pistes importantes. Ce rassemblement s'effectue « sur ordre », à l'occasion des opérations de recensement ; il ne vise qu'à créer des agglomérations plus nombreuses et plus accessibles, sans transformer l'organisation de ces villages nouveaux, sans s'attaquer aux véritables raisons de la dispersion. L'opération a pour but essentiel de faciliter le contrôle administratif (et sanitaire) ; la collecte des impôts, la surveillance des cultures vivrières ; conçue d'une manière aussi limitée, elle ne pouvait obtenir que des résultats très provisoires. L'ancien état de choses se rétablit au fur et à mesure du relâchement de la contrainte.

Le Service de l'Agriculture voulut s'attaquer au problème en envisageant surtout l'aspect économique. Il tenta de créer, et maintenir, des villages modernisés à la faveur de certaines expériences agricoles. Les stations du Bas et Haut-Gabon (Kango et Oyem) représentent deux de ces tentatives. Mais, essais très limités, artificiels dans une large mesure (la fonction agricole de ces stations a trop souvent changé), ils n'apportèrent pas la réussite escomptée. Aujourd'hui, ces « stations » ne sont plus que des camps de manœuvres assez dépeuplés. Néanmoins, ces essais ont eu le mérite d'attirer l'attention sur l'importance des faits économiques, de montrer que le « regroupement des villages » ne saurait être une simple opération arithmétique facilitant la comptabilité administrative. La meilleure situation des villages du Haut-Woleu-N'Tem (sur Oyem, Bitam et Minvoul) qui s'explique par la présence d'une culture riche en pleine extension, par des activités commerciales dues au voisinage de la Guinée Espagnole et du Cameroun, prouve

¹ Nous renvoyons pour une analyse plus minutieuse, et consacrée au Fang, à l'article déjà cité : BALANDIER (G.). Aspects de l'évolution sociale chez les Fang du Gabon, in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. IX, et au travail en cours, BALANDIER (G.). *Evolution des Structures sociales au Gabon et au Moyen-Congo*.

la justesse de ce point de vue. Mais le fait qu'ils subissent, eux aussi, quoique à un moindre degré, une « crise » dont ils ont conscience — le succès obtenu par le projet de regroupement de M. Aubame en est une preuve — révèle que les raisons économiques ne sont pas seules agissantes.

C'est bien ce que pressentit la Commission de la population qui siègea à Libreville à partir du 3 août 1946. Elle avait à « étudier non seulement le problème démographique, mais encore celui de la structure même de la population considérant que la situation actuelle est très grave... ». La répartition du travail entre diverses sous-commissions — hygiène et santé, questions sociales, travail — montre l'ampleur donnée à ces séances d'information et d'étude. Ce n'est plus seulement « l'action contre l'éparpillement excessif de la population » qui est envisagée, mais l'ensemble des problèmes que pose l'action coloniale, au Gabon, en ce récent après-guerre ; on pense qu'il n'y a pas de solution partielle et l'on va jusqu'à proposer la création de « réserves humaines » (nommées, par délicatesse de langage, « zones de développement social »).

Il reste difficile d'apprécier la justesse des points de vue exprimés ; le stade des résolutions ne put être dépassé.

Durant ces dernières années, les Fang prennent une conscience précise des problèmes qui se posent au niveau de leurs villages. A la faveur du Congrès Pahouin de Mitzic (26-28 février 1947) d'abord : et le vœu émis en faveur du « maintien » de l'unité des villages, et de la lutte contre la « dispersion », est inclus dans un ensemble d'autres vœux résolument modernistes. A la faveur du mouvement de regroupement clanique (*alar ayôg*, ou plus correctement, *alar môyôg*) ensuite : les tentatives de retour à l'unité tribale s'accompagnent d'un effort de recomposition des villages et de modernisation des structures sociales.

C'est en 1947 qu'un parlementaire d'origine fang, M. J.H. Aubame, établit les grandes lignes d'un « programme de regroupement des villages » propre à assurer, selon son expression, la « renaissance gabonaise ». Pour la première fois, un Africain analyse précisément le problème et suggère des réalisations valables pour l'ensemble du territoire. Ce projet, qui retint l'attention de l'administration, doit être considéré maintenant.

III. — Le projet de regroupement des villages.

Dans une lettre-préface accompagnant son projet, M. Aubame indiquait que celui-ci avait pour but principal de résoudre le « problème démographique » qui se pose au Gabon (« le chiffre de la population est en baisse constante et considérable »). Mais, c'est plus qu'un redressement de la situation démographique qui est, en fait, envisagé.

L'idée de départ est la suivante : l'évolution des peuples gabonais, l'amélioration de leur situation sanitaire, matérielle, morale, sont liées à la « réorganisation des villages » et au « regroupement non arbitraire de tous les hommes en des points donnés » ; « tout le reste, enseignement, service médical, lois sur le travail, se rattache à cela et ne peut véritablement se créer qu'en fonction de cette première cellule du village ». Ainsi, selon M. Aubame, on s'attaquerait à cette dispersion du peuplement gabonais (qui a toujours été une entrave à la mise en valeur économique, à l'action administrative, éducative et médicale). On créerait véritablement la « cellule » de base de toute organisation sociale : le village ; on donnerait à celui-ci la possibilité d'être une unité vivante, ayant une réalité matérielle et politique.

Le projet prévoit :

— La réalisation de villages groupant « de 500 à 1.000 habitants selon les régions et les désirs des populations ». Le choix de l'emplacement serait fait « par les habitants eux-mêmes » et contrôlé par un médecin et un ingénieur agronome. Le regroupement s'effectuerait « par affinité de race, de famille, de travail, etc... ».

— L'organisation du village en fonction d'un plan et d'un cadastre.

— L'équipement du village : cases en matériaux durables, école, infirmerie, salle commune, « matériel nécessaire au développement de son agriculture ».

— L'organisation d'une véritable vie municipale : chef nommé par les habitants, fonctionnement de l'état-civil, loisirs organisés à la salle commune, etc...

Un tel plan tend à une réforme totale. Il transforme et le mode de peuplement, et la structure sociale traditionnelle — aussi, en conséquence, l'organisation administrative.

Passant à l'étude du projet, le Gouvernement du Gabon fit réaliser, dans l'ensemble du territoire, une enquête confiée aux divers administrateurs. Celle-ci était appelée à fournir trois sortes de documents :

- les observations et suggestions des fonctionnaires chargés du commandement ;
- les opinions des principaux chefs, spécialement consultés ;
- un jeu de deux cartes, dressé par district, figurant, d'une part, l'état actuel du peuplement, d'autre part, l'état après regroupement des villages.

Ces documents ont été centralisés et étudiés à Libreville. Quelles observations ont-ils apportées ?

Ils ont souligné les avantages réels qui découleraient d'un regroupement effectif des villages :

- « facilités de commandement et de contrôle » ;
- possibilités de « dépistage des maladies » et de lutte rapide contre les endémies ;
- possibilité d'obtenir un meilleur rendement des terres « et d'entreprendre l'éducation du paysan noir » ;
- « facilités plus grandes au point de vue enseignement de la jeunesse ».

L'administration avait, à diverses époques, souvent d'une manière vaine, nous l'avons rappelé à propos de tentatives faites de 1931 à 1933, tenté de concentrer la population autour des routes et des pistes importantes. Elle ne pouvait que retrouver l'écho de ses anciennes préoccupations dans le projet de M. Aubame.

Cependant, à ce programme de bouleversement total, des réserves furent posées :

— *D'ordre économique* : les méthodes de culture extensive rendent difficile l'approvisionnement d'un centre de 500 à 1.000 habitants ; pour certains peuples gabonais (N'Gounié, Nyanga) l'existence de la propriété clanique est un obstacle à toute modification du peuplement : « l'intrusion de groupes étrangers parmi d'autres groupes provoquerait, à coup sûr, des conflits de jouissance qui pourraient faire échec au projet ».

— *D'ordre social* : « l'évolution conduit à l'individualisme et, indirectement, à la scission des villages » (ainsi, dans la N'Gounié, tel est le cas des Eschira, Bapounou et Bavili) ; les risques de dissensions sont multiples entre clans étrangers et familles rassemblés sans discernement.

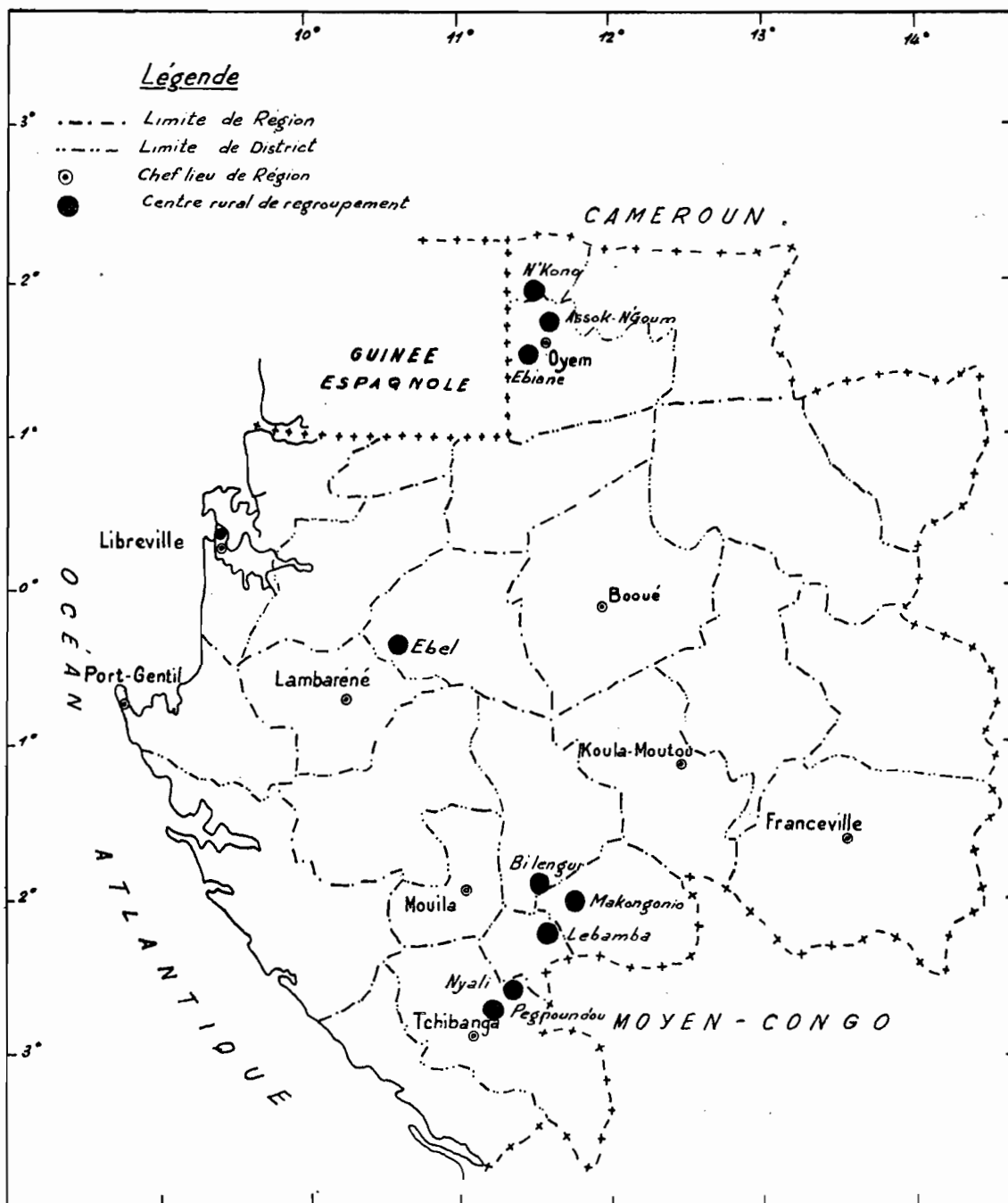


FIG. 1. — Territoire du Gabon.
Centres cantonaux ruraux.

— *D'ordre matériel* : le manque de moyens financiers ne permet pas de « construire » chacun des nouveaux villages ; le manque de personnel médical et enseignant rend impossible la dotation de chaque village « regroupé ».

A toutes ces raisons, il faut ajouter : le souci de l'administration de ne pas détruire brutalement les structures économique et administrative existantes ; l'indifférence ou l'opposition d'une partie de la population — il n'est pas toujours fait de distinction entre ce programme et les anciennes tentatives de regroupement. Seuls les Fang lui accordent une adhésion active : le projet émane de l'un d'eux, le mouvement de regroupement des villages tend à se confondre avec le mouvement de regroupement clanique. De tous les groupes ethniques du Gabon, le groupe fang est celui qui manifeste, avec plus de tenacité, son besoin de modernisation.

M. Aubame a, dans diverses circulaires et à l'occasion de conférences faites en pays fang, répondu à certaines critiques : le regroupement des villages ne constitue pas un bouleversement des habitudes des indigènes, mais le retour « à un passé qui n'est pas si lointain » ; les « villages composés de races hétérogènes sont évités, et le problème des minorités n'a pas à se poser » ; « il existe encore au Gabon quelques grands villages, par exemple celui de N'Kohmbone, fondé depuis 1902, situé entre Lambaréné et Ebel, où les habitants ne rencontrent aucune difficulté pour leurs cultures... ¹ ».

Quelques aménagements sont apportés au programme : on peut descendre jusqu'à 300 habitants par village ; on peut commencer par limiter le nombre de réalisations, mais il faut « atteindre tous les districts, toutes les tribus et tous les clans » ¹.

IV. — Les Missions d'étude.

L'administration, rendue prudente par le souvenir de ses échecs en matière de regroupement, envisage une expérimentation limitée qui « permettrait de suivre le comportement de la population ». Tandis que les réactions des villageois sont très différentes : favorables, ici, comme si le « miracle du regroupement » devait d'un coup résoudre tous les problèmes (dans certaines régions du Woleu-N'Tem), indifférentes, là, comme si tout effort d'innovation était jugé suspect et inutile (chez certains groupes de la N'Gounié et de la Nyanga). Cette confusion n'est guère propice à la mise en chantier de réalisations importantes.

Afin de rassembler une documentation précise, reposant sur des données scientifiquement recueillies, le Gouvernement Général eut recours aux spécialistes des sciences humaines qui travaillent, alors, en Afrique Equatoriale. Une première Mission opère en pays fang de janvier à mars 1949 : elle s'est donnée pour but l'étude de tous les problèmes propres à ce groupe ethnique (regroupement clanique, programme de regroupement des villages, éveil politique, économie du cacao, etc...) ².

Une seconde Mission, chargée d'enquêter uniquement en fonction du projet de regroupement des villages, se déplace dans trois importantes régions administratives, la N'Gounié, la Nyanga

¹ Note-Circulaire datée de juin 1949.

² Mission BALANDIER-SAUTTER. Certains documents ont été élaborés : BALANDIER (G.). *Op. cit.*, SAUTTER (G.). Le Cacao dans l'économie rurale du Woleu-N'Tem. *Bull. Inst. d'Etudes Centrafricaines*, Nouvelle série, N° 1, et une analyse inédite du projet de regroupement des villages.

et le Woleu-N'Tem, durant le premier trimestre de l'année 1950¹. Un sondage réalisé à cette échelle est significatif pour environ 195.000 individus (soit près de la moitié de la population du Gabon) et porte sur deux types de peuples : gens de la savane et gens de la forêt. L'enquête s'est efforcée d'analyser cette réalité complexe qu'est le village sous ses aspects démographique, économique et sociologique ; à l'aide des données recueillies, elle pouvait envisager de manière concrète les possibilités de transformation, variables non seulement selon les groupes techniques mais, aussi, selon les régions. C'est à chacun de ces points que sont consacrés les chapitres qui suivent — sans apporter une documentation et une analyse complètes ; nous l'avons déjà signalé dans notre introduction, indiquant que le présent travail fut rédigé essentiellement en fonction d'un « problème » précis.

En septembre 1950, sous la direction d'un sociologue², une « équipe » est chargée de mettre en route les premières réalisations. C'est un fait qui mérite d'être signalé ; il montre le souci de participer, sans se dérober aux ultimes responsabilités, à la réalité sociale la plus actuelle.

¹ Mission BALANDIER (Chef de la Mission) et PAUVERT, avec la collaboration de certains « techniciens », qu'il convient de remercier ici, MM. NOZIÈRES et FAVRET (Agriculture), POUDEROUX (Administrateur, Chef du district d'Oyem) et le Docteur KONATE.

² M. J.-C. PAUVERT, accompagné d'un second sociologue, M. HAUSER, avait la responsabilité de cette « équipe » comprenant un médecin, un agent de l'Agriculture et un agent des Travaux Publics.

Démographie

Les données démographiques qu'il a été possible de recueillir manquent de précision ; les recensements faits jusqu'à ces dernières années présentaient en effet de multiples causes d'erreurs, et les conclusions que l'on en peut tirer ne sont qu'approchées.

Le mouvement général de la population et les aspects essentiels de sa structure et de son évolution apparaissent cependant dans leurs traits principaux.

Seuls les groupes les plus importants du point de vue du problème du regroupement ont été étudiés ; les Bapounou de la N'Gounié, et les Fang du Woleu-N'Tem, prennent ici une valeur exemplaire.

I. — La N'Gounié. District de Mouila.

La région de la N'Gounié, séparée de la région de la Nyanga depuis 1949, comprend les quatre districts de Mouila, Mimongo, M'Bigou et Fougamou, s'étendant sur 43.071 km², et comptant en 1949 un total de 87.416 habitants.

C'est le district de Mouila qui a été le plus précisément étudié. La population de cette unité administrative, qui s'étend sur 7.800 km², est composée de quatre « races » principales :

	Nombre total	% de la population totale
	—	—
— Bapounou	12.514	51,7 %
— Bavoungou	4.196	16 %
— Bapindji	1.416	5,6 %
— Mitsogho	1.254	5,3 %
— Autres « races »	7.433	21,7 %

L'évolution de ces quatre groupes importants de population fut la suivante de 1935 à 1949 :

RACES	1935	1936	1939	1943	1944	1945	1947	1949
BAPOUNOU								
Mouila.....	3.073	3.052	3.211	3.181	3.657	3.690	3.786	3.762
N'Dendé	7.181	7.203			8.787		8.452	8.952
BAVOUNGOU	3.658	3.677	3.781	3.950	3.968	3.990	4.003	4.196
BAPINDJI	1.249	1.230	1.335	1.256	1.250	1.255	1.366	1.416
MITSOGHO	1.150	1.127	1.234	1.334	1.163	1.360	1.151	1.254
TOTAL District de Mouila (sans N'Dendé)	9.130	9.086	9.561	9.721	10.038	10.295	10.306	10.628

Comme le montre immédiatement ce tableau, ces populations, en fait, sont loin de diminuer, même si l'on tient compte d'une amélioration des méthodes de recensement : on doit les considérer, au pire, comme stationnaires. Nous étudierons maintenant en détail la démographie du groupe bapounou, le plus important de toute la région de Mouila.

Les Bapounou sont généralement classés, du point de vue ethnique, dans le même groupe que les Eshira, et sont de culture bantoue nord-occidentale ; ils appartiennent, avec diverses ethnies résiduelles de la région littorale, à la famille Fiotte si importante dans le Bas-Congo. Ils se sont fixés dans la vaste savane qui s'étend à l'Ouest, de la N'Gounié entre Mouila et la chute Labo, au pied du massif du Chaillu.

1^o STRUCTURE DE LA POPULATION BAPOUNOU.

La répartition suivant l'âge a été étudiée sur les habitants de 13 villages du district de Mouila.

La pyramide d'âges établie (Fig. 2) présente une base d'enfants de 0 à 15 ans, saine, mais régressant beaucoup trop rapidement ; cette diminution s'explique, comme nous le verrons, par une forte mortalité infantile.

La caractéristique de la pyramide bapounou, comme d'ailleurs des autres populations de la N'Gounié, est une très forte entaille qui affecte les classes d'hommes de 15 à 45 ans. On observe le même trou, mais moins accusé, chez les femmes des mêmes classes d'âge, qui sont par ailleurs beaucoup plus nombreuses que les hommes. Les raisons de cette particularité de la population sont dans les recrutements importants qui sévissent depuis longtemps dans cette région et dans l'émigration vers les villes de la côte et les « chantiers ». En effet, le nombre des garçons reste supérieur à celui des filles jusqu'à l'âge de 15 ans ; et la mortalité infantile, plus élevée chez les premiers, ne fait que résorber cette supériorité.

L'explication par rapport aux recrutements et à l'émigration s'impose lorsque l'on recherche ce que sont devenus les hommes manquants ; en comparant la structure de la population au niveau de la N'Gounié et celle des populations urbaines : en 1933, déjà, à Port-Gentil on comptait par exemple 29 Bapounou hommes pour 20 femmes. A Libreville, en 1949, le déséquilibre est encore plus net : 191 hommes contre 77 femmes.

De plus, l'on ne retrouve pas, dans la génération suivante (classe d'âge de 45 à 50 ans), le rétrécissement qui devrait correspondre à cette échancrure si elle était motivée par une diminution effective de la population entre les années 1920 et 1930.

Les hommes émigrés revenant souvent dans leur village à la fin de leur vie, l'allure de la pyramide est plus normale vers le sommet. Le nombre des vieillards est faible en raison de la forte mortalité. Les données concernant la composition de la population par âge et sexe précisent l'impression d'ensemble donnée par la pyramide.

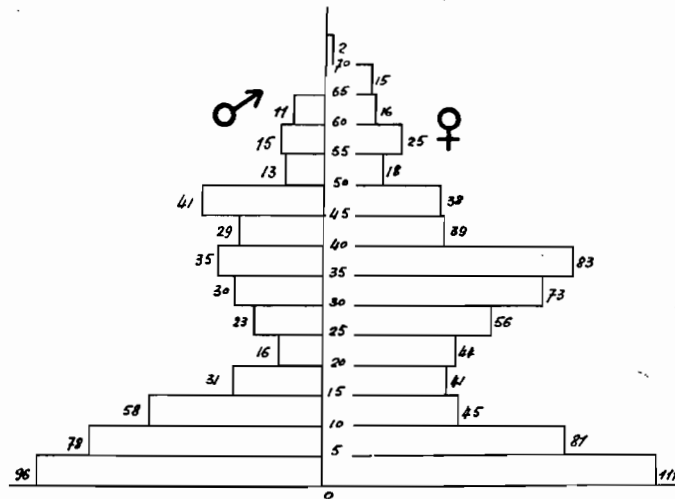


FIG. 2. — Pyramide d'âges : Bapounou du district de Mouila.
13 villages, 1.236 habitants.

Répartition par âges et sexes.

12 villages bapounou de Mouila :

	Hommes	Femmes	Total	%	% normal
Enfants en dessous de 5 ans.....	96	111	207	18,1 %	10,1 %
Enfants de 5 à 15 ans.....	136	126	262	23,1 %	35,3 %
Adultes de 15 à 45 ans	175	336	511	42,3 %	39,6 %
Adultes de plus de 45 ans	80	114	194	16,5 %	15 %
	487	687	1.174	100 %	

Comme la pyramide le laisse prévoir, ces chiffres montrent :

a) Chez les vieillards, un excédent de femmes. Sauf de rares exceptions, la mortalité masculine est d'ailleurs partout plus forte.

b) Chez les adultes, un excédent de femmes encore plus considérable : il y a dans ces groupements villageois 191 femmes pour 100 hommes.

c) Au contraire, chez les enfants de 5 à 15 ans, les garçons sont plus nombreux que les filles, et c'est un phénomène général qui ne caractérise pas cette seule ethnie. Il convient de tenir compte de l'erreur d'appréciation plus grande faite dans l'estimation de l'âge des garçons qui sont moins développés physiquement que les filles. La proportion d'enfants chez les Bapounou est bonne : 41,2 %, chiffre qui est comparable à celui de populations très saines. Cependant, si le pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans paraît très satisfaisant, celui des enfants de 5 à 15 ans est très inférieur au pourcentage normal. Il semble, en définitive, qu'il y ait progrès de la natalité.

Tous ces chiffres concernent les Bapounou de Mouila. Mais ils sont comparables aux données concernant les Bapounou de N'Dendé (41,1 % d'enfants, 47,1 % d'adultes, 11,8 % de vieillards).

Quant à la nuptialité, sa caractéristique est le nombre élevé des célibataires hommes, du fait du prix élevé qu'atteignent maintenant les dots (jusqu'à 10 ou 15.000 francs dans la N'Gounié). Dans une étude ancienne, Le Testu indiquait cette tendance en signalant que la proportion de monogames varierait de 81 à 58 % et celle de célibataires de 31 à 29 %¹.

Evolution des Bapounou. Natalité et mortalité.

A cet égard, les chiffres fournis par le rapport du Médecin Général Le Dentu en 1938 conservent leur valeur, et sont confirmés par les rapports sanitaires des secteurs mobiles de prophylaxie et d'hygiène.

La natalité pourrait être chez les Bapounou très satisfaisante. Le *taux de fécondité* est de 3,17 (moyenne au Gabon : 2,32), le *taux de capacité génitale* de 3,82. La mortalité infantile toujours très élevée reste de 57,14 % par rapport à la mortalité globale. L'*indice de mortalité* de 0 à 1 an est de 12,5. Ajoutons que 47,7 % seulement des enfants nés viables atteignent 15 ans². Il est certain que cette mortalité infantile élevée est l'une des principales raisons du peu d'accroissement de la population bapounou ; accroissement qui est cependant, comme on l'a vu, réel, et qui fait de cette race la plus saine, relativement, de la N'Gounié. Il convient cependant de noter un léger vieillissement : la proportion des femmes de plus de 45 ans est passée de 18,1 % (1947) à 20,4 % (1950). Ce vieillissement reste cependant moins net chez les Bapounou de Mouila : le pourcentage des femmes en âge d'être enceintes n'est passé que de 25 % à 24,1 %.

2^o STRUCTURE DU PEUPEMENT BAPOUNOU.

L'état démographique de la population bapounou ne suffit pas à définir la situation de cette dernière. Il convient d'envisager aussi les modes d'insertion de ce groupement dans son milieu et tout d'abord sa distribution.

Des faits intéressants à cet égard sont fournis par la comparaison de la composition des différents villages étudiés. La figure 3 résume les observations faites sur 12 villages de la région de Mouila ; ceux-là qui ont fourni les données de la pyramide d'âges globale de la figure 2.

¹ Cf. Bibliographie.

² Cf. en fin de chapitre la définition des différents taux.

Dans ces petits villages (34 à 70 habitants), on constate l'absence totale d'hommes adultes ou jeunes (de 15 à 25 ou 30 ans), et de femmes du même âge. Il ne s'y maintient que des groupes (parfois un seul) de ménages âgés et leurs enfants encore jeunes. Ces pyramides de petits villages sont caractéristiques de l'état de décomposition dans lequel ces groupements se trouvent. Il est évident que ces villages sont appelés à disparaître lors de la mort des vieillards ; les enfants les abandonnent à ce moment-là pour aller vivre chez d'autres parents (ceci concerne l'organisation familiale étudiée plus loin) ou pour rejoindre les centres urbains s'ils sont en âge de s'employer.

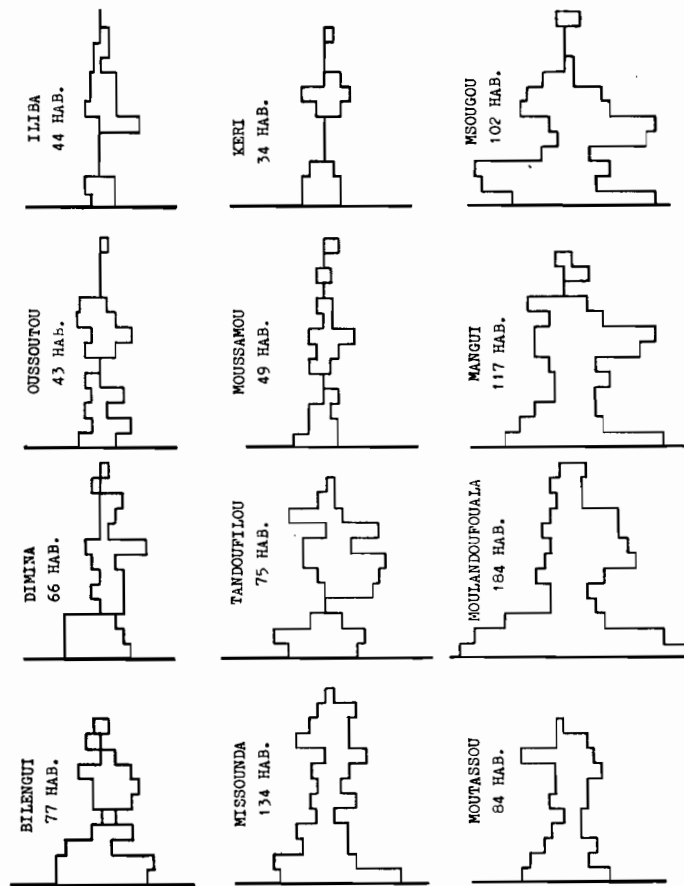


FIG. 3. — Pyramides d'âges de 12 villages de la région de Mouila.

Dans les grands villages, les quelques hommes jeunes sont en nombre nettement insuffisant (8 à 10 dans des villages de 170 ou 180 habitants).

Il est possible de constater, en comparant l'ensemble des chiffres de recensements, que le nombre des habitants des grands villages se maintient stationnaire, ou augmente, alors que celui des petits villages diminue sans cesse. Ce dernier tombe beaucoup plus vite que ne le laissent paraître les derniers recensements ; depuis ceux-ci, un village comme Kéri, par exemple, qui comptait théoriquement 34 habitants, n'en avait plus lors de notre passage que 17.

Ces villages sont tombés en dessous du « minimum vital » ; car il y a un minimum vital pour les groupements comme il y en a un pour les individus. Si une certaine proportion d'hommes

et de femmes des divers âges ne se retrouve plus, le groupe meurt pour des raisons qui tiennent autant de la biologie que de l'organisation sociale coutumière.

La structure démographique des villages semble donc dépendre de leur importance numérique ; on peut constater, par exemple, que la proportion d'enfants de 0 à 15 ans est en général plus forte dans les grands villages (35 % dans les villages les plus petits, 42 % dans les plus grands).

Le « semis de peuplement » bapounou.

L'ensemble du district de Mouila compte 279 villages pour 24.642 habitants (y compris N'Dendé) sur un territoire de 7.800 km², soit une densité de 3,1 habitants. Les 3.762 Bapounou du district sont répartis en 34 villages, révélant une moyenne de 110 habitants par village, ce qui n'est pas un chiffre très bas (même en France, près du quart du nombre total des communes compte moins de 200 habitants). Ces villages sont distribués le long des pistes qui délimitent les différentes terres claniques, disposition qui s'explique à la fois par l'attrait des routes et des pistes et par les nécessités de culture (recherche des terres les plus fertiles dans la savane pauvre et recherche des galeries forestières).

Ce mode de peuplement n'est d'ailleurs pas propre aux Bapounou, il est celui qui domine dans toute la région de la N'Gounié, aussi bien dans les cantons Bavoungou que Mitsogho ou Bapindji. Et pour l'ensemble de cette région, la moyenne des habitants par village est de 88 ; le chiffre le plus bas se trouvant chez les Mitsogho : 61 habitants par village. La population bapounou est donc, et de loin, la moins dispersée ; quelques villages bapounou sont relativement importants : 257, 200, 182 habitants.

Les raisons socio-psychologiques qui s'ajoutent aux raisons économiques pour expliquer le caractère dispersé de ce semis de peuplement seront analysées plus loin.

En résumé, la situation démographique des principales races de la région de la N'Gounié apparaît meilleure qu'on ne l'a souvent dit. La population bapounou, qui a augmenté de 689 unités de 1935 à 1948, semble la plus saine, et ses caractères démographiques permettent de penser qu'elle serait la plus apte à se prêter à une expérience économique-sociale tentée selon les modalités envisagées par l'administration. La formule des « centres d'attraction » conviendrait certainement à la structure du peuplement bapounou.

II. — La Nyanga. District de Tchibanga.

La région de Tchibanga, séparée de la N'Gounié depuis 1949, compte actuellement 35.100 habitants, la plupart étant de race bapounou.

Le district de Tchibanga en compte à lui seul 27.574, dont 10.625 dans le 5^e canton où se trouve l'importante palmeraie de Moabi. Ce canton est peuplé en grande majorité par des Bapounou (8.693) et par des Mitsogho (1.932).

Au premier abord, la démographie des Bapounou de Tchibanga est plus mauvaise que celle des Bapounou de Mouila. La pyramide d'âges faite sur 899 habitants de la terre de Moabi a un profil beaucoup moins satisfaisant, en particulier en ce qui concerne la base d'enfants de 0 à 10 ans (Fig. 4).

On retrouve, par ailleurs, dans cette pyramide, les caractéristiques de la population bapounou de Mouila ; surtout le manque chez les hommes adultes, de 20 à 35 ans, qui s'explique ici aussi par le recrutement abusif. De plus, la base des enfants de 0 à 10 ans est faible, et est nettement inférieure à la classe d'âge 1935-40.

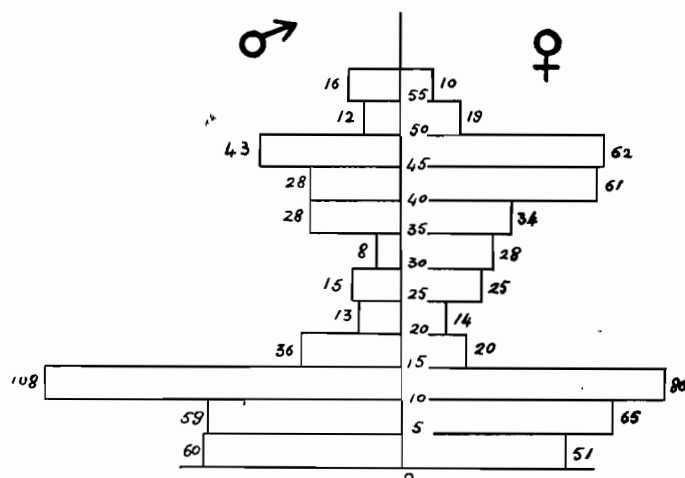


FIG. 4. — Pyramide d'âges : Bapounou du district de Tchibanga.
6 villages, 899 habitants.

La répartition par sexes et âges des habitants de 6 villages bapounou de Moabi est la suivante :

	Hommes	Femmes	Total	%
Enfants en dessous de 5 ans .	60	51	111	15,3 %
Enfants de 5 à 15 ans	167	151	318	34,6 %
Adultes de 15 à 45 ans	125	183	306	33,8 %
Adultes de plus de 45 ans ...	71	93	164	18,3 %
	423	478	899	

L'excédent de femmes au niveau des vieillards est normal. La disproportion femmes-hommes est beaucoup moins forte que chez les Bapounou de Mouila. On retrouve à Moabi, aussi, un excédent de garçons sur les filles. Mais, dans l'ensemble, l'équilibre des hommes et des femmes y est bien meilleur.

Quant au pourcentage d'individus de chaque groupe d'âge, il semble également beaucoup plus près des chiffres normaux que dans la région de Mouila. On trouve, au total, 47,9 % d'enfants au-dessous de 15 ans, c'est-à-dire sensiblement plus qu'à Mouila, et suffisamment pour assurer le remplacement des classes d'âge de la génération supérieure. Les enfants en dessous

de 5 ans sont peu nombreux, les naissances ne s'accroissent guère (il est à noter cependant que, d'après les chefs de district, un grand nombre d'enfants en bas-âge ne sont pas déclarés, l'enfant n'existant vraiment, selon les conceptions indigènes, que lorsqu'il atteint un certain âge). Les femmes jeunes, qui seraient les mères d'enfants de cet âge, manquent par ailleurs beaucoup plus que chez les Bapounou de Mouïla.

La situation démographique de cette population n'est donc guère satisfaisante. En réalité, le groupe bapounou de Moabi serait un groupe d'avenir si son état sanitaire était meilleur. Mais :

a) La trypanosomiase fait beaucoup plus de ravages dans le district de Moabi.

Alors qu'à Mouïla, en 1947, sur 10.270 habitants visités, le total des trypanosomés était de 56, à Tchibanga, sur 9.182 consultations, 552 cas ont été décelés, soit près de dix fois plus.

b) Les maladies vénériennes également sont très répandues. Le S.G.H.M.P. a dépisté 83 cas sur 1.031 individus, soit 8,05 %.

Or, en regard de cette mauvaise situation, le rendement des services sanitaires dans le district de Tchibanga est bien inférieur à celui du district de Mouïla : en 1947 (4.990 consultations à Tchibanga, 29.410 à Mouïla). La protection maternelle et infantile est également difficilement comparable.

	Tchibanga	Mouïla
Consultations prénatales	9	450
Consultations postnatales	16	1.085
Accouchements	5	87
Consultations enfants 0-5 ans	721	9.996

En résumé, la démographie des Bapounou de Moabi est moins bonne que celle des Bapounou de Mouïla, mais il est permis de penser que l'amélioration de l'état sanitaire dans le district de Tchibanga influencerait favorablement sur l'avenir de ce groupe, qui est encore nombreux et actif.

III. — Le Woleu-N'Tem.

La région du Woleu-N'Tem, qui s'étend sur 38.700 km², compte 71.300 habitants, tous de race fang ; la densité moyenne de population, 1,8 habitants, reste assez médiocre.

Compte tenu des variations territoriales, la population de cette région ne semble plus diminuer. Elle comptait :

en 1930 : 71.234 habitants
en 1938 : 71.083 »
en 1947 : 70.513 »
en 1949 : 71.300 »

D'une façon générale, d'ailleurs, les études démographiques relatives à la race fang s'accordent presque toutes à reconnaître que, tout au moins en ce qui concerne les paysans du Woleu-N'Tem, c'est une race manifestant une certaine vitalité.

On remarque évidemment de grandes différences locales : le Médecin Général Le Dentu avait déjà conclu, en 1938, « qu'on ne peut se prononcer sur l'évolution de la race fang. Nettement déficitaire dans les régions évoluées de l'Ogooué-Maritime et du Djouah, elle compense au contraire largement ses pertes dans le Woleu-N'Tem et surtout dans la Sangha ». Ces différences locales existent également dans la seule région de Woleu-N'Tem ; alors que la population du district d'Oyem augmentait nettement, passant de 25.768 en 1935 à 25.996 en 1936, à 28.895 (phénomène accentué par une « récupération » de population) en 1937 et à 30.029 en 1949, celle de Mitzig descendait à 12.766 en 1935, à 11.636 en 1944 et 10.600 en 1949, de même celle de Bitam-Minvoul, estimée à 29.896 en 1937, n'était plus que de 29.464 en 1943 et de 27.695 en 1947.

1° STRUCTURE DE LA POPULATION FANG DU WOLEU-N'TEM (DISTRICT D'OYEM).

La pyramide d'âges faite sur 1.570 Fang de 11 villages du district d'Oyem a une allure nettement différente de celle des pyramides bapounou. Son aspect tassé est particulièrement caractéristique (Fig. 5).

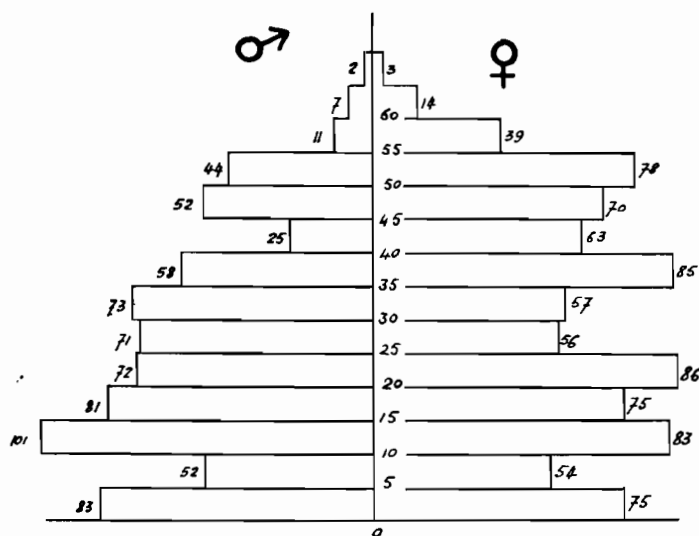


FIG. 5. — Pyramide d'âges : Fang du district d'Oyem.

11 villages, 1.570 habitants.

a) La base d'enfants de 0 à 15 ans est irrégulière. Si la classe d'âge de 10 à 15 ans peut être considérée comme satisfaisante, celle des enfants nés de 1940 à 1945 reste nettement insuffisante ; on observe un léger redressement au niveau des enfants de 0 à 5 ans, dû peut-être à une légère élévation du niveau de vie (grande activité de production cacaoyère).

b) Le profil des classes d'âge de 15 à 50 ans est bien plus normal que chez les Bapounou ; seul se remarque un manque chez les hommes nés entre 1905 et 1910. Chez les femmes, le profil est beaucoup plus pathologique. On remarque un vieillissement bien plus accentué, et des « trous ».

Cette structure assez anormale de la population féminine adulte n'est peut-être pas sans lieu avec le problème (essentiel chez les Fang) des rapports entre sexes, rapports qui sont étudiés plus loin.

D'une façon générale, les classes d'âge d'adultes y sont maintenant (grâce à l'économie du cacao) moins éprouvées par le recrutement et les migrations que dans d'autres régions du Gabon.

Répartition par âges et sexes.

Les deux caractéristiques essentielles déjà notées chez les Bapounou se retrouvent chez les Fang : la prédominance des garçons sur les filles et des femmes sur les hommes (en 1949, pour le Woleu-N'Tem, 12.600 garçons de moins de 15 ans pour 9.800 filles et 20.600 hommes pour 28.300 femmes). Ce déséquilibre des sexes chez les adultes ne paraît pas devoir correspondre — du moins strictement — aux variations locales de l'évolution de la population. Dans le district d'Oyem, qui voit sa population augmenter plutôt, on compte 133 femmes pour 100 hommes ; dans celui de Bitam, où elle diminue sensiblement, la proportion de femmes est plus forte : 1.440 ‰ ; mais dans celui de Médouneu, où elle diminue également, elle l'est moins : 1.300 ‰.

Une caractéristique importante de la composition de la population fang semble être le déséquilibre des mêmes classes d'âge au niveau des deux sexes. En effet, dans le district d'Oyem par exemple, on compte :

de 15 à 35 ans : 297 hommes pour 274 femmes ;
de 35 à 50 ans : 135 hommes pour 218 femmes.

C'est environ au niveau de la classe d'âge de 35 ans que la proportion hommes-femmes se renverse. Ce fait est, lui, très certainement, en rapport avec diverses caractéristiques de l'organisation sociale fang et du processus d'évolution de cette population ; il montre que les hommes jeunes manquent de femmes de leur âge et que, d'autre part, la population féminine est dans une situation démographique beaucoup moins bonne que celle des hommes, ce que l'allure de la pyramide avait déjà permis de constater.

Les taux d'enfants de 0 à 15 ans sont très variables suivant les districts :

District d'Oyem	: 35,3 %
» de Bitam	: 29,3 %
» de Médouneu	: 32,2 %
» de Mitzic	: 25,3 %

Le taux le plus élevé se retrouvant naturellement dans le district d'Oyem qui voit sa population augmenter. Le taux moyen pour l'ensemble du Woleu-N'Tem est ainsi de 31,3 %, chiffre qui est assez bas : la population enfantine en Oubangui est de 40 %, et au Moyen-Congo de 34,5 %.

Evolution de la population fang.

Les *taux de nuptialité* (1,63), de *fécondité* (3,20), de *stérilité* (7 %), de *capacité génitale* (4,1 %), de *mortalité infantile* (11,7 %), de *mortalité infantile* (47,3 % de 0 à 15 ans), avaient été calculés par le Médecin Général Le Dentu en 1938. Il convient d'ajouter : *Indice de mortalité* de 0 à 1 an (15 %), *taux de mortalité infantile* pour 100 décès (33,9 %) ¹. Au Woleu-N'Tem, seul, l'avenir

¹ Cf. en fin de chapitre la définition des *taux* et *indices*.

démographique est moins sombre. Les *indices de mortalité* de 0 à 1 an et de *mortalité infantile annuelle* sont :

District d'Oyem	: 10 %	26 % des décès
» de Bitam	: 7,1 %	27 % »
» de Médouneu	: 7,3 %	13 % »
» de Mitzic	: 6,7 %	18 % »

chiffres qui sont meilleurs que la moyenne donnée par le Médecin Général Le Dentu.

D'une façon générale, il semble bien que le vieillissement de la population féminine et la mortalité infantile soient les deux principales causes de l'état stationnaire (ou seulement légèrement croissant) de la population fang du Woleu-N'Tem. Ailleurs, et notamment sur l'Ogooué, le tableau est beaucoup plus alarmant.

Migrations.

Les migrations ne semblent plus modifier actuellement, tout au moins d'une manière sensible, l'évolution de la population du Woleu-N'Tem. Elles se limitent à des départs peu nombreux vers la Guinée Espagnole : en 1949, on en a compté 434 (compensés d'ailleurs en partie par 159 retours) pour les 30.029 habitants. C'est dire que le mouvement vers la Guinée Espagnole est assez réduit. Quant à l'exode rural, il est très certainement beaucoup moins accentué depuis que l'économie du pays s'est améliorée, et que les recrutements se sont révélés difficiles ou impossibles.

D'ailleurs la structure de la population, telle qu'elle apparaît ci-dessus, manifeste bien que les hommes adultes sont présents, en proportion bien plus satisfaisante que dans la N'Gounié ou la Nyanga. Le fameux « nomadisme » des Fang est maintenant considérablement freiné ; la constitution d'un paysannat moderniste y a grandement contribué.

2° STRUCTURE DU PEUPEMENT FANG.

Les formes diverses du « semis de peuplement » fang apparaissent sur les cartes : les villages sont alignés le long des routes et des pistes, selon une disposition linéaire que certains auteurs ont déjà signalée ¹, et qui est due fréquemment à l'intervention de l'administration. Les Fang eux-mêmes, d'ailleurs, hostiles au début à l'installation aux abords des routes, se laissent maintenant aller à l'attraction qu'exercent celles-ci.

D'après une étude faite en 1948 par G. Sautter, la moyenne des habitants par village varie de 42 sur le territoire de Mitzic à 105 sur Oyem, et jusqu'à 138 dans le canton fang de Makokou. La population par village diffère sensiblement suivant les conditions géographiques et économiques locales ². Dans le district d'Oyem, la démographie de chaque village possède les mêmes caractères généraux que la démographie du Woleu-N'Tem dans son ensemble. On remarque dans la quasi-totalité des pyramides d'âges faites par village : la base d'enfants encore insuffisante, le déséquilibre des classes d'âge correspondantes des deux sexes, le vieillissement plus accentué du côté des femmes.

Par ailleurs, si l'on compare l'évolution du taux brut de population au niveau de chaque

¹ Cf. BALANDIER (G.) et SAUTTER (G.).

² Cf. la belle étude de SAUTTER (G.) sur les Paysans du Gabon Septentrional. In *Cahiers d'Outre-Mer*, 14, 1951.

village, on constate le plus souvent une sensible augmentation de la population. On ne peut vraiment affirmer que les villages fang se désagrègent, démographiquement parlant, tout au moins plus depuis un certain temps, et pas au Woleu-N'Tem. Il y a, ici, une reprise incontestable.

IV. — Conclusion.

De l'étude démographique faite dans les trois régions de la N'Gounié, de la Nyanga et du Woleu-N'Tem, on peut tirer quelques conclusions générales.

La population du Gabon ne diminue probablement plus. Compte tenu des multiples causes d'erreur qui empêchent, dans l'état présent des recensements, de se faire une idée exacte des mouvements de la population gabonaise, il est impossible d'affirmer que celle-ci est *actuellement* en pleine décadence. Il est même possible de dire qu'en ce qui concerne les Bapounou et les Fang du Woleu-N'Tem, la situation démographique serait satisfaisante si plusieurs facteurs importants n'intervenaient pour la compromettre.

Le plus agissant de ces facteurs reste la mobilité des populations gabonaises. Cette dernière est due à la fois aux caractères de la structure sociale et aux diverses influences de la colonisation. L'exode rural sévit avec une intensité et une gravité qui ont été signalées et analysées¹. Il est à la base de la dissolution actuelle de la structure sociale traditionnelle ; il opère une ségrégation sexuelle très nette : la masse des hommes jeunes étant portée vers les villes, tandis que les femmes restent au contraire dans les villages où elles sont en nombre bien supérieur aux hommes « stables » qui sont les plus âgés ; l'âge moyen d'un père de famille chez les Bapounou est de 41 ans et 1 mois. Par ailleurs, les femmes se sentent plus libres ; elles « font mademoiselle » comme disent les jeunes villageois. La justice ne pouvant plus s'exercer coutumièrement, même au niveau du village, les rares hommes qui restent dans ces derniers n'ont plus qu'une autorité diminuée sur les femmes.

Si, en raison des méthodes actuelles de recensement, il est impossible de conclure à une diminution de la population du Gabon, et de prévoir l'évolution de cette population dans les années à venir, il est par contre à peu près certain que les principaux caractères démographiques de cette dernière s'expliquent par les déplacements de certains éléments — essentiellement les hommes adultes valides. Déplacements qui ont des conséquences non seulement démographiques mais encore sociales et économiques. Si quelques groupes sont dès maintenant incapables de se « reconstruire », d'autres, tels les Bapounou et les Fang, le pourraient encore, si certaines mesures étaient prises, et aider au développement du Gabon. Seulement, il s'agirait de transformer le contexte socio-économique au sein duquel ces peuples durent subsister jusqu'à maintenant.

¹ Cf. SAUTTER (G.). Aperçu sur les villes « africaines » du Moyen-Congo. In *L'Afrique et l'Asie*, XI, 1951, et BALANDIER (G.). Approche Sociologique des « Brazzavilles Noires ». In *Africa*, 1, 1952.

DÉFINITION DES TAUX ET INDICES.

Les différents taux démographiques que nous avons cités ont été pour la plupart calculés par le Service de Santé de l'A.E.F. Ils doivent être ici précisés de la façon suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{Taux de fécondité} &= \frac{\text{nombre de grossesses}}{\text{nombre de femmes interrogées}} \\
 \text{Taux de stérilité} &= \frac{\text{nombre de femmes stériles} \times 100}{\text{nombre de femmes de 50 ans et plus}} \\
 \text{Taux de capacité génitale} &= \frac{\text{nombre de grossesses portées} \times 100}{\text{nombre de femmes de 50 ans et plus non stériles}} \\
 \text{Taux de mortalité infantile} &= \frac{\text{nombre de grossesses portées} \times 100}{\left. \begin{array}{l} \text{décès de 0 à 1 an} \\ \text{décès de 0 à 15 ans} \end{array} \right\}} \\
 \text{Taux de morti-natalité} &= \frac{\text{nombre de grossesses portées} \times 100}{\text{nombre de morts-nés}}
 \end{aligned}$$

Il faut remarquer :

- a) que la recherche de la fécondité effective (nombre d'enfants survivants) serait préférable à la recherche des enfants nés ;
- b) que le taux de mortalité infantile devrait être en fait établi par rapport au nombre total de décès (indice de mortalité) ;
- c) que les enfants morts au cours de la première année sont souvent comptés par les femmes africaines interrogées comme étant morts-nés.

D'une façon générale, nous avons souligné la fragilité des données démographiques recueillies dans les divers rapports administratifs. C'est seulement en 1949 que le Service de Statistique est véritablement entré en activité en A.E.F. ; des sondages approfondis analogues à ceux qui ont été effectués au Congo Belge pourraient seuls permettre une évaluation sérieuse de l'évolution démographique des populations de brousse.

Données économiques ¹

I. — N'Gounié.

A. SITUATION ÉCONOMIQUE. PRODUCTIONS.

1^o Cultures traditionnelles.

Les ressources qu'il est possible de tirer de ce milieu pauvre qu'est la savane arborée de la région de Mouila sont naturellement assez limitées. Elles consistent essentiellement en produits vivriers : manioc, bananes, maïs, tarots, qui sont cultivés dans des plantations individuelles, par les femmes, et qui sont obtenus en quantité juste suffisante pour la consommation familiale et pour qu'une très petite partie puisse être commercialisée sur les marchés.

Il est assez difficile de chiffrer cette production essentiellement familiale ; en ce qui concerne le district de Mouila, les approximations suivantes ont été faites :

Sur 4.750 ha. cultivés, on compte :

manioc	1.500 ha.
bananes	1.500 ha.
ignames et tarots	1.500 ha.
patates	100 ha.
arachides	100 ha.
maïs	50 ha.

pour une population de 9.721 habitants ; ce qui fait environ un demi ha. cultivé par habitant, chiffre très médiocre. Cet espace cultivé ne constitue que 0,6 % de la surface totale. Alors que la densité de la population est de moins de 1,2 habitants au km², la densité par rapport aux seules terres cultivées dépasse 200 habitants au km² ; ce qui représente une charge considérable ! Mais il faut tenir compte du fait que seules les femmes cultivent réellement. En 1948, la production fut estimée à :

bananes	805 tonnes à 1.000 fr. la tonne
maïs	185 tonnes à 1.000 fr. la tonne
manioc	633 tonnes à 750 fr. la tonne
tarots	581 tonnes à 650 fr. la tonne

¹ Le chapitre VII de cette étude apporte d'importantes précisions et des exemples concrets complétant ces « données ».

quantités nettement insuffisantes pour alimenter une population de 10.000 personnes. Les régions les moins pauvres des environs de Mouila, régions forestières habitées par les Bapindji, Mitsogho et Bavoungou, fournissent un léger excédent de produits vivriers qui alimentent les centres de Mouila, N'Dendé et Lebamba, et certains « chantiers ». De toutes façons, tous les rapports économiques soulignent que « les apports de vivres sont juste suffisants ». Juste suffisants pour nourrir la population à un très bas niveau, très insuffisants pour rapporter par leur vente des revenus monétaires intéressants.

2° Cultures industrielles.

Ces revenus devraient être fournis par les cultures dites « industrielles » ou « riches ». Celles qui sont possibles actuellement dans la région de la N'Gounié sont limitées aux arachides, au maïs, et surtout aux palmistes. Le palmiste reste la grande ressource de cette région. Dans l'état actuel de l'agriculture indigène, la population ne parvient pas à tirer de cette exploitation tout le profit qu'elle pourrait espérer : la culture des palmiers reste rudimentaire cependant que les cultures vivrières absorbent une trop grande partie de l'activité agricole des villageois ; les palmiers sont très inégalement répartis ; surtout, la commercialisation est abandonnée à des traitants européens qui imposent leurs prix et prennent des garanties en raison des risques que leur font courir la médiocrité des communications.

Dans le seul district de Mouila, la production durant l'année 1948 fut la suivante :

palmistes	276 tonnes à 6 fr. le kg	valeur : 1.658.400 fr.
huile de palme .	38 tonnes à 14 fr. le kg	valeur : 540.400 fr.
arachides	63 tonnes à 7 fr. le kg	valeur : 446.719 fr.

Dans la N'Gounié, les centres importants de production de palmistes, outre Mouila, sont N'Dendé et surtout Lebamba, qui, pour 7.000 habitants, a fourni en 1949 120 tonnes de palmistes ; Lebamba a produit également pendant cette même année 40 tonnes d'arachides, 12 tonnes de maïs et 12 tonnes de pounga (fibre textile maintenant achetée par la société SORICO).

3° Exploitations européennes.

Les chantiers forestiers occupent 1.196 manœuvres ou employés, et ont produit en 1949, 46.189 m³ de bois. Les mines (ORGABON) occupent 2.599 manœuvres, et ont produit 742 kg 897 or.

En conclusion, la situation économique actuelle de la N'Gounié peut se schématiser ainsi :

Les principaux centres économiques de la région sont Mouila (poste administratif), N'Dendé et Lebamba (marchés), les mines d'ORGABON et les chantiers forestiers. La caractéristique de la vie économique de cette région est que ces centres, loin de se compléter, tendent réciproquement à se détruire ou se gêner. En effet, la production de palmistes nuit à la production de produits vivriers ; les chantiers et les mines s'opposent aux productions vivrières et industrielles en accaparant la main-d'œuvre et aux cultures industrielles en créant une grosse demande de produits vivriers ; ainsi, l'économie du pays, du fait de ces différentes orientations, contradictoires et non complémentaires, se trouve-t-elle tout à fait incohérente.

Cette situation n'est pas sans rapports avec la démographie comme avec l'organisation sociale des populations de la N'Gounié.

B. RAPPORTS AVEC LA DÉMOGRAPHIE.

Il suffit de se reporter aux conclusions de l'étude démographique faite au chapitre précédent, et de les confronter avec cet examen sommaire de la situation économique, pour constater que ces deux aspects de la vie des populations de la N'Gounié sont étroitement liés.

La démographie agit sur l'économie : d'une part, en effet, l'absence d'hommes valides partis travailler sur la côte et dans les villes nuit considérablement aux productions agricoles ; surtout à la production de palmistes, car la cueillette est la tâche des hommes, de même que l'entretien des arbres. D'autre part, l'exode local des hommes vers les chantiers de la région a les mêmes effets, compensés il est vrai par la production minière et forestière ; mais cette production n'est pas une source de profits suffisants pour la population. De plus, l'accaparement des femmes par les hommes âgés qui restent dans les villages nuit à une répartition équitable des revenus.

L'économie agit sur la démographie. Les relations précédentes sont réversibles : les recrutements abusifs effectués pour les centres économiques de la région ont contribué à déséquilibrer la société et sont l'une des causes du manque d'enfants ainsi que du déséquilibre hommes-femmes. Les contradictions qui existent entre l'économie traditionnelle et l'économie nouvelle, entre l'exploitation agricole et l'exploitation minière ou forestière, sont telles que toute la démographie de ces populations s'en ressent. Les crises qui affectent périodiquement certains produits dont la culture est encouragée bouleversent l'économie. C'est ainsi qu' « en 1949 personne n'a voulu de la production (de palmistes) dans un but spéculatif déplorable. La propagande entreprise a marqué un temps d'arrêt, les indigènes avaient d'ailleurs eux-mêmes tiré la conclusion qui s'imposait » (Rapport politique du district de Mouila, 1949). Les conséquences de tels faits sont que l'exode rural s'intensifie, les hommes jeunes découragés par l'échec des cultures industrielles quittent leur village. Il est également inutile de s'étendre longuement sur les inconvénients que présente, du point de vue démographique, l'organisation des chantiers, où les hommes sont séparés de leurs femmes restées au village, ou bien n'y trouvent que des prostituées. Enfin, l'insuffisance nutritive de l'alimentation (en quantité et en qualité) et la médiocrité des niveaux de vie sont incontestablement les causes principales de la faiblesse de la population.

C. RAPPORTS AVEC L'ORGANISATION SOCIALE.

La structure économique de la N'Gounié ne correspond pas à sa structure sociale traditionnelle. Comme le notait le Rapport politique (région de Mouila) pour 1949, « la population essentiellement agricole, de 84.000 habitants, constitue un réservoir de main-d'œuvre où puisent depuis de nombreuses années les entreprises extérieures et intérieures. Ces recrutements, qui ne manquent pas d'affecter profondément la structure sociale, sont même devenus à la longue un élément déterminant d'évolution sinon de dissociation ».

Du fait de l'action des différentes tendances économiques, la population de la N'Gounié est composée actuellement de :

a) une population d'agriculteurs touchée continuellement par les recrutements, composée surtout d'hommes mûrs et âgés qui forment, en conséquence, une sorte de classe dirigeante et possédante ;

b) une masse mi-agricole mi-salariée, mal stabilisée ;

c) une classe de jeunes « lettrés » qui peut difficilement affirmer sa prééminence ;

d) une minorité de « transplantés ».

Il est hors de doute que, de toutes ces catégories, c'est celle des agriculteurs qui est la mieux adaptée, et qu'à son niveau, la structure sociale est la moins atteinte. L'étude de l'organisation

sociale bapounou montre comment la cellule familiale, matrilineaire et patrilocale, répond dans sa composition et dans son mécanisme aux nécessités de l'exploitation du milieu (Savane et Palmiers). Les déplacements d'hommes adultes effectués pour des raisons économiques (vers les chantiers, les mines, les villes) privent la communauté villageoise et familiale de ses éléments les plus actifs ; en même temps qu'ils nuisent à l'économie agricole traditionnelle qui a besoin pour fonctionner normalement et produire suffisamment d'être organisée au sein d'une société cohérente.

D. CONCLUSION.

Le problème dernier, qui révèle toutes ces interactions de données économiques, démographiques et sociales, est celui des niveaux de vie. Il est hors de doute qu'en dernière analyse le but d'une société est de s'adapter toujours mieux à son milieu et d'en tirer de plus en plus de profit. Or, dans la N'Gounié, le niveau de vie des populations indigènes reste très bas : parce que l'organisation économique n'est pas cohérente mais tend, au contraire, comme cela a été indiqué, à opposer une économie traditionnelle et une économie moderne qui se contrarient mutuellement. Dans la mesure même où celle-là demeure étroitement dépendante de celle-ci.

Ce niveau de vie s'exprime dans quelques chiffres :

— un manœuvre gagne en moyenne 25 francs par jour, soit moins de 700 francs par mois (1949) ;

— une femme qui porte au marché, souvent distant de plusieurs dizaines de kilomètres, 6 paniers de sisal par mois (elle ne peut pas en produire plus) qu'elle revend 50 francs pièce et 3 régimes de bananes à 5 francs le kg, gagne en tout, dans son mois, 1.000 francs.

Or un individu a, d'une manière incompressible, besoin mensuellement de 150 francs de bananes, 150 francs de manioc et tarots, 160 francs de viande, 114 francs d'huile, sel, et piment, cependant qu'un pagnon coûte 700 francs ! Et ce sont là des besoins très en dessous de ceux qu'exigerait un niveau de vie décent. En 1949, dans le district de Mouila, environ 9.320.000 francs CFA ont été mis en circulation. Cette somme représente à peine 345 francs CFA par habitant. Il est évidemment impossible qu'ainsi le niveau de vie des populations de la N'Gounié puisse s'améliorer.

La transformation de la situation économique, dans la N'Gounié, dépend donc :

— De la « conciliation » des nécessités de l'économie moderne (exploitation moderne des ressources forestières et minières) avec celles d'une économie agricole modernisée et développée. Le village de Makongonio, dans le district de M'Bigou, est l'image même des contradictions qui existent actuellement entre ces deux formes d'économie : les nouvelles mines de diamant (société SOREDIA) attirent les hommes, la production de palmistes et d'huile de la S.I.P.¹ diminue, les villages se dépeuplent, l'école risque d'être déplacée. Et cependant, la mine ne met en circulation que 700.000 francs de salaires, par mois, pour 800 salariés, ce qui est très insuffisant.

— De l'encouragement des cultures traditionnelles, vivrières (pour améliorer l'alimentation) et « industrielles » surtout (dans la mesure où elles peuvent s'adapter avec l'organisation sociale) pour augmenter les revenus.

— Du développement du commerce par la formation progressive d'une élite économique indigène. Mais il faut penser que cette « élite » ne peut se créer que s'il s'établit une structure économique réelle, à laquelle les villageois puissent participer *directement*.

¹ S.I.P. : Société Indigène de Prévoyance qui est une organisation strictement administrative.

II. — Nyanga. District de Tchibanga.

A. SITUATION ÉCONOMIQUE.

1^o Cultures vivrières.

Elles sont à peu près les mêmes que dans la N'Gounié. Là aussi, la production est demeurée insuffisante.

Un élément important des cultures vivrières, qui n'existe pas dans la N'Gounié, se trouve cependant ici : le riz. La production de paddy ne cesse d'augmenter : elle est passée de 90 tonnes en 1947, à 189 tonnes en 1948, et à 298 tonnes en 1949. Pour 1950, une production de 400 à 500 tonnes était escomptée. Les plantations de riz ne cessent de s'étendre le long de la route N'Dendé-Tchibanga, et la Société Indigène de Prévoyance de Tchibanga est, grâce à cette production importante, l'une des plus riches du Gabon. Le développement de la culture du riz est d'un intérêt considérable pour l'amélioration de la ration alimentaire des populations gabonaises. Il conviendrait cependant de substituer la culture inondée, ou semi-inondée, à la culture sèche actuellement pratiquée le long de la route N'Dendé-Tchibanga, et qui entraîne la dégradation des sols.

2^o Cultures d'exportation.

Comme dans la N'Gounié, le palmiste et l'huile de palme se trouvent parmi les ressources essentielles. La production a évolué de la façon suivante durant ces dernières années :

	1946	1947	1948	1949
Palmistes	3 tonnes	74 tonnes	54 tonnes	44 tonnes
Huile de palme	52 »	38 »	45 »	46 »

La diminution observée s'explique par l'ouverture d'un « chantier » sur la route de Moabi.

Le principal problème économique dans le district de Tchibanga reste lié au projet d'exploitation de la palmeraie naturelle de Moabi, prévue dans le cadre du Plan de l'A.E.F. et dont l'exécution a commencé par l'ouverture d'une route de Mourindi à Moabi.

Ce problème économique est évidemment social et il convient d'en étudier tous les éléments.

La palmeraie naturelle de Moabi se trouve dans le 5^e canton du district de Tchibanga. Les estimations les plus récentes, faites au sujet de son exploitation, fixent son étendue à environ 15.000 ha sur lesquels 40 % sont probablement stériles. Il resterait 9.000 ha à exploiter. En se limitant à 200 m. de profondeur, de chaque côté des 70 km. de pistes et route qui parcourent la palmeraie, la zone exploitée couvrirait 2.700 ha donnant un rendement de 300 kg d'huile à l'ha, soit 840 tonnes d'huile par an, et autant, presque, de palmistes.

Ces chiffres sont approximatifs et il n'est pas sûr que la production puisse atteindre ce niveau. Cependant, sur la base de 500 tonnes d'huile, quel serait l'intérêt économique de la palmeraie, du point de vue des villageois ?

D'après les cours pratiqués en 1950, ces 500 tonnes apporteraient aux producteurs environ 7.000.000 de francs CFA par an, pour 10.623 habitants. Le rapport brut par habitant serait donc environ de 600 à 700 francs ; chiffre qui est presque le double du revenu moyen actuel, par habitant, dans la N'Gounié. Il est donc permis de penser que l'exploitation de la palmeraie de Moabi serait, sur la base d'estimations raisonnablement faites par le Service de l'Agriculture, intéressante

du point de vue de l'élévation du niveau de vie. Surtout si l'évacuation par le port de Mayumba, sommairement équipé, permet de réduire les frais de transport et d'élever les taux d'achat.

Ce problème de l'évacuation de l'huile produite par l'huilerie en construction, soit par Mayumba, soit par la route de Mouila, n'est pas étudié ici. Il joue cependant un rôle fondamental dans l'économie du projet de Moabi.

B. ASPECT SOCIAL.

a) L'organisation sociale des Bapounou de la palmeraie de Moabi est bien adaptée à l'exploitation du palmier, qui est une des ressources anciennes de cette population. L'étude faite, dans un chapitre suivant, du système de parenté et de la structure du peuplement, montre que la dispersion des villages dans la forêt répond à la nécessité pour chaque groupement familial de s'assurer une zone personnelle d'exploitation (nettoyage des palmiers et cueillettes des fruits). La répartition des villages, le long des pistes qui traversent la forêt, devrait donc être respectée, et la construction de routes automobilisables à la place de ces pistes serait un des éléments importants de stabilisation. Le tracé de la route projetée remplirait parfaitement ce but.

b) La démographie de la population bapounou de Moabi est, selon les données précédemment analysées, assez satisfaisante puisqu'elle indique un accroissement important durant les dernières années. Cependant, il convient de tenir compte de la mauvaise situation sanitaire du district de Tchibanga ; pour obtenir un meilleur rendement dans l'exploitation de la palmeraie, et si l'on veut que celle-ci serve à l'amélioration du niveau de vie, il serait nécessaire de prévoir un contrôle sanitaire beaucoup plus étendu. La lutte contre la trypanosomiase devrait être entreprise sur une grande échelle dans ce district encore sérieusement touché par cette grave endémie.

III. — Woleu-N'Tem.

A. SITUATION ÉCONOMIQUE. PRODUCTIONS.

1° *Cultures vivrières.*

Elles ne sont pas différentes des cultures de la N'Gounié ou de la Nyanga : manioc et bananes, tarots, arachides, maïs. Les plantations sont faites dans des portions débroussées de la forêt, sur brulis. Ces plantations sont provisoires : elles durent de deux à quatre ans. Mais on ne peut dire que l'agriculture fang soit tout à fait extensive (et encore moins « destructive » comme l'a affirmé le géographe Jean Brunhes) ; en réalité, les plantations sont toujours faites dans un rayon limité autour du village, et celui-ci peut très bien rester fixé plusieurs dizaines d'années grâce à un système de rotation des cultures. Il semble bien que le « nomadisme de culture » fang ait moins favorisé les déplacements que les raisons strictement économiques liées à l'économie de traite du Bas-Gabon.

Les cultures vivrières sont aussi insuffisantes au Woleu-N'Tem qu'ailleurs au Gabon. Malgré l'apport des produits de cueillette (qui jouent un rôle important et révèlent une bonne connaissance de la forêt), de la chasse et de la pêche, les Fang du Woleu-N'Tem sont mal nourris. Les centres importants sont encore mal ravitaillés. Par ailleurs, une trop grande partie des travaux de culture reste consacrée aux plantations de produits vivriers dont le rendement est médiocre ; l'étendue cultivée en manioc et bananes, par habitant, n'est pas supérieure à celle que l'on trouve

dans la N'Gounié : un demi ha environ par an : elle semble correspondre à un maximum dans les conditions actuelles de travail. La culture en forêt, au Woleu-N'Tem, selon les méthodes traditionnelles exige une assez grande superficie, que G. Sautter a estimée, en 1949, à 1.000 ha pour un village de 500 habitants. Chiffre nécessaire pour assurer une rotation suffisamment longue et apporter la production nécessaire à la consommation.

2^o Cultures industrielles.

Depuis quelques années, se développe la culture du cacaoyer, culture moderne lancée par l'administration, qui transforme et fait progresser rapidement l'économie fang. Les cacaoyères sont de plus en plus nombreuses ; de vieilles plantations sont cultivées à nouveau, en particulier dans la région de Mitzié, et un type d'agriculteur particulier est né : le planteur.

La culture du cacao s'étend dans toute la région du Woleu-N'Tem. Le district de Bitam a la production la plus importante, puis viennent les districts de Minvoul et d'Oyem ; dans les districts de Médouneu et de Mitzié cette culture n'en est encore qu'à ses débuts. Au total, la production de l'année 1949 a été de 2.200 tonnes, chiffre que l'on espère pouvoir porter dans les années qui viennent à 3 ou 4.000 tonnes. Si l'on prend comme moyenne du prix d'achat au producteur le chiffre de 40 francs le kg (et en 1949 le prix du kg a parfois atteint 60 francs), cette production représente la mise en circulation de 90.000.000 de francs environ. Il est certain que c'est du cacao que les Fang du Woleu-N'Tem tirent la plus grande partie de leurs ressources.

Cependant, cette économie à base « riche » n'est pas parfaite :

a) Parce que, si la culture est l'affaire du planteur indigène, le commerce du cacao est, lui, tout entier entre les mains des traitants. Actuellement, les planteurs sont encore trompés sur la quantité et la qualité, et sont victimes du « coxage ». La formation progressive d'une élite économique indigène, de cadres commerciaux, serait un début de remède à cette situation. La création de coopératives, qui a été envisagée, serait seule capable d'apporter une solution satisfaisante et de stimuler la production.

b) Parce que le rendement des plantations est resté insuffisant. Certaines plantations sont mal entretenues, d'autres sont trop éloignées des villages. D'après certaines estimations, de 80 à 90 % de la récolte sont perdus sur beaucoup de plantations du fait des nombreuses maladies qui atteignent les cacaoyers. Il apparaît qu'une éducation technique des planteurs s'impose si l'on veut améliorer les rendements ; l'utilisation méthodique des cuves de fermentation et des claies de séchage constitue un grand progrès — mais qui a besoin d'être généralisé. De plus, la culture des produits vivriers strictement nécessaires accapare une part beaucoup trop grande de l'activité agricole fang, qui pourrait se reporter sur la culture du cacaoyer ou de plantes « riches ».

c) Parce que l'économie fang repose traditionnellement sur un besoin extrêmement vif de *bium* ou « marchandises » qui est mal satisfait. Toute la vie sociale, toute la psychologie fang sont axées sur ce besoin de richesses concrètes, qui vont des femmes aux vêtements. Or, les revenus nouveaux que procure la culture du cacaoyer ne trouvent pas à s'employer, ou tout au moins pas de façon très profitable. Les marchandises qui sont proposées par les commerçants (ceux-ci sont aussi les acheteurs du cacao) sont chères et rares, insuffisamment répandues, et au surplus ne sont pas celles dont l'achat améliorerait le niveau de vie du paysan. Ce sont des articles inutiles, coûteux, de médiocre qualité. Les planteurs sont assez loin de tirer pratiquement tout le bénéfice matériel et tout le profit social qu'ils pourraient obtenir de leur travail.

En résumé, l'économie du Woleu-N'Tem, essentiellement agricole, repose actuellement sur des productions vivrières insuffisantes et de mauvais rendement, et sur une culture nouvelle (dangereuse comme toute monoculture) qui, si elle commence à accroître le volume des ressources, n'est pas encore menée assez rationnellement pour que le niveau de vie puisse, grâce à elle, s'élever d'une manière satisfaisante.

Cette économie est, comme dans la N'Gounié et la Nyanga, en rapport avec des faits relatifs à la structure démographique et sociale de la population fang.

B. RAPPORTS DE L'ÉCONOMIE ET DE LA DÉMOGRAPHIE.

L'amélioration de la situation économique dans le Woleu-N'Tem, si elle n'est pas encore aussi considérable qu'elle pourrait l'être, n'en a pas moins, semble-t-il, d'heureuses répercussions sur la situation démographique ; notées par G. Sautter qui écrivait dès 1949 : « Le développement des plantations de cacao au Woleu-N'Tem en transformant la condition des villageois, semble bien avoir été la cause principale de l'arrêt de l'émigration après 1930. »

Le Woleu-N'Tem garde aujourd'hui sa population, alors que plus à l'Est, dans des conditions géographiques assez semblables, sauf le cacao et les routes, l'Ogooué-Ivindo continue à se vider (Rapport sur le cacao dans l'économie rurale du Woleu-N'Tem). Le district d'Oyem, l'un de ceux dans lesquels l'économie du cacao est en progrès, voit sa population augmenter. Les hommes qui, autrefois, partaient travailler sur les chantiers, dans les villes ou émigraient en Guinée Espagnole, se font maintenant planteurs ; le nombre d'enfants a augmenté assez nettement durant les dernières années, ce croît a été favorisé par une élévation du niveau de vie. L'alimentation semble s'enrichir.

C. RAPPORTS DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ORGANISATION SOCIALE.

La structure sociale tend à se réorganiser du fait des nouvelles conditions d'existence. Autrefois, les nécessités économiques et une agriculture non stabilisée contraignaient les groupes familiaux à se dissocier. Cela, selon un dynamisme économique-social qui est étudié plus loin¹. Actuellement, au contraire, on constate que les groupes familiaux commencent à se fixer à côté de leurs plantations de cacao. Dans chaque famille restreinte, les ressources plus nombreuses permettent à l'ensemble des membres de rester groupé, alors qu'autrefois, certains d'entre eux, les cadets en particulier², étaient contraints d'émigrer pour gagner le montant de leur dot.

Non seulement la structure familiale, mais la structure du peuplement, qui résulte directement de la première, se trouve consolidée par l'amélioration des conditions économiques, et par la fixation au sol qu'imposent les cacaoyères. On peut constater, en comparant le « semis de peuplement » fang tel qu'il existait il y a quelques dizaines d'années et tel qu'il est maintenant, qu'il s'étend au long des routes ; mais, on peut constater qu'en plus le nombre des villages reste stationnaire, et que les villages ne se déplacent plus. Les habitants s'installent plus solidement : dans certaines terres privées de route, nous avons eu la surprise de trouver des tronçons de routes aménagés par les seuls paysans aux environs de leurs villages.

¹ Cf. p. 50 ss., chapitre « Structure sociale et villages Fang ».

² Cf. p. 49, *id.*

A mesure qu'augmentent les ressources, les Fang ne sentent plus le même besoin de sillonner la forêt à la recherche d'emplacements non seulement nécessaires à leurs cultures mais encore présentant un « attrait » économique. Car, en fait — et cela a été vérifié dans tous les villages visités —, les plantations vivrières peuvent toujours se réaliser aux alentours du village, à une distance qui n'excède généralement pas 4 ou 5 km. ; à condition que ces groupements ne dépassent pas un certain optimum. Cette situation ne peut se trouver que là où des revenus suffisants sont tirés de cultures plus riches comme celle du cacaoyer ; la comparaison des groupements du Woleu-N'Tem et de ceux (miséreux) de l'Ogooué est significative.

On peut dire qu'au Woleu-N'Tem, l'expérience « cacao » montre combien les faits économiques, démographiques et sociaux sont intimement liés, et combien une économie en extension permet d'élever peu à peu le niveau de vie. Il convient cependant d'ajouter qu'en ce qui concerne le Woleu-N'Tem, la tâche n'est pas terminée. Le revenu brut moyen par habitant a été en 1949, année de hauts prix pour le cacao, de 1.100 francs environ. Chiffre encore insuffisant, qui montre bien qu'il reste beaucoup à faire pour élever le niveau de vie de la population paysanne ; même s'il est beaucoup plus important que dans les autres régions du Gabon.

IV. — Conclusion.

L'économie des régions que nous avons rapidement étudiées : la N'Gounié, la Nyanga, le Woleu-N'Tem, est essentiellement agricole ; mais cette agriculture, à l'exception de la production de cacao au Woleu-N'Tem, en est encore à un stade très primitif, et il est impossible de parler d'un véritable paysannat.

Dans la N'Gounié et la Nyanga, l'économie agricole reste fondamentalement liée à l'économie de subsistance. Mais, dans de nombreuses populations africaines, ce système est lié à une organisation économique solide appuyée sur une organisation juridique, politique et religieuse complexe, dont le rôle est très souvent, comme chez les Bemba de Rhodésie du Nord, par exemple, d'assurer la répartition stricte et équitable des maigres ressources alimentaires ; chez les Bapounou, la production agricole et la consommation sont maintenant anarchiques dans une large mesure. Cela est certainement en rapport avec l'absence d'une structure familiale rigide et la dégénérescence progressive de la chefferie, ainsi qu'avec le nomadisme de culture et de « traite » qui fut de règle. On retrouve, ici, un fait très fréquent dans l'Afrique noire d'aujourd'hui, la dissolution de l'économie tribale traditionnelle nécessairement liée à celle de l'organisation sociale coutumière.

Chez les Fang du Woleu-N'Tem, la situation économique est différente du fait, on l'a vu, de l'introduction récente de la culture du cacaoyer. Les formes de travail s'en sont trouvées modifiées, et le travail individuel tend à coexister dans de nombreux cas avec le travail collectif, de même que s'instaure peu à peu le régime de la propriété dite individuelle (le travail collectif se développe notamment sous la forme des sociétés de travail, d'origine tribale). Le planteur de cacao fang travaille maintenant pour gagner de l'argent, et la notion de *valeur économique* en tant que telle fait son apparition. Il y a transformation progressive de l'économie typique en une économie à base monétaire permettant capitalisation et spéculation (même réduites).

Un autre aspect essentiel de l'économie des régions considérées, c'est que la production agricole traditionnelle est incapable d'assurer une alimentation rationnelle ; les cultures vivrières ayant un mauvais rendement et se composant pour la plus grande part d'éléments insuffisamment nutritifs, comme le manioc, d'où une alimentation extrêmement pauvre en protéides et lipides.

Mais la constatation fondamentale, et générale, est celle qu'il s'agit d'économies désorganisées, directement conditionnées par l'économie coloniale sans être pour autant intégrées à cette dernière. La mise en valeur médiocre, en raison du caractère encore rudimentaire des techniques, ne rapporte pas *d'abord* aux paysans gabonais ; cependant qu'il reste, à ces derniers, suffisamment de revenus pour que soient détruites les anciennes économies, il leur en reste trop peu pour que s'élèvent les niveaux de vie, dans les limites souhaitables, et que la production soit stimulée.

Structure sociale et villages Bapounou

Les Bapounou sont au nombre de 40.000 environ, dont 12.500 dans la région administrative de la N'Gounié (district de Mouila et Poste de Contrôle Administratif de N'Dendé) et 27.000 dans la région de la Nyanga (district de Tchibanga).

Ils ont été classés par Bruel dans le groupe Eshira, sous-groupe Bayaka ; le même auteur a rangé leur langue dans le sous-groupe M'Pongwé des langues bantoues de l'A.E.F., mais l'apparement est à faire avec les diverses ethnies constituant le groupe Fiotte qui couvre le Bas-Congo. Ils ont, par ailleurs, une ancienne légende d'après laquelle ils sont issus d'un couple (un homme, Binga, et sa femme, Pouanga) qui se serait séparé des Bassangui, groupe ethnique peuplant la région située entre la Haute-Nyanga et la Haute-Louessé.

Les Bapounou se répartissent en un petit nombre de tribus, *ibandu*¹, qui constituaient autrefois des groupes de migration ; mais celles-ci sont plus anciennes que celles des Fang, par exemple, et il est maintenant difficile d'en retracer l'histoire. Ce qui semble certain, c'est que le groupe bapounou est installé dans la région de la N'Gounié-Nyanga depuis au moins une centaine d'années, et qu'il s'est resserré sur lui-même sous la pression des mouvements de population dus à la traite des esclaves ou à l'impulsion d'ethnies plus dynamiques. Diverses légendes font ainsi état des déplacements qu'effectuèrent les Bapounou devant d'autres groupes ethniques, déplacements qu'ils effectuaient sous la conduite d'un chef « porte-drapeau » allié à un animal ; ces chefs, d'après la tradition, leur faisaient traverser selon des procédés toujours miraculeux les cours d'eau qu'ils rencontraient. De telles tribus étaient comparables à celles que formaient par exemple les Bayombe et les Bacongo dans le bassin congolais (les *zimvila* chez les Bayombe). Ces groupes de migration n'ont plus beaucoup de réalité dans l'organisation actuelle de la société bapounou ; ils se sont divisés en clans (*ijumba*), chaque clan étant constitué par l'ensemble des descendants, en ligne utérine, d'une aïeule commune, chacune des sœurs du chef « porte-drapeau » étant devenue une de ces têtes de lignée. Ainsi, la tribu conduite par Mveli Oubiale donna naissance à plusieurs clans qui remontent chacun à une sœur de Mveli Oubiale et qui sont actuellement installés dans la vallée de la N'Gounié (région de Mouila).

Le clan, *ijumba*, est l'élément le plus étendu de la société bapounou. Aux clans, formés par la division des tribus, s'ajoutent des lignages formés par les descendants matrilineaires de femmes

¹ Dans les mots empruntés aux dialectes locaux et écrits en italique le *u* se prononce *ou*.

esclaves dont les enfants appartenaient au maître. Ces groupements, *dibura* (mot désignant le lignage), sont alors caractérisés par une structure matrilineaire et patrilocale. Le Testu avait déjà noté que « lorsqu'un indigène veut se créer un groupe de Babongo (esclaves) il achète une femme de cette race, la met en dépôt dans un groupe déjà constitué ; elle s'y mariera et aura des enfants. Le premier de ses enfants mâles sera le chef du groupe qui se formera ainsi peu à peu. Il aura sur les individus les pouvoirs et l'autorité du chef de famille, touchera une partie des dots » (« *Notes sur les coutumes bapounou de la Nyanga* »¹). Les aïeules de tels groupes n'étaient d'ailleurs pas nécessairement des femmes achetées ; elles pouvaient être simplement héritées, ou données au chef de famille en règlement d'une dette, ou en paiement du prix du sang. Quelle qu'en soit l'origine, ces lignées forment des « gens » d'ascendance matrilineaire mais ayant une organisation patrilocale ; la société bapounou correspond à ce que M. Levi-Strauss a appelé récemment une structure « dysharmonique » ; c'est-à-dire que les catégories familiales sont déterminées par le principe de la filiation utérine, les différents segments horizontaux l'étant par le principe de la résidence autour d'un homme (chef, père, frère ou oncle maternel par exemple).

Toute la société bapounou est caractérisée par la recherche et le maintien d'un équilibre entre ces deux principes. Cet équilibre s'est d'ailleurs modifié avec le temps, et ce que l'on en peut connaître maintenant ne permet que très imparfaitement de reconstituer le système tel qu'il fonctionnait dans son intégralité ; c'est ainsi, par exemple, qu'autrefois les enfants portaient le nom de leur mère alors que depuis quelques dizaines d'années on leur donne celui du père.

I. — Le principe matrilineaire.

Les Bapounou pensent que le sang se transmet par la femme et non par l'homme. Différentes divisions de la société bapounou correspondent à cette croyance : le clan, *ifumba*, qui exprime la descendance jusqu'à une femme-ancêtre fondatrice, et qui est associé à une « terre » ; le matrilignage majeur, *dibura*, subdivision du clan, et qui calcule la descendance à partir d'une « mère » ancêtre plus proche ; les différentes sœurs d'une même « mère », par exemple, sont chacune les têtes de *dibura* ; la descendance d'une femme-esclave est également, on l'a vu, la fondatrice d'une telle lignée ; la *dibura*, c'est l'ensemble des descendants directs en ligne utérine d'une femme connue et nommée. Le nom de certains groupements, *DiburaSimba*, ou *Dibura-Kumba*, par exemple, rappelle qu'ils sont constitués par les descendants utérins d'une esclave du chef Simba, ou du chef Kumba ; ces derniers étaient alors *kaga*, tandis que les enfants de leur esclave étaient leurs *batégula*. L'histoire d'un clan remonte ainsi toujours à une première femme *mukaulila*, à un *kaga* « maître » d'un certain territoire, et à ses *batégula* (« petit-fils »), c'est-à-dire les descendants des enfants nés de ses femmes, chacune d'elles donnant naissance à une *dibura*. Tous les Bapounou appartiennent ainsi à un groupement de descendance matrilineaire.

Dans le cas d'une *dibura* d'esclaves, cependant, le principe matrilineaire ne s'exerce pas de la même manière que lorsqu'il s'agit d'un clan d'homme libre. En effet, en fin de compte, c'est à la mère du *kaga*, fondateur d'un groupe par mariage avec une esclave, que l'on fait remonter la filiation utérine. Les enfants des épouses esclaves appartiennent bien à un matriclan, mais au matriclan de la mère de leur *kaga* dont ils constituent une *dibura* particulière, obéissant, elle aussi, à la filiation matrilineaire.

¹ Cf. LE TESTU, *Notes sur les coutumes bapounou de la Nyanga*, Caen, 1920.

La succession aux fonctions suit également cette règle. Cependant, les rôles joués par le *kaga* et le *katsi* montrent l'influence dans le système bapounou d'un second principe essentiel, le principe patrilocal.

II. — Le principe patrilocal.

Le *kaga* est, avec le *katsi* (frère aîné de la mère), l'homme qui a le rôle le plus important dans la société bapounou ; ces deux termes sont l'expression de l'intervention, au sein de la filiation utérine et des groupes de parenté qu'elle définit, du principe de résidence patrilocal, ou plutôt virilocal. Le *kaga* et le *katsi* sont les hommes qui jouent un rôle prépondérant dans un système essentiellement fondé sur la détermination par les femmes des liens de parenté clanique ; ces fonctions familiales sont l'expression de la reprise par les hommes d'une autorité qui leur échappe du fait de la constitution utérine des *ifumba* et des *dibura*.

Le mari exerce son autorité sur la femme : les Bapounou appartiennent à ce groupe de populations bantoues chez lesquelles l'homme choisit la résidence de sa femme ; c'est ce que A. Richards a appelé le « mariage avec droit immédiat d'emmener l'épouse » (cet auteur anglais ayant reconnu par ailleurs, en Afrique centrale bantoue, des « mariages sans droit d'emmener l'épouse » et des « mariages avec droit différé d'emmener l'épouse »).

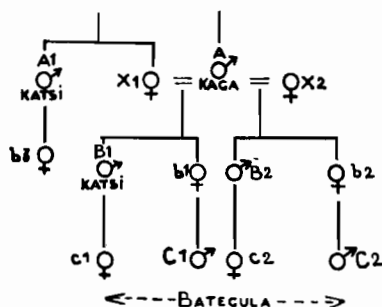
Le « père » exerce son autorité sur ses enfants vivant encore avec lui (ce qui est, maintenant, de plus en plus fréquent), ainsi que sur ses frères et sœurs célibataires : le *kaga* est ainsi le chef d'une unité de résidence qui comprend ses enfants, frères et sœurs, outre ses femmes ; il est le mâle le plus âgé et, dans le cas où il a épousé une femme esclave, son rôle est encore plus actif, puisqu'il s'approprie alors véritablement la descendance de cette femme.

L'oncle maternel exerce son autorité sur ses nièces célibataires et mariées, sur leurs maris, et sur ses neveux. Ceux-ci viennent, en principe, vivre avec lui, c'est-à-dire qu'ils quittent leur père et le clan de celui-ci pour s'intégrer à une unité de résidence qui se forme autour du *katsi*, et qui est un segment du clan. Le groupe dont le *katsi* est le chef est le noyau le plus important de la société bapounou, c'est celui que l'on retrouve à la base de toutes les fondations de villages ou d'écartes. Généralement, le mécanisme de celles-ci est simple : un garçon mâle grandit, quitte son père et s'installe auprès de son oncle maternel ; puis il se marie, et se sépare de son oncle en appelant auprès de lui ses neveux et nièces, qui constituent la cellule initiale d'un nouveau village, avec ses enfants non mariés.

Le principe virilocal fait donc que, dans cette société où l'essence de la parenté se transmet par les femmes, l'actualisation de celle-ci, si l'on peut dire, s'opère du fait de l'autorité des hommes : les *kaga* et les *katsi*. Un Bapounou ne se sent vraiment solidaire d'un groupe de parents que par les femmes, et ce lien clanique matrilineaire est encore extrêmement fort. Mais la segmentation, dans l'espace, de la parenté, se fait autour des hommes, et d'hommes qui ont un rôle particulier : les oncles maternels. Un père et son fils appartiennent à des clans différents, et c'est le frère de la mère qui possède l'autorité sur les enfants ¹.

¹ L'insistance est bien marquée : l'idée de pouvoir se confond avec la notion même de *katoi*.

Du fait de l'équilibre de ces deux principes matrilineaire et virilocal, la segmentation de la société bapounou est donc la suivante :



Les fils B1 et B2 de différentes mères X1 et X2 et d'un même père A (*banamba tayi*) se sentent solidaires et forment un groupement d'hommes unis par leur commune ascendance paternelle. Cependant, la filiation utérine les rattache à des clans différents, chacun étant du clan de sa mère. Leurs enfants sont en partie également de clans encore différents, par leurs mères. L'homme, le *kaga*, qui est à l'origine de tout ce groupe, peut se « recréer » une certaine prépondérance en épousant ses petites-filles, pratique qui a souvent été notée dans les systèmes de parenté bantoue. Le *kaga* se retrouve au niveau des petits-enfants comme la souche d'un groupe qui n'a pas de valeur du point de vue de la filiation utérine mais qui constitue cependant une unité de par la commune ascendance paternelle ; c'est le groupe des *bategula*.

Ce schéma se complète du fait que l'oncle maternel est un autre pôle de cette structure, qui tend à équilibrer les forces « mâles » et les forces « maternelles ». Le frère de la mère X1, le *katsi* A1, est le seul homme, dans la génération immédiatement ascendante de B1, auquel il est possible de se sentir lié à la fois par les liens claniques et par le lien de la solidarité familiale masculine. Et un moyen simple de manifester cet attachement est d'épouser sa fille B3. Le mariage entre cousins croisés, *banamba katsi*, est une pratique courante chez les Bapounou, comme chez les Bapende du Congo Belge et nombre de tribus bantoues. C'est le « bon mariage », le mariage traditionnel.

Les deux principes matrilineaire et patrilocal s'exercent dans la structure de la famille restreinte, composée de l'homme, de ses femmes et de leurs enfants ; il existe un équilibre non seulement entre eux, mais entre leurs groupes respectifs, entre l'*ifumba* et la *dibura* de l'homme et de chacune de ses femmes. C'est ici la notion de *bòdji* qui intervient. Les *bòdji*, ce sont tous les parents de la femme. Les conceptions relatives au mariage bapounou reposent sur l'idée de « l'alliance » qu'il noue, entre l'homme et la femme, mais surtout entre leurs clans. L'alliance *babòdji* entre deux *ifumba* « ne se casse jamais ». Par cette alliance, l'homme reçoit de sa femme la *dibura* à laquelle elle donne naissance, qui appartient à la lignée utérine de cette femme, mais reste en partie sous l'autorité de l'homme qui détient cette dernière en tant que *kaga*. En tant que *katsi*, il joue également un rôle dans les *dibura* de ses sœurs.

La nomenclature de parenté bapounou repose donc, en fin de compte, sur ces deux principes matrilineaire et patrilocal. C'est une parenté classificatoire, désignant d'un même terme tous les individus d'une même classe. Les principales catégories familiales nommées par les Bapounou sont :

a) La relation de *tata* (père) et *mwana* (enfants), ainsi que de *mama* (mère) et de *mwana*. Le frère du père est également nommé *tata*, et la sœur de la mère *mama*. Toute la parenté ma-

ternelle est appelée *ifumba imama* (ou plus précisément *ba-mama*), la parenté paternelle *ifumba itata* (ou plus précisément *ba-tata*).

b) La relation de grand-père (*kaga*) et de petits-enfants (*batégula*) est, comme on l'a vu, l'une des relations fondamentales. On appelle *kaga* le père du père, le père de la mère, ainsi que les frères (relation *fondamentale*) et sœurs de la grand'mère maternelle.

c) La relation entre enfants de frères ou sœurs de la même mère et du même père, qui sont *banambaguyi*, et entre leurs enfants (*banambakatsi*). Les enfants de même père et de mères différentes sont *banambatadji*.

Ces différentes classes de parents sont des éléments constitutifs des groupements résidentiels, dont le dynamisme interne est commandé par les deux principes matrilineaire et virilocal. Un groupe bapounou, établi en un point donné, est la résultante de plusieurs tendances : une tendance à la dispersion du clan, du fait que les femmes quittent leur famille pour aller vivre chez leur mari ; une tendance au regroupement du fait que les hommes issus de la même femme se sentent solidaires, les frères *banambaguyi* s'établissant généralement ensemble et fondant un écart ou quartier de village, les neveux rejoignant souvent leur oncle maternel *katsi*, les petits-enfants mâles (*batégula*) leur *kaga*.

Un bon exemple de cette structure mixte « dysharmonique » est fourni par le village de Dimina près de Mouila.

Les trois fils B₁, B₂ et B₃ de trois sœurs a₁, a₂ et a₃ nées de la même mère X se sont installés à Dimina. Avec eux vit le petit-fils (*mutégula*) d'un frère A₁ des sœurs a₁, a₂ et a₃ ; vivent également à Dimina les enfants mâles C₁, C₂, C₃, C₄, C₅, C₆, de B₁, B₂ et B₃, et les filles non mariées c₁, c₂ de B₂. Enfin, s'est installé dans ce village le fils F d'une sœur de B₃, c'est-à-dire le neveu utérin de celui-ci.

III. — Structure du village.

Le village bapounou est resté une unité de résidence fondée sur les principes matrilineaire et virilocal, et il comprend, en principe, un ou plusieurs groupements « étendus » soumis à l'autorité d'un *kaga*. On nomme, *diburdyami*, ce groupe étendu — un village pouvant se composer d'ailleurs de plusieurs *diburdyami* qui apparaissent comme des embryons de quartiers. Le village se compose de cases, *ndau*, habitées chacune par une famille restreinte, *banandau*, formée par un homme, sa ou ses femmes et leurs enfants vivant à leurs côtés.

C'est là une structure théorique qui n'est pas toujours observée. Car, en fait, il intervient des causes d'altérations dues essentiellement à des faits économiques. En effet, un tel groupe s'étendant sur une profondeur de trois générations peut être suffisamment nombreux pour permettre l'implantation au niveau d'un territoire sans cesse élargi. Très souvent, le groupe initial d'un *kaga* s'est progressivement dispersé ; mais il s'est dispersé en conservant sa structure ; les groupes secondaires se composaient de segments obéissant toujours aux principes matrilineaire et virilocal ; les éléments actifs de cette dispersion ont toujours été, en effet, les *banambakatsi* (neveux utérins) qui habitaient non pas dans le même village que leur oncle, pour ne pas grossir le groupe de leur *katsi*, qui ne disposerait plus de ressources suffisantes, mais aux environs ; assez près de lui pour se sentir toujours membres de son groupe, mais assez loin pour trouver leurs propres ressources. Un très bon exemple de cette dispersion limitée est donné par les Bapounou

de Moabi (Fig. 6). Un groupe initial venu de Mouila sous la conduite de deux frères, qu'accompagnait leur sœur, s'est tout d'abord installé aux environs de Moabi, et a commencé à exploiter les palmiers. Puis, peu à peu, des villages se sont créés autour de ce premier noyau, les frères et les neveux s'éloignant progressivement pour prendre possession d'une partie de la forêt. On retrouve alors la forme de peuplement dispersé mais cohérent qui est la caractéristique des populations de la N'Gounié et de la Nyanga, et qui ne détruit pas, on le voit, le système familial coutumier. Tantôt les fondateurs des nouveaux villages s'installent dans une savane le long d'une galerie forestière, et l'on a le peuplement linéaire de la région de Mouila. Tantôt, ils s'écartent progressivement de leur premier établissement, et l'on a le peuplement de la région de Moabi, dispersé dans la forêt.

Mais, quelles que soient les différentes formes locales que prend ce peuplement, sa structure est toujours commandée par le système de parenté dont le clan *ifumba* et les lignées sont les éléments fondamentaux. La structure du village correspond au système de parenté ; l'autorité revient au *kaga*, descendant en ligne utérine du fondateur du village, et la chefferie se transmet selon le principe de la descendance utérine. Il s'agit, là, de la chefferie coutumière ; la chefferie administrative en effet ne correspond pas souvent à l'organisation familiale clanique ; les chefs actuels de village furent fréquemment choisis dans une lignée d'« esclaves », mise en avant lors de l'établissement de l'administration, les chefs réels appartenant au clan du fondateur du village ne voulant pas se compromettre. On assiste ainsi, maintenant, à une rivalité plus ou moins marquée entre les descendants des deux lignées. La chefferie coutumière se transmettait suivant le principe de la descendance utérine : de frère aîné à frère cadet, puis à neveu utérin, et enfin à fils aîné puis cadet. Sur le vecteur de cette succession matrilineaire, un certain choix pouvait cependant s'exercer. La chefferie administrative n'obéit pas le plus souvent à ce schéma, puisqu'elle est artificielle.

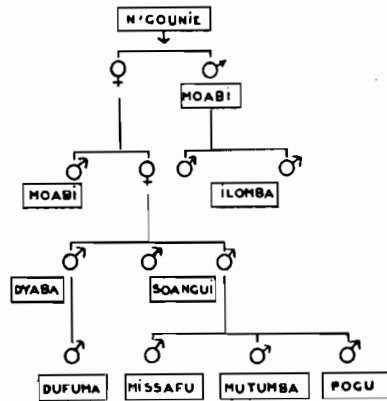


FIG. 6. — Eclatement d'une famille en villages dans la palmeraie de Moabi.

Le clan et la lignée constituent ainsi les éléments de base du village, et du peuplement d'un territoire donné qui est la terre du clan.

La « terre », en effet, est essentiellement propriété clanique collective. En ce qui concerne la propriété foncière, la seule réalité qui compte est l'appropriation du sol, par le chef, lors de son arrivée dans une région. Le territoire est nettement défini par des limites connues (*ndilu*) ;

I. — LA N'GOUNIÉ-NYANGA

(Clichés J.-C. PAUVERT)



1. Village bapounou de la région de Mouila (N'Gounié).
Savane boisée.



2. Case bapounou de la région de Mouila (N'Gounié).



3. Case bapounou de la région de Mouila (N'Gounié).
Fabrication des tuiles de bambou.



4. Le marché du sisal à Bilengui (N'Gounié).



5. Boutiques dans un village du district de Mbigou.



6. La nouvelle route de Tchibanga à Moabi (Nyanga).

il appartient au « chef de terre », *mfumu tchi*, et il s'est trouvé réparti entre les différentes lignées (*dibura*) au fur et à mesure de l'éparpillement de celles-ci. Chaque chef de « famille » s'installant là où il a pu trouver une terre convenant aux cultures nécessaires à son groupe et y fondant un village. Si, normalement, les « plantations » de chaque famille restreinte se transmettent par héritage selon la descendance utérine, il ne s'agit que des récoltes, ne serait-ce qu'en raison du fait que les plantations vivrières doivent se déplacer lorsque la terre est épuisée. La propriété de la famille restreinte n'est ainsi qu'une répartition territoriale provisoire et il n'y a pas de propriété définie pour le groupe de parents composant le village. Les plantations vivrières de manioc et de bananes (celles de palmiers à huile donnent lieu à une appropriation plus précise) sont soumises à ce régime souple, chacun choisissant dans la savane le meilleur emplacement possible. Les produits de la chasse et de la pêche sont également la propriété du chasseur ou du pêcheur ; en ce qui les concerne aussi, seul le territoire du clan est bien délimité, et ce n'est que lorsque l'on va sur la terre d'un autre clan qu'il importe de s'entendre avec le chef de ce dernier. Ainsi, selon certains Bapounou de N'Dendé ou de Mouila, pour faire une bonne chasse on demande la bénédiction des ancêtres, premiers possesseurs de la terre. Ce n'est pas, là, cependant, une règle très stricte ; et elle ne semble être observée que par les descendants d'une lignée d'esclaves ou par le chef d'un clan libre sur une terre qui ne lui est que confiée.

Quant à la propriété mobilière, elle est personnelle ; l'homme et la femme ont chacun des droits sur les biens que leur travail leur a permis d'acquérir. La femme, cependant, à qui reviennent les travaux agricoles, doit partager le produit de ses récoltes avec son mari ; le mari possède la maison, les vêtements qu'il a achetés pour lui et sa femme ou ses femmes ; celles-ci possèdent leurs ustensiles de ménage, qui se réduisent à peu de choses, et ce qu'elles ont pu acheter avec la part qui leur est accordée sur la vente de leurs récoltes.

Ce qui est à retenir des conceptions bapounou concernant la propriété, c'est que le sol n'apparaît pas comme un bien individuellement défini parce que des cultures nouvelles (riches) ne sont pas venues bouleverser l'économie traditionnelle ; tandis qu'au Woleu-N'Tem, les cacaoyers et les caféiers ont apporté une véritable révolution. Le seul remède, pour mieux attacher le Bapounou à son sol, est de lui en faire tirer plus de profit ; c'est ce qu'avait déjà constaté, au Congo Belge, M. de Cleene, en conclusion d'une étude de la propriété chez certaines tribus bantoues. Les palmiers sont encore pour le Bapounou le bien immobilier par excellence, parce que utilisables le plus longtemps et source réelle de revenus.

IV. — Évolution actuelle du système familial et du village.

Le schéma qui vient d'être défini n'est plus actuellement observé dans toute sa rigueur. Le mécanisme matrilineaire-virilocal se trouve faussé. Cette désintégration est due au mouvement continu de migration qui a agité, et agite, les populations du Gabon sous l'influence de la traite d'abord, de la poussée conquérante des Fang, de l'attrance vers les villes, du recrutement.

Une désorganisation grave de la société bapounou s'en est suivie chez les Bapounou de la N'Gounié surtout. Les hommes adultes qui constituaient anciennement les éléments actifs du système, et qui étaient à l'origine de la formation continue de noyaux de peuplements (les hommes mariés formant des groupes nouveaux s'établissant auprès de leur *katsi*) sont maintenant

absents, en grand nombre. Un exemple caractéristique de cette dégénérescence de la famille, et du village, est fourni par le petit hameau de Kéri, près de Mouila. Deux cellules familiales, deux foyers, y restent actuellement, et ce village qui comptait, en 1946, 87 habitants, et, en 1948, 34 habitants, n'en compte plus en 1951 que 14 (Fig. 7). A et B sont fils de deux cousins G et g, le grand-père paternel de B étant le frère de la grand-mère de A. Ce dernier, du clan Moubanda, est resté à Kéri « pour garder la terre des Moubanda » ; mais certains de ses frères sont partis travailler au Poste Administratif de Mouila, d'autres à Libreville, et il n'est resté avec lui, à hommes mariés formant des groupes nouveaux s'établissant auprès de leur *katsi*) sont maintenant la mort de son *kaga* et de son père, que ce cousin B, qui est d'un autre clan, et qui est le petit-fils de son grand-oncle maternel. Du fait de l'affaiblissement progressif du groupe, celui-ci possède de moins en moins de richesses, donc de moins en moins de femmes. Kéri constitue ainsi un village résiduel en voie de disparition ; il est tombé en dessous du « minimum vital » nécessaire à un groupe pour survivre ; il est un exemple typique de tous les petits villages Bapounou de la région de Mouila, désertés maintenant par tous les éléments constitutifs indispensables à une évolution normale.

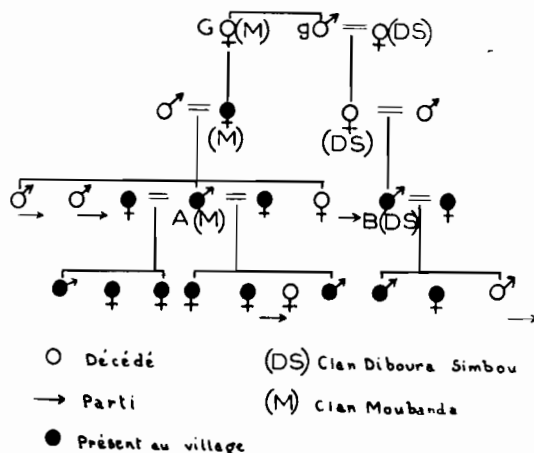


FIG. 7. — Dégénérescence de la famille et du village :
exemple du village de Kéri.

Ceci explique comment se sont produits la dispersion progressive du peuplement bapounou, la disparition des habitants, et l'amenuisement des villages, dont les effectifs ne cessent de diminuer. Chez les Bapounou de la N'Gounié et de la Nyanga, l'organisation familiale n'est plus cohérente et solide du fait que l'équilibre des forces entre le principe matrilineaire et le principe virilocal est rompu. Les hommes adultes quittent leur village, les jeunes gens ne vont plus vivre avec leur oncle maternel (*katsi*) ; celui-ci est très souvent, aussi, parti dans un grand centre ou sur un chantier forestier ou minier. Les segments généalogiques et les noyaux familiaux sont alors désagrégés. Et, parallèlement, il y a dégénérescence de la chefferie.

Structure sociale et villages Fang

(Région du Woleu-N'Tem)

Les Fang, qui rassemblent environ 125.000 individus à l'intérieur du seul Gabon, représentent l'ethnie la plus nombreuse et la plus agissante au niveau de ce territoire. Groupe mobile, organisé pour la conquête et la défense, le peuple fang n'a été fixé au sol que très récemment. Et les anciens documents administratifs, les anciennes études géographiques ou ethnographiques évoquent tous le « nomadisme » ou la « manie migratoire » des groupements fang. Les liens lâches entre l'homme et le sol n'ont que tardivement permis la constitution de véritables « communautés rurales » — le facteur agissant ayant été, au Woleu-N'Tem, la culture du cacaoyer. Dans ces conditions, le mode de peuplement, la structure même du village, furent essentiellement déterminés par la nature de l'organisation sociale et par des raisons commerciales. Il convient d'évoquer, rapidement, chacun de ces deux points.

I. — L'organisation sociale.

L'individu vivant est toujours « situé » au dernier échelon d'une généalogie, il est le dernier terme de la lignée paternelle. Et cette situation — elle est tellement importante que chaque enfant doit, dès son plus jeune âge, connaître sa généalogie — détermine immédiatement les groupes auxquels l'individu participe. Les groupes sont d'extension de plus en plus vaste, de formation de plus en plus ancienne ; ils s'achèvent dans l'unité qu'est la tribu (*ayóg* et anciennement *ayòm*) dont l'origine n'est ni située, ni datée, mais simplement légendaire. A savoir :

1° Le *nd'è bòt* qui est le groupe patrilocal au niveau du village qui a, souvent, son quartier et son corps de garde particuliers. Il place sous l'autorité de l'« aîné » (nommé *ntòl* dans la mesure où il est « l'interprète » du groupe) : sa descendance, ses frères cadets et leurs descendes, quelquefois la descendance de ses oncles paternels. Les *nd'è bòt* sont distingués d'après les noms des « frères » (*bòbéñág*) qui sont à l'origine des groupes actuellement en présence dans le même village ; ce qui est une manière de rappeler la parenté existant entre ceux-ci.

2° *L'abial è bôt*, sous-clan (ou mieux, lignage majeur), qui est un groupe patrilocal au niveau d'une région plus ou moins restreinte¹. Il rassemble tous les descendants de l'ancêtre commun qui a dirigé les migrations depuis le Cameroun jusqu'au Woleu-N'Tem. C'est un groupe distendu. Cependant, là où plusieurs villages de même clan sont voisins, ils sont souvent de même *abial* (c'est un fait fréquent dans le district d'Oyem, par exemple). La lignée des « aînés » y a, en général, la prééminence.

3° *L'ayóg* qui est le clan, dont la dénomination commence toujours par *Esa* (descendance de) ou des formes dérivées, *Esé, Esi, Esó* ou par *Eba* et ses formes dérivées. Il n'a pas de réalité spatiale précise. Il joue un rôle par le nom qu'il impose (on est *Esakora, Esibil*, etc...), par la « fraternité » assez imprécise qu'il implique (les membres d'un même clan se disent *mwanayóg*) et, surtout, par l'obligation d'exogamie qu'il entraîne. Le clan est, avant tout, le groupe dans lequel on ne va pas chercher ses femmes.

4° *L'ayóg* reste cependant une notion confuse correspondant aussi à celle de « tribu ». Elle n'a pris une signification imprécise que dans la mesure où la réalité tribale s'est estompée, à l'occasion des migrations récentes, entraînant la quasi-disparition du mot la caractérisant (*ayom*). C'est un groupe largement compréhensif dont l'origine est antérieure aux anciennes migrations répartissant le groupe au niveau du Cameroun. L'appartenance à un clan a plus ou moins fait oublier l'appartenance à une tribu. Il a fallu le mouvement de « regroupement clanique » pour redonner une vie réelle à la notion de tribu — pour recréer les grands groupes : *Yémisèm, Yémvâg, Yémôdâg*, etc. Sa dénomination ne commence jamais par *Esa*, mais fréquemment par *Yé*. Cette recréation a déplacé, souvent, le niveau auquel se réalise l'exogamie : de clanique, celle-ci devient tribale. C'est cela, de même que les réunions tribales (*ésulan*) remises en honneur, qui fait une réalité actuelle de la notion de « regroupement » des clans (*alar môyóg*).

Au niveau du village, le groupe agissant est le *nd'è bôt*. Il est cohérent par la parenté précise qui existe entre tous ses membres. Il a une réalité politique par la prééminence qu'il accorde à l'aîné (*ntòl*), prééminence en matière de répartition des femmes et des richesses, prééminence au sein du conseil de village. Il a, dans beaucoup d'endroits, une réalité économique : le *ntòl* choisit l'emplacement où se feront les cultures vivrières et le répartit entre les hommes de son *nd'è bôt* ; il organise dans certaines régions (notamment sur Mitzic) les cultures riches de cacao et de café. Ainsi, le *nd'è bôt* apparaît comme une unité familiale, une unité politique, une unité économique.

L'abial è bôt exprime, au niveau d'une région restreinte, une parenté plus ou moins lointaine : ainsi, la parenté réelle des Yéngwi des groupes d'Ebiane et Zorongone (district d'Oyem) remonte à 6 générations, celle des Kòdjé des groupes de Nto et de Mbomo (district d'Oyem) remonte à 3 générations. Mais, cette parenté est rarement un élément d'unité : *l'abial* est souvent partagé en deux groupes antinomiques, voire hostiles, la descendance de l'« aîné » et la descendance du (ou des) cadet(s). C'est un fait général dans les groupements que nous avons étudiés sur le district d'Oyem.

Cette opposition est encore vivante : suffisamment pour que les deux groupes ne veuillent pas être rassemblés ou n'acceptent de l'être qu'en *deux quartiers distincts* du même village. C'est une constatation qui mérite d'être retenue. L'opposition entre aîné et cadets tient essentiellement au mode de répartition des femmes : les dots récupérées par le mariage des filles appartenant

¹ Le mot *abial* signifie à la fois « lieu de naissance » et « lieu d'origine » ; il implique à la fois parenté et localisation précise.

à la « famille » servent d'abord à procurer des femmes au fils aîné ; celui-ci ayant la charge de régler le mariage du (ou des) cadet(s). Lorsque l'aîné ne s'acquitte pas de cette obligation, le cadet doit se séparer du groupe ; de nombreuses scissions s'expliquent par cette raison.

Cette importance attachée à la femme — on peut dire que celle-ci est, pour tout Fang, la « valeur » par excellence — s'explique par des raisons précises. La femme est un instrument de reproduction, un instrument d'alliance ; le mariage crée en effet une « alliance » (*abè*) entre le groupe familial du mari et le groupe familial de la femme. Ainsi, par le nombre de ses femmes, l'homme augmente le nombre des gens composant son groupe familial, améliore sa situation économique, obtient une prééminence politique par le nombre des « alliances » qu'il s'est créées avec les groupes étrangers voisins. Dans la mesure où son groupe est puissant, il peut affirmer sa prééminence ou sa relative autonomie. C'est l'ambition de tout Fang : qu'il soit « aîné » et cherche à maintenir sa prééminence sur ses frères plus jeunes, ou qu'il soit « cadet » et cherche à se libérer de la tutelle du *ntòl*. Ceci explique l'importance accordée à la femme, et le nombre des « palabres de femmes », tous deux très significatifs de la société fang.

Exemples de « ruptures » entre aîné et cadets.

Ayôg (ou Tribu)	Groupe de l'aîné	Groupe du (ou des) cadet(s)	Villages relevant du 1 ^{er} groupe	Villages relevant du 2 ^e groupe
Yéngwi	Gens de Mòndò mvògò Esòndò.	Gens de Nsim Esòndò.	Ebiane, Engongone, Andome, etc...	Zorongone, Méléne, Mikaga, etc...
Kòdjé	Gens de Mòzògo Mombé.	Gens de Asumu Mombé, Mba Mombé, Ebozogo Mombé, Ondo Mombé, Mondu Mombé.	Nto Kodjé etc...	Mbomo, Yossé Mékak, etc...
Yémisèm (Yébmivé)	Gens de Obiré Misi	Gens de Obiré Ekoro.	Mendok, Angone, Ndougayat, etc...	Afénane Messia, Fagne, etc...
Efak	Gens de Ngu Mâmvé.	Gens de Mondu Mâmvé.	Nto Efak, etc...	Mékomo, Bibomo m'Fanne, etc...
Odzip	Gens de Enduma Eswa.	Gens de Einvélé Eswa.	Nkang,	Mbenga, Adzibi Médzome, etc...

Chaque groupement familial s'efforce de vivre avec le maximum d'autonomie. Et M. Bertaut, dans sa thèse consacrée aux Boulou, écrit justement : « aucun lien n'existe entre les familles que celui que crée la nécessité ». La société fang se présente ainsi comme un ensemble de groupements familiaux semi-autonomes ; aucune institution précise n'établit plus des liens solides entre ces groupes et, à plus forte raison, entre les clans et les tribus. Les anciennes « associations »,

les anciens cultes collectifs ont disparu ou n'existent plus qu'à l'état résiduel. Le mouvement de regroupement clanique tenta d'apporter un remède à cette dispersion, à cette fragmentation extrême. Le regroupement des villages apparaît, à beaucoup, comme un remède de même nature : obliger les gens à vivre ensemble, constituer une communauté forte autour d'un village stable, une communauté se créant une structure économique et politique moderne.

II. — L'importance des faits économiques.

L'activité de recherche des « marchandises » (*biium*) et celle de recherche des femmes, toutes deux étroitement liées, ont été signalées dans les études ou documents anciens. Les *biium* sont essentiellement les « marchandises d'échange, cabris, fusils à pierre, marmites, pièces d'étoffe livrées pour l'achat d'une femme » écrit un auteur. « Ce sont des marchandises qu'il leur faut... pour payer la dot de leurs femmes », indique un rapport de 1905. Et les divers documents d'archives de cette époque montrent combien la sécurité politique fut alors liée à la multiplication et au bon fonctionnement des factoreries : « la situation politique dans le cercle du Woleu-N'Tem — médiocre près d'Oyem et de Bitam, franchement mauvaise à Minvoul et à Nzork — est surtout une conséquence de l'incapacité commerciale de la N'Goko-Sangha... trompés nous-mêmes par cette Société, nous avons de bonne foi trompé les indigènes » (Rapport annuel de 1909).

Ces deux citations, prises parmi de nombreuses autres, sont significatives. La recherche des « marchandises » n'est pas essentiellement la recherche des produits de consommation, elle est la constitution d'une richesse provisoire qui permet d'accéder à la vraie richesse : la possession de nombreuses femmes et d'une descendance nombreuse. Nous avons déjà signalé que c'était là, la condition de base lorsqu'un homme veut acquérir la prééminence (en tant que possesseur et dispensateur de femmes) et donner à son groupement familial le maximum d'indépendance.

La compétition pour la femme est d'autant plus dure que celle-ci représente un « produit » raréfié — par le jeu de la polygamie, surtout — ; d'autant plus dure que la répartition des femmes n'est plus précisément réglée (comme dans beaucoup de sociétés archaïques) et que les « aînés » bénéficient d'une position privilégiée. L'actuelle distribution des femmes montre qu'en ce domaine rien n'a changé, bien au contraire.

Pour quatre cantons du district d'Oyem, représentant une population de 7.250 hommes, nous avons recueilli les pourcentages suivants :

Hommes mariés	59 %
Célibataires	41 %

Répartition des femmes entre les hommes mariés :

1 F.	2 F.	3 F.	4 F.	5 F.	6 F.	7 F.	8 F.	9 F.	10 F.	11 F.
25 %	25 %	10 %	4 %	1 %	1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %

Avec ces proportions, un groupe de 100 hommes récupère environ 118 femmes. Il a obtenu plus de femmes qu'il n'en a cédé (en vertu de la loi d'exogamie) aux groupes étrangers. Ce

surcroît est pris dans les régions pauvres avoisinantes. Malgré cela, la proportion des célibataires s'élève à 41 %. Et l'on devine que la compétition pour les femmes et la compétition économique sont étroitement liées.

En dehors d'une élite économique, peu nombreuse, capable de capitaliser et d'utiliser ce capital, la majorité des Fang s'efforce de réaliser son avoir en marchandises et en femmes. Les dots, les cadeaux aux femmes et à la belle-famille, les marchandises accumulées en vue de nouvelles dots, représentent la majeure partie des dépenses effectuées ; la part réservée aux produits de consommation est, proportionnellement, très faible. La possession de femmes et de marchandises (qui sont en quelque sorte des « femmes virtuelles ») est, nous insistons là-dessus, la condition essentielle à la prééminence sociale. Dans cette société où les groupes familiaux sont mal reliés, où la hiérarchie n'existe quasiment pas, l'homme qui joue un rôle est le *nku Kuma*, « celui qui possède ».

Cette recherche des *bium* (et maintenant de l'argent) a largement conditionné le peuplement du pays fang. Celui-ci a été déterminé plus par les lieux et routes de traite que par des considérations agricoles : dispersion dans la région de Makokou au moment où le caoutchouc y est troqué contre des marchandises, descente vers les comptoirs de l'Ogooué (N'Djolé, puis Kango), lutte entre les clans pour la possession exclusive de certaines routes commerciales (sur l'Okano, par exemple), remontée vers le Cameroun pour y traiter avec les comptoirs allemands. Ce sont des raisons de cet ordre qui sont données pour justifier les anciens déplacements et presque jamais des raisons agricoles (terrains épuisés, recherche des meilleures terres, etc...).

L'actuel intérêt attaché à la culture du cacao ne doit pas faire illusion. Le Fang n'est pas naturellement agriculteur. Il fait du cacao dans la mesure où celui-ci « fait » de l'argent et des marchandises ; cette culture n'est, pour l'homme, qu'une activité de substitution remplaçant l'ancienne traite qui était sa tâche essentielle. Elle a l'avantage d'être une culture peu exigeante et une culture qui paie ; si une crise la touchait, nous avons la quasi-certitude que le Fang ne se contenterait pas — parce qu'il n'a pas encore la vocation paysanne — d'une agriculture qui rapporterait médiocrement. L'Administrateur Le Testu écrivait déjà, en 1934 : les cacaoyères « arriveront peut-être à stabiliser les villages... A défaut du goût du travail de la terre que le Pahouin ne prendra jamais, car il le trouve humiliant, il prendra peut-être goût au bénéfice de ce travail ».

La facilité avec laquelle les groupes claniquement différents se sont succédés aux mêmes emplacements, la facilité avec laquelle des groupes faisant sécession se déplacent sur des distances importantes, les droits vagues existant sur la terre (sauf sur les cacaoyères qui tendent à devenir propriété personnelle) montrent bien que l'attachement au sol n'est pas encore solide. Si le peuplement fang s'est maintenu au Woleu-N'Tem (depuis le début du XIX^e siècle, très vraisemblablement) c'est grâce à la situation privilégiée de cette région : elle fut (et reste) un carrefour commercial, elle est devenue un pays appuyé sur une culture riche. Ce ne sont pas des droits précis de propriété foncière, ou l'attachement à une terre clanique bien délimitée qui y ont maintenu les divers groupes fang.

III. — Conditions du peuplement.

Nous avons étudié cinq groupements du district d'Oyem (Yéngwi, Kòdjé, Yébimvé, Efak, Ozzip). Chacun de ceux-ci possède une « tradition » relatant ses migrations à partir du Cameroun et son implantation au niveau du Woleu-N'Tem. Pour l'un d'entre eux, les Yéngwi, cette implan-

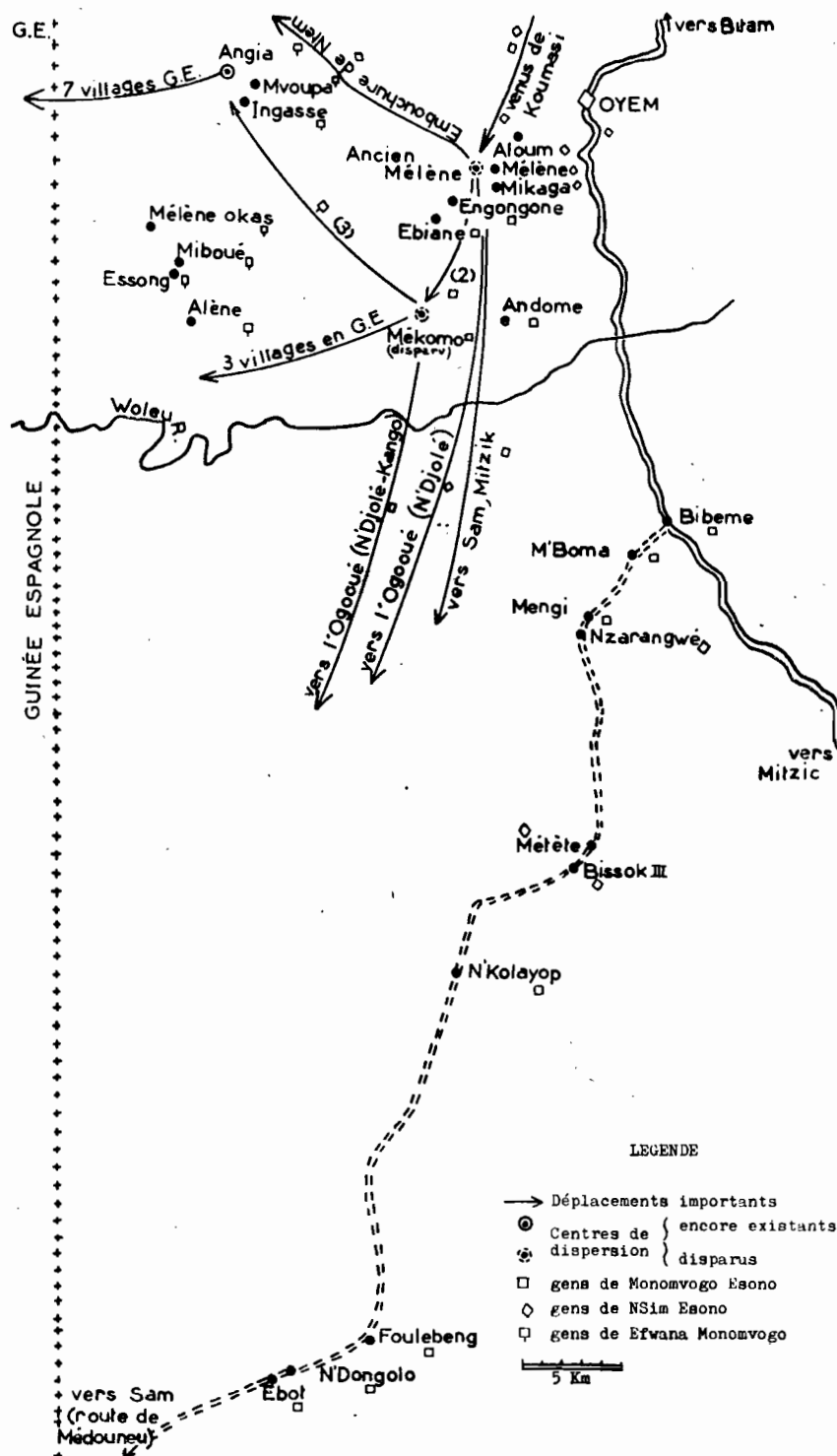


FIG. 8. — Yéngwi des environs d'Oyem (Abial - Esono - Ango).

II. — LE WOLEU-N'TEM

(Clichés J.-C. PATIVERT)



1. Village fang des environs d'Oyem (Woleu-N'Tem).



2. Cases et séchoirs à cacao (village fang de la région d'Oyem).



3. Case d'habitation, abri des hommes et séchoir à cacao d'un village fang (région d'Oyem).



4. Fang de la région d'Oyem (Woleu-N'Tem).



5. Case fang décorée.
(Village de Sake 1 près de Mitzic - Woleu-N'Tem).



6. Village fang de la région d'Oyem (Woleu-N'Tem).

tation semble remonter jusqu'aux dernières années du XVIII^e siècle ; pour les autres, elle s'accomplit au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

L'ancien emplacement où se fit l'installation reste occupé ; le « noyau » du groupe y vit encore ; les villages se sont déplacés à quelques kilomètres du (ou des) village(s) de fondation. A partir de ce « noyau », les groupes familiaux ont essaimé, fondant de nouveaux villages, plus ou moins éloignés, plus ou moins importants, plus ou moins autonomes. Le cas des Yéngwi (Fig. 8) est assez typique :

A partir d'un village unique (Mélène Yéngwi) se sont créés deux nouveaux centres de dispersion (Mékomo et Angia). Ces trois centres ont donné naissance à trois séries de villages, soit :

Mélène : huit villages dans les cantons Kyé-Nyé et Bissok.

Mékomo : dix villages dans les mêmes cantons ; trois villages en Guinée Espagnole.

Angia : sept villages dans le canton Kyé-Nyé ; sept villages en Guinée Espagnole.

Sans compter les villages qui se constituèrent au Cameroun. L'aire d'extension du groupe familial s'est, ainsi, continuellement dilatée.

La constatation vaut non seulement pour les Yéngwi, mais, encore, pour tous les groupements que nous avons étudiés. Quelles sont les raisons de cette fragmentation ? Elles sont difficiles à classer parce que relevant, à la fois, de la structure sociale et de la structure économique. Cependant, les raisons agricoles ne sont jamais évoquées : nous ne connaissons *aucun* village qui se soit fragmenté parce que ses terres de cultures étaient insuffisantes. Il faut chercher des éléments d'explication dans les faits évoqués aux paragraphes précédents :

a) L'opposition des groupes des « aînés » et des groupes des cadets, liée au système de répartition des femmes.

b) L'ambition de tout homme, lorsqu'il tient sous sa dépendance un groupe familial important, de se constituer en groupement semi-indépendant.

c) La nécessité, où se trouvent fréquemment les cadets, de réunir la dot de leurs femmes par leurs seuls moyens. Lorsqu'ils « réussissent », ils arrivent, en raison de leur prééminence économique, à attirer à eux une partie, ou la totalité, du groupe de l'aîné.

d) Tendances qu'a un groupe familial provisoirement lié à un autre (enfants hérités, groupe décimé) à retrouver, dès que possible, son existence autonome. Donnons l'exemple des Kòdjé de Akok et Mbomo : dans chacun de ces villages se trouvaient deux groupes de frères vivant avec leur oncle paternel (à la suite de la mort du père) ; dès qu'il le put, chacun de ces groupes, sous la conduite de l'aîné, retrouva son indépendance ; ainsi se formèrent deux nouveaux villages : Nto et Yossé.

e) Il semble, de plus, qu'il y ait une capacité maxima du groupe atteinte dès la IV^e génération ; c'est à ce niveau que se situent les fragmentations importantes. L'explication donnée est toujours la même : « il y avait trop de monde ». Il faut interpréter : trop de monde pouvant vivre, ensemble, sans palabres ; car ce n'est pas le manque de terres cultivables qui limite le volume du groupe — tous nos informateurs sont formels quant à ce point. Nous pensons que la véritable raison est la suivante : au niveau de la IV^e génération, la parenté se relâche, elle ne crée plus de liens efficaces entre certains éléments du groupe (la qualité de « frère », *mwanényan*, se conservant jusqu'à la III^e génération). Or, le village fang est, avant tout, un groupement familial ; c'est d'une parenté précise, existant entre tous ses membres, que celui-ci tient sa relative cohésion. Lorsque cette parenté se relâche, les liens qu'elle imposait se distendent et le village perd cette cohésion qu'aucune institution ne vient renforcer ou suppléer.

f) La recherche des centres et des routes ou pistes commerçants a provoqué le déplacement des individus ou des groupes — certains chefs ont, ainsi, échelonné des fragments de leur groupement au long d'une piste de traite, comme autant de relais. Maintenant, cet attrait (qui mène vers le Bas-Gabon et Libreville, vers la Guinée Espagnole, etc...) ne joue plus qu'au niveau des individus. Le cacao, le réseau routier (jusqu'à l'époque de la construction de la « grande rocade » A.E.F.-Cameroun) ont contribué à fixer les villages.

Cette tendance à la fragmentation trouve tout de même ses limites ; moins aujourd'hui qu'à l'époque où chaque village devait veiller à sa sécurité. Les groupes trop peu nombreux vont, en général, s'agréger à un groupe plus important avec lequel ils sont en relation de parenté. Dans les situations de détresse (ainsi, au moment de la famine de 1925) tout un mouvement de regroupement s'accomplit.

Telle est la perspective qu'il convient de donner à l'évocation du village fang, tel qu'il se présente au Woleu-N'Tem.

IV. — Le village Fang.

Il convient de l'étudier, parce que les caractéristiques n'en sont pas les mêmes, dans le district de Mitzié d'une part, dans le restant du Woleu-N'Tem, d'autre part.

1° LES VILLAGES DU DISTRICT DE MITZIÉ.

Pour la majorité, ils sont de création relativement récente et ne sont pas encore stabilisés. Cela tient :

— A la situation du district qui est au *voisinage de régions économiquement plus fortes* : c'est vers Médouneu-Libreville, vers l'Ogooué, vers la Guinée Espagnole que les exodes se sont régulièrement dirigés. Cependant que le district n'a aucune structure économique : les cultures riches n'y ont pas été poussées (il a fallu les hauts cours de la dernière campagne du cacao, et les efforts de l'administration, pour arriver à « sortir » 25 tonnes de ce produit !) ; le commerce européen, en conséquence, ne s'y est jamais installé.

— *Au manque de cohésion des villages.* A la suite de la famine de 1924-1925, surtout grave dans cette région, il y eut une véritable panique qui mit toute la population en mouvement. L'administration dut intervenir et reconstituer les villages avec des groupes épars. Le Rapport annuel de 1935 évoque bien la situation conséquente en écrivant : que la population est, ici, « composée de résidus d'*ayôg* regroupés par la force des choses ». Ces groupements sont tout à fait artificiels. Le village a perdu l'homogénéité et la structure familiale qui faisaient sa cohésion.

Les villages ne sont encore fixés ni par les cacaoyères (trop peu nombreuses), ni par leurs constructions (rudimentaires pour la plupart, alors que les cases sont relativement élaborées sur Oyem et sur Bitam). Ils se déplacent ou se fragmentent sous les impulsions les plus diverses :

— Nouvelles installations en fonction des routes récemment créées. C'est ainsi que l'itinéraire imposé par la nouvelle grande route risque de modifier le peuplement du district : les villages s'enquêtent du tracé et manifestent le désir de se déplacer.

— Fragmentation à la suite du mouvement de regroupement clanique : l'unité tribale tendant à se reconstituer au niveau du village.

— Déplacements en fonction d'un système de croyances qui est, ici, plus efficace que dans le restant du Woleu-N'Tem (les morts répétées, les maladies, les faits de sorcellerie, etc...).

Il s'agit, donc, d'un peuplement instable et largement dispersé. En 1948, le district de Mitzié, pour une population de 10.600 habitants, comptait 132 villages (soit une moyenne de 80 habitants par village) dont 33, seulement, atteignaient ou dépassaient 100 habitants.

La fixation et la concentration du peuplement ne peuvent y être recherchées qu'à trois conditions : l'établissement définitif du réseau routier, l'installation de centres commerçants, la création d'une économie réelle reposant sur les cultures dites riches.

2° LES VILLAGES DANS LE NORD DU WOLEU-N'TEM.

Nous prendrons l'exemple du district d'Oyem, où nous avons précisément enquêté sur plusieurs séries de villages. C'est une des régions où le peuplement est le meilleur ; la population s'élève à près de 30.000 habitants (recensement de 1945) ainsi répartis dans les cinq cantons :

Cantons	Chiffre de population	Nombre de villages	Population moyenne par village
Kyé-Nyé	11.400 hts	87 villages	131 hts
Woleu-N'Tem	7.610 hts	57 villages	133 hts
Bissok	5.025 hts	52 villages	96 hts
Ellelem	3.095 hts	35 villages	88 hts
Oyem	2.615 hts	15 villages	174 hts

En dehors du Kyé-Nyé, où le peuplement est étalé sur tout le canton, au long d'un réseau dense de pistes, les villages des quatre autres cantons se succèdent au long de la route Mitzié-Bitam et au long de trois grandes pistes. Les plus fortes moyennes de population se trouvent autour d'Oyem : elles diminuent, au long des pistes, au fur et à mesure que celles-ci s'éloignent du chef-lieu.

Les villages sont, ici, homogènes : chacun d'eux ne comporte (sauf de rares exceptions) que des gens d'une même tribu ou d'un même clan. Dans beaucoup de régions (notamment dans le Kyé-Nyé) plusieurs villages voisins relèvent du même clan, du même sous-clan : la carte manifeste ce fait par de véritables « taches » claniques.

Les villages sont *plus anciennement fixés*. Certains de ceux-ci, qui ont servi de « centres de dispersion » pour les groupes familiaux, sont au même emplacement (compte non tenu de quelques déplacements peu importants) depuis cent ans environ ; beaucoup d'autres existent depuis 75 ou 80 ans.

Les villages sont *modernisés et modernistes*. La case, le mobilier, le vêtement manifestent ici (comme sur Minvoul et Bitam) une plus grande aisance et une modernisation plus poussée que dans la région de Mitzié. Cela tient aux profits apportés par la culture du cacao : rappelons que la campagne de 1949-1950 a commercialisé 2.200 tonnes du produit (à un prix moyen de 40 francs le kg) et rapporté aux producteurs autochtones environ 90.000.000 de francs. Cette évolution économique s'accompagne d'une évolution dans les esprits : des écoles, des dispensaires, sont

demandés par les villageois ; le désir de prendre en mains, d'une manière quasi-indépendante, la gestion des affaires du village, commence à poindre ; l'éducation politique se fait insensiblement et les villageois manifestent leur volonté d'utiliser ce savoir nouveau.

Citons quelques exemples pris dans les groupes Yéngwi et Kòdjé du canton Kyé-Nyé :

Exemples de stabilité des villages.

Tribu	Village de	Fondé depuis	Nombre et raisons des déplacements
Yéngwi	Engongone	V générations	Sans déplacement.
	Ebiane	V générations	Deux déplacements : un sur ordre administratif ; l'autre parce que l'extension des cacaoyères gênait l'extension du village.
	Andôme	V générations	Sans déplacement.
Kòdjé	Mékak	V générations	Un déplacement (à une centaine de mètres) « le village était trop vieux » : reconstruction totale du village.
	Mbomo	IV générations	Sans déplacement.
	Nto	IV générations	Un déplacement (portant sur 500 mètres) ; reconstruction totale du village.
	Akok	V générations	Sans déplacement.
	Yossé	V générations	Un déplacement (portant sur quelques centaines de mètres) ; reconstruction totale du village.

Dans tout le Nord du Woleu-N'Tem, le problème n'est plus, comme dans le district de Mitzic, de fixer le peuplement. C'est chose faite. Il s'agit de réaliser, méthodiquement, de véritables « communautés rurales ». Pour beaucoup de villageois, le projet de regroupement des villages, dû au député Aubame, répond à ce besoin.

Il nous reste à examiner sommairement quels sont les organes à fonctions politiques et juridiques au niveau du village :

¹⁰ Dans chacun des *nd' è bòt*, c'est l'aîné (*ntòl*) qui a un rôle éminent : il est responsable de la cohésion et de la puissance de la famille ; il est juge et arbitre, représentant de la famille auprès des autres groupes familiaux ; il règle les mariages, il est responsable de la gestion des biens. Son pouvoir n'est pas sans limites. Selon la juste expression de M. Bertaut, « il est le premier parmi tous les autres : mais tous se considèrent comme ses égaux »¹.

²⁰ Le *nd' è bòt* du fondateur du village est, lui aussi, « le premier parmi tous les autres ». Le chef de ce groupe a prééminence sur tous les autres *ntòl* ; c'est lui que l'administration transforma en chef de village. Dans ce groupe familial, la « chefferie » est en général dévolue dans la lignée des aînés (de père en fils aîné) sauf exceptions (chef sans descendance, fils trop jeune).

¹ Cf. BERTAUT (M.), *Droit coutumier Boulou*.

Là, encore, il n'y a pas de règles impératives : le chef en fonction peut se retirer s'il se juge trop vieux et céder la place à son fils ; le candidat « de droit » peut être évincé s'il est jugé incapable. Il reste à bien préciser que la hiérarchie est quasi-inexistante dans la société fang : il n'y a pas de chef véritable aux fonctions et droits précis (nous avons employé ce mot à défaut d'un autre), il n'y a que des rôles éminents liés à des raisons historiques (le groupe familial du fondateur est privilégié) et économiques (prestige de l'homme riche, du *nkuma-kuma*).

3° Le « conseil de village » qui comprend tous les hommes âgés (les *nyamòrò*) sans qu'aucune hiérarchie existe entre eux. Chacun s'y affirme à la mesure de sa richesse, de sa valeur personnelle, de son habilité.

4° Enfin, des fonctions récentes : le « conciliateur » (*nté mòzò*) dans les villages où plusieurs tribus se trouvent rassemblées ; le « Président d'*ayóg* », ou *djé ayóg*, dignitaire laissé en place par le récent mouvement de regroupement clanique. Ceux-ci ont, dans certaines régions (exemple : chez les Yébinvé et Yéngwi d'Oyem) acquis et conservé un rôle primordial dans la vie du village.

Ces traits d'organisation ne sont pas à dédaigner. Ils montrent, sur quelle base, il conviendrait d'édifier la structure politique des « villages modernes » conçus par M. Aubame.

Les problèmes posés par le projet de regroupement.

Elaboration d'un programme de réalisations.

Il convenait, après l'étude des données démographiques, économiques et ethnographiques (organisation sociale et familiale), de procéder à un rapide sondage d'opinions, afin de mettre à jour les aspects psychologiques qui révèlent les réactions des paysans gabonais vis-à-vis des problèmes affectant les groupements villageois.

I. — Régions de la N'Gounié et de la Nyanga.

Dans ces régions, plus naturellement dépendantes du Moyen-Congo que du Gabon, et où se trouvent des groupes ethniques identiques ou parents à cheval sur les deux territoires, les influences politiques de Libreville restent très estompées. Beaucoup de gens de la brousse n'ont pas entendu parler du projet de regroupement des villages ; et celui-ci apparaît le plus souvent comme une innovation de l'administration, ou plutôt comme une mesure identique aux anciens déplacements administratifs ; ou encore comme une possibilité de transformation des chefferies — ce qui séduit davantage.

Lorsqu'on évoque la possibilité de gros villages modernisés, on assiste à deux types de réaction : l'acceptation réticente, parce que les personnes interrogées pensent qu'il s'agit d'une décision administrative qu'il est impossible de heurter de front ; ou le refus catégorique (crainte des actions de sorcellerie dans une agglomération nombreuse où les relations de parenté seraient relâchées, crainte des « palabres » à propos des femmes, d'une reprise de l'hostilité entre hommes libres et anciens esclaves, etc...). Il n'y a pas, ici, une élite moderniste nombreuse capable de désirer, et de faire désirer, des villages véritables. Les gens pensent, pour la plupart, que les remèdes à leur crise sont d'une autre nature : empêcher les recrutements et les exodes vers les centres urbains, rétablir la cohésion et l'autorité (ils accusent l'administration, la « civilisation », les récentes réformes, notamment en matière judiciaire, d'avoir détruit l'une et l'autre).

Certains villageois (Bapounou, Banzabi) sont favorables à la création de routes qui ouvriraient le pays et supprimeraient enfin le portage. Ils accepteraient de s'y déplacer à leur gré, de s'y organiser en villages distendus où les groupes familiaux auraient une relative indépendance. Une relative agrégation se réalise déjà autour de quelques centres ; l'exemple de Lébamba (P. C.A. de N'Dendé ¹) est caractéristique : 839 habitants en 4 agglomérations distendues, rayonnant autour du centre commercial (marché et boutiques européennes), du dispensaire, de l'école, du tribunal. Par contre, d'autres groupes ethniques, les Mitsogho notamment, très traditionnalistes, sont hostiles à une modernisation brutale de leurs villages.

II. — Au Woleu-N'Tem.

La situation est, en pays fang, tout à fait différente. L'auteur du projet de regroupement des villages est lui-même d'origine fang, et il a fait pénétrer ses idées un peu partout. Le Congrès Pahouin de Mitzic (1947), le mouvement de regroupement clanique ensuite, ont permis à une élite fang de manifester son désir de modernisation, de prendre conscience des principaux problèmes (d'organisation économique et d'organisation politique).

Cependant, l'accord de la population quant au projet de regroupement n'est pas partout total. Dans le district de Mitzic, par exemple, un sondage d'opinion a donné les résultats suivants :

Villages	Lieu	Opinion émise
Fouma Ndon	Route de Médoune	Village qui a fait sécession au moment du mouvement de regroupement clanique. Refuse de s'agglomérer aux villages voisins.
Doum	»	Favorable au regroupement à condition de conserver la chefferie, chaque groupe familial ayant son représentant.
Sam I	»	Villageois favorables au regroupement des gens de leur <i>ayôg</i> , s'il se fait autour d'eux. Veulent l'unité tribale au niveau du village. Seraient plutôt partisans de « pousser » certains villages, en laissant la liberté de venir s'y agréger.
Sam II	»	A voulu avoir son village indépendant.
Nkar I	Route d'Oyem	Accepterait de se regrouper avec Nkar III, au nom du principe de regroupement tribal : « Nous sommes frères de Yémisèm. »
Nkar II	»	Village qui s'est séparé du précédent (palabres de femmes et de plantations). Refuse de se déplacer pour rejoindre Nkar I. Accepterait l'autre village, sans plus.
Okala	»	Accepterait le regroupement, autour de lui, mais refuse de se déplacer. Propose de rassembler les villages voisins qui pourront, ainsi, continuer à travailler sur leurs plantations — en prétextant que, déjà, leurs terres sont mélangées. Le chef exprime ses réticences en disant : « Pourtant, je ne peux douter de la parole du Député Aubame ».

¹ Poste de Contrôle Administratif de N'Dendé dépendant du district de Mouila.

C'est significatif. Le projet de regroupement n'est pas repoussé, mais l'enthousiasme n'est pas suffisant pour faire accepter et les déplacements, et le travail qu'impliquerait sa réalisation.

Sur Oyem, par contre, où nous avons fait de nombreux sondages, l'accord est unanime. Les villageois acceptent *toutes* les conséquences qu'entraîneraient le regroupement et la reconstruction des villages. C'est une *véritable mystique* qui est née du projet (plus générale, plus agissante que celle provoquée par le mouvement de regroupement clanique). Elle s'exprime par des formules outrées, mais significatives : « Il vaut mieux se rapprocher de son « frère » que de rester auprès de sa plantation » ; « nous nous regrouperons même si nous ne sommes pas aidés par l'administration, même si l'on ne nous encourage pas... » A vrai dire, c'est l'élément « jeune fang » qui exprime des opinions aussi entières. L'enthousiasme nourri par le projet de regroupement s'exprime par les réactions dont nous fûmes l'objet lors de l'enquête : villages préparés pour nous recevoir ; déplacement de la quasi-totalité des hommes qui ont voulu faire connaître leur opinion ; désirs formels exprimés par les représentants locaux, les associations, les jeunes « modernistes » à l'occasion de notre séjour à Oyem. Il faut ajouter, à cela, les encouragements actifs donnés par la Mission Catholique d'Oyem et, aussi, la position favorable affirmée par certaine société commerciale.

Tous les villageois que nous avons consultés sont favorables au regroupement des villages. Les arguments donnés se ressemblent ; ils peuvent être classés ainsi :

— *Arguments d'autorité* : nous avons choisi le Député Aubame ; nous devons lui accorder notre confiance et faire ce qu'il demande.

— *Arguments modernistes* : reprise de ceux donnés par M. Aubame dans sa brochure ¹, ses circulaires, ses conférences. Ils sont surtout exprimés par les « jeunes » qui disent, lorsque les « anciens » manifestent quelque réserve : « les vieux ne comprennent pas la vie actuelle ».

— *Arguments traditionnalistes* : nous devons refaire de gros villages comme il en existait autrefois ; nous devons apaiser nos palabres ; c'est l'argument de la solidarité familiale, clanique, qui avait déjà joué au moment du mouvement de regroupement clanique.

Cependant, cet accord total ne manque pas d'être nuancé :

— Le regroupement ne peut se faire que sur une base clanique ou tribale : dans un même village, uniquement des gens relevant de la même *ayôg*.

— L'emplacement doit être nouveau et ne pas favoriser un village déjà existant ; il doit permettre aux villages regroupés de ne pas être trop éloignés de leurs cacaoyères actuelles (une distance moyenne de 5 km.).

— Des villages différents ou des quartiers bien distincts doivent séparer les groupes familiaux antagonistes (cf., à ce sujet, le chapitre relatif à l'organisation sociale).

— Certains villages expriment le désir de n'agir qu'avec l'appui de l'administration — parce qu'ils ont le sentiment de la médiocrité des moyens matériels qui sont à leur disposition.

Mais, dans toutes les régions où nous avons enquêté, les informateurs nous ont affirmé : que le système de l'extension des cultures vivrières n'était pas un obstacle à la création de villages importants, que les possibilités d'extension des cacaoyères restaient très grandes. L'ancienneté du peuplement confirmerait ce point de vue, comme les observations de M. Favret, ingénieur agronome, qui accompagna notre mission de janvier-mars 1950. C'est aussi l'opinion

¹ AUBAME (J.H.). *Renaissance Gabonaise*. Brazzaville, 1947.

de G. Sautter, géographe, qui enquêta au Woleu-N'Tem en 1949, et qui écrivait alors : « les terrains de culture ne risquent pas de manquer... cependant, l'organisation des cultures vivrières avec un regroupement éventuel des villages serait souhaitable ».

III. — Les conditions d'un regroupement effectif.

Il importe de bien préciser que le regroupement des villages dispersés, par lui seul, n'est pas un remède à la situation démographique et économique du Gabon. Il ne crée rien de plus que des conditions favorables. Il permet une réorganisation du village selon une structure modernisée ; il donne la possibilité d'une éducation agricole, économique, politique ; il rend possible une action sociale et éducative efficace. Il exige un traitement d'ensemble, sinon il n'apporte aucun remède. Et l'on voit, immédiatement, les conditions que ce principe implique :

1° LE VILLAGE DOIT AVOIR UNE STRUCTURE MATÉRIELLE SOLIDE.

Il ne s'agit pas de laisser des villages regrouper leurs cases médiocres... et provisoires. Le villageois doit être « lié » au sol autant par son habitation que par ses plantations riches. C'est ainsi qu'il conviendrait de s'opposer aux regroupements spontanés (comme certaines régions du district d'Oyem envisageaient de le faire en 1950) qui n'auraient pas la possibilité matérielle de bâtir un village décent ; on ne gagnerait que bouleversement et désordre, sans résultats pratiques.

Mais cette organisation matérielle, où l'administration aurait à faire réaliser l'école, le dispensaire, la maison commune, à fournir l'outillage et à guider les paysans dans la préparation des matériaux et la construction des cases, demande des crédits, des hommes, du temps. On en arrive à l'idée qu'il faut établir *un programme échelonné sur plusieurs années* (5 ans, par exemple) qui organiserait l'exécution du regroupement selon les possibilités matérielles et financières. Un chiffre significatif : la seule N'Gounié-Nyanga demanderait « la construction de 39.000 cases, environ, en matériaux durables... » (Rapport administratif de juin 1948).

2° LE VILLAGE N'EST VIABLE, ET DURABLE, QUE S'IL A UNE STRUCTURE ÉCONOMIQUE RÉELLE.

On ne peut pas faire un village à structure matérielle et sociale modernisée sur une économie rudimentaire (à base de manioc et de bananes). L'étude du peuplement gabonais montre que, actuellement, les agglomérations les plus nombreuses et les plus stables sont celles qui restent liées à des centres économiques ou à une agriculture riche (on trouve une moyenne de 111 habitants par village dans le district de Lambaréné, 107 dans le district de Port-Gentil, 120 dans le district d'Oyem, etc...). Il y a *une relation directe* entre le degré d'évolution de l'économie locale et la moyenne d'habitants par village.

Ceci nous amène à diversifier l'exécution du programme de regroupement :

— Dans certaines régions, la réalisation progressive des gros villages sera menée en même temps que l'organisation d'un paysanat déjà actif ; ainsi, au Woleu-N'Tem, le programme de regroupement devrait être lié au programme d'aménagement de l'économie du cacao.

— Dans d'autres régions, il conviendra de « pousser » les centres commerciaux existants (où se trouvent marchés périodiques et boutiques), de les équiper (en y ajoutant école, dispensaire, etc...) et de provoquer l'agrégation des villages voisins aux abords de ces centres d'attraction ; il sera possible de multiplier ceux-ci et d'élargir, ainsi, insensiblement, les *zones de*

modernisation ; c'est ce qui a été tenté dans la N'Gounié (expérience de l'Administrateur A. Maclatchy) et c'est la seule solution avec un peuplement et une économie aussi lâches que ceux de cette région.

— Ailleurs, où l'on crée de toutes pièces, à la faveur du Plan d'Équipement, une économie moderne, on peut, en même temps que cette création, procéder à la réorganisation des villages ; c'est ce qui est possible à Moabi (Nyanga) avec la mise en valeur de la palmeraie (en trouvant un juste équilibre qui permettra de maintenir une activité surtout fondée sur la cueillette tout en créant des villages relativement importants).

Cette économie réelle, pour être saine, ne devra pas agir à sens unique : être simplement de production. Il est bien vrai que les boutiques font plus, pour attirer et maintenir les villageois, que l'école et le dispensaire. Sans une organisation de la production *et de la consommation*, le gros village risque de ne plus être durable. Les avantages qu'on espère de cette formule nouvelle sont d'abord d'ordre économique : possibilité d'obtenir de meilleurs revenus et, surtout, davantage de « marchandises ».

3° LE REGROUPEMENT N'AURA DE SENS QUE S'IL S'ADRESSE A DES POPULATIONS DÉCIDÉES A FAIRE L'EFFORT QU'IL EXIGE, FAVORABLES A LA MODERNISATION QU'IL ENTRAÎNERA.

Toutes les populations ne sont pas également capables de supporter ce bouleversement des habitudes matérielles et sociales, tout au moins dans l'immédiat. Certaines manifestent une volonté de repli sur soi (ainsi, les Mitsogho de la N'Gounié), d'autres une volonté d'abandon (exemple, les Bapounou de Mouila) qui rendent difficile actuellement — sans l'emploi de la contrainte — l'exécution d'un programme de regroupement et de modernisation. Là, encore, nous en arrivons à la nécessité d'un programme souple : l'expérience ne peut toucher *en même temps* toutes les races, toutes les tribus, tous les clans.

Certains groupes ethniques, dans certaines régions, sont « préparés » à la réalisation de cette expérience : nous songeons essentiellement aux Fang du Nord du Woleu-N'Tem. Il est possible, ici, d'entreprendre le regroupement en profitant de l'enthousiasme actuel qui s'attache au projet. Il est même opportun de le faire : les premières réalisations montreront que l'administration n'est pas hostile (ainsi que certains ne manquent pas de le laisser entendre) à cette réforme que les Fang considèrent comme nécessaire à leur adaptation.

Pour les groupes réticents (et ils sont nombreux, en dehors des Fang) il importe de laisser les premières réalisations prendre la valeur d'un exemple — et devenir une tentation. L'utilisation de la contrainte ne ferait que donner, à cette expérience, l'allure de tous les anciens regroupements *forcés* — et la vouerait aux mêmes échecs.

Le regroupement n'apporterait aucun remède s'il ne s'accompagnait d'une réforme complète, touchant les différents aspects de la vie des villages. Cela suppose tout un travail :

— D'ÉDUCATION PROPREMENT DITE : mais bâtir des écoles n'est pas suffisant, il faut les pourvoir d'instituteurs dignes de ce nom ; ceux-ci ne sont actuellement pas assez nombreux — et ce simple fait oblige à échelonner les réalisations.

— D'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE : sur le plan des cultures vivrières, pour une amélioration des rendements, l'introduction de variétés ou de cultures nouvelles, la concentration des terrains autour des villages (dans un rayon de 5 à 10 km. selon les conditions locales) ; sur le plan des cultures riches, pour accroître la production, organiser la collecte et la vente (notamment à l'aide d'organismes du type coopératif). Cela suppose l'utilisation d'un personnel qualifié (dont

il faut assurer le recrutement, pour qui il faut trouver des crédits) et la formation de techniciens africains — là, encore, les réalisations ne peuvent être que restreintes dans l'état actuel des choses, que progressives au fur et à mesure des disponibilités en hommes et en crédits.

— D'ACTION MÉDICALE : et, dans ce domaine, les difficultés sont les mêmes que précédemment.

— D'ÉDUCATION POLITIQUE : on ne transforme pas, du jour au lendemain, des villages habitués à une certaine forme d'administration en municipalités ayant une relative autonomie ; c'est un changement total qui demande à être expérimenté en quelques villages privilégiés, à être contrôlé sérieusement. Dans la réalisation des villages regroupés, c'est à ce dernier avantage — la possibilité d'un rôle politique — que les éléments jeunes songent évidemment.

Nous avons défini les principes généraux d'une politique de regroupement et abouti à cette certitude absolue : la nécessité d'un programme souple, adapté aux conditions locales, et échelonné sur plusieurs années pour permettre une réforme complète. Sans que la prudence dans la réalisation soit un prétexte à différer cette dernière : la reconstruction des communautés villageoises s'impose d'urgence, si l'on veut préserver des ethnies qui sont parmi les plus menacées de l'Afrique Centrale.

Les premières réalisations

Sur la base des données et des principes exposés dans les précédents chapitres, un certain nombre de centres appelés administrativement *centres ruraux*, furent étudiés de façon plus précise et la réalisation du regroupement fut entreprise dès septembre 1950. Le désir du Haut-Commissariat était en effet de tenter le plus rapidement possible un nombre limité d'essais, adaptés aux diverses conditions locales : centres d'attraction dans la N'Gounié et dans la Nyanga, regroupements effectifs au Woleu-N'Tem et dans le Moyen-Ogooué. Ce fut l'objectif fixé à la mission qui séjourna au Gabon durant septembre-novembre 1950.

I. — Région de la N'Gounié.

MODALITÉ DU REGROUPEMENT : Nous avons montré que la formule des « centres d'attraction » pouvait seule donner des possibilités de réussite. Elle s'adapte à une économie mixte de cueillette (palmistes) et d'agriculture (arachide surtout). Elle s'adapte à un mode d'organisation sociale qui ne permet guère que des villages relâchés : des villages-nébuleuses, distendus, rayonnant autour, et dépendant, d'un centre commercial, administratif, sanitaire, etc. (Fig. 9).

Les renseignements, recueillis lors des précédentes missions sociologiques, et les avis des fonctionnaires locaux, conduisirent à choisir la région s'étendant autour de Lebamba (district de N'Dendé) comme champ d'expérience.

Le cas de LEBAMBA est particulièrement typique. Ce gros village apparaît comme un « centre d'attraction » en partie réalisé : quatre villages voisins, n'en formant en fait qu'un seul, apparaissent plutôt comme des quartiers disposés sur un nœud de routes, autour d'un centre commercial. Le village s'est développé durant ces cinq dernières années et groupe maintenant 839 habitants — il a non seulement attiré les petits villages voisins mais, encore, des commerçants européens (qui sont actuellement au nombre de 5). Quelques indications statistiques montrent l'importance (relative) de ce marché ; durant 1949, la production commercialisée sur le marché de Lebamba a été la suivante :

- 120 tonnes de palmistes,
- 40 tonnes d'arachides,
- 12 tonnes de maïs,
- 12 tonnes de pounga¹ (en six mois).

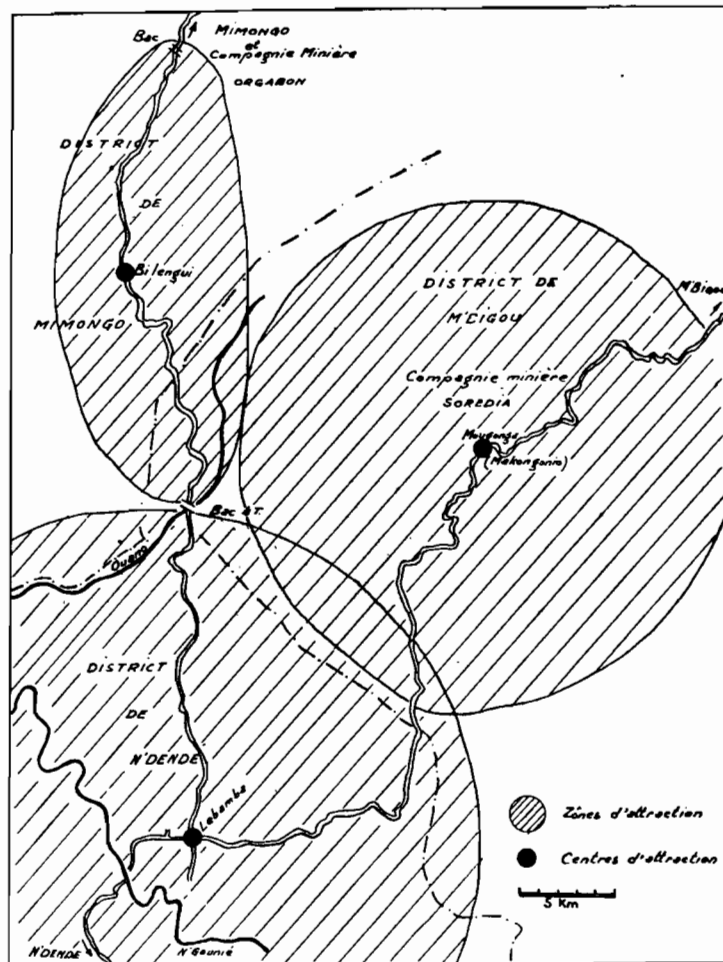


FIG. 9. — Centre d'attraction de la région de la N'Gounié.

Des marchés hebdomadaires, aux vivres, alimentent de plus les chantiers d'ORGABON et de la SOREDIA, exploitations minières importantes. Ils fournissent annuellement, d'une manière approximative :

- 3 tonnes de manioc
- 1 tonne de bananes
- 1 tonne de tarots

¹ Fibre textile collectée par la Société SOFICO.

Bâtiments existants, mais d'ores et déjà insuffisants :

- 1 dispensaire
- 1 école à deux classes (70 élèves en 1949, 180 élèves en 1950)
- 1 marché couvert
- divers bâtiments S.I.P.

La réussite est telle (due, en fait, à la meilleure structure économique de cette région) que deux groupes antagonistes, Bapounou et Banzabi, ont réussi à coexister. C'est un centre qui mérite d'être poussé au maximum, afin d'assurer non seulement le ravitaillement des exploitations locales, mais de favoriser le développement d'une des rares régions du Sud-Gabon où l'économie indigène présente une relative vitalité.

Ce centre rural apparaissait comme le modèle de ceux qui pourraient être nouvellement réalisés. Il se révéla que, dans les mêmes districts, deux centres d'attraction devaient être développés, qui soutiendraient l'effort entrepris à Lebamba : Makongonio et Bilengui.

a) Le village de MAKONGONIO n'est pas, en lui-même, très important ; il compte moins de 200 habitants. Cependant, il constitue l'un des centres actifs du district de M'Bigou (Fig. 10).

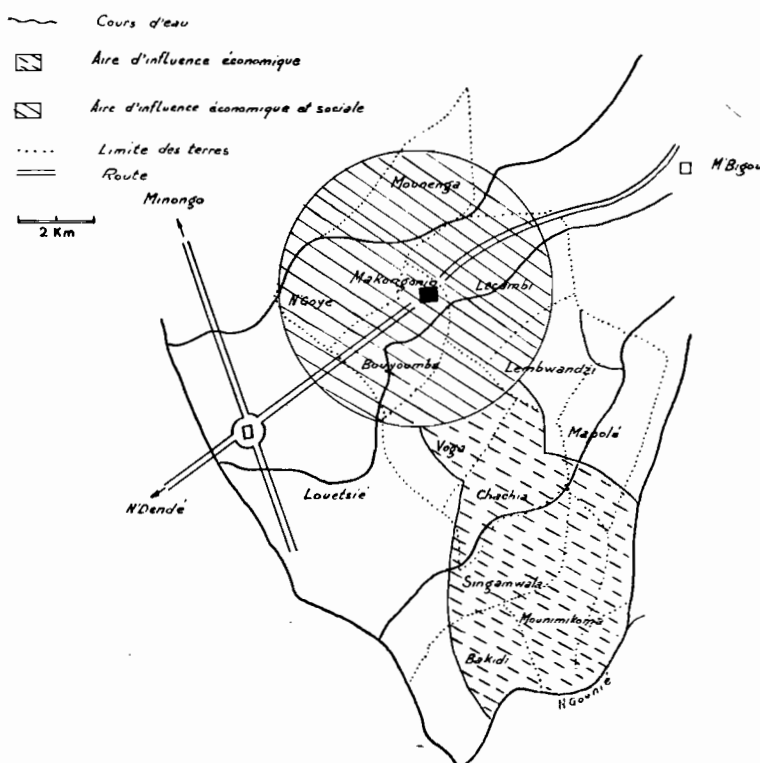


FIG. 10. — Centre de Makongonio.

Economiquement, c'est un nœud de pistes traditionnelles, qui draine la production de 5 cantons (8 terres), ce qui a justifié la construction d'une petite huilerie appartenant à la S.I.P. C'est, d'autre part, du fait de l'ouverture des mines de diamant de la SOREDIA ¹, un marché du

¹ Société de Recherches Diamantifères.

travail important, qui groupe 700 manœuvres, et un marché de vivres pour ces travailleurs. C'est, enfin, un centre commercial où se sont établies 5 boutiques (une seule appartient à un africain, étranger à la région d'ailleurs, les autres ne sont que des « gérances »). La population économiquement intéressée par Makongonio est d'au moins 7.500 habitants, auxquels s'ajoute une partie des manœuvres de la SOREDIA, venus des régions plus éloignées.

Socialement, c'est également un pôle d'attraction intéressant. L'école de Makongonio reste la seule école officielle entre Lebamba et M'Bigou, dans un rayon de 30 km. Bien que l'école de la Mission de Dibouangui retienne une partie de la population scolaire, celle de Makongonio est indispensable pour les enfants des terres situées au Nord de ce village et pour ceux des manœuvres de la SOREDIA. Un dispensaire s'impose également au niveau de cette région, celui de Lebamba, comme celui de M'Bigou, étant trop éloigné ; par ailleurs, le dispensaire prévu par la SOREDIA pour ses travailleurs ne saura satisfaire aux besoins de l'ensemble de la population, pas plus que le dispensaire rudimentaire de la mission de Dibouangui. Dans l'ensemble, la population qui serait intéressée par le centre social de Makongonio peut être estimée à environ 5.000 habitants.

b) Le village de BILENGUI présente les mêmes caractères que Makongonio. Situé en pays Mitsogho, c'est-à-dire dans une région restée assez isolée (aussi bien en raison des difficultés de communication qu'à cause de la « réserve » encore manifestée par cette ethnie), Bilengui est un des deux ou trois centres du district de M'Bigou qui peuvent actuellement accroître leur importance.

Du point de vue économique, l'huilerie installée par la S.I.P. traite toute la production des palmistes de la région s'étendant entre les deux bacs de la Ouano et de l'Ougoulou (sur 50 km. de la route Lebamba-Mimongo). La population gravitant autour de ce centre est d'environ 1.150 habitants répartis en quinze villages, tous solidaires économiquement de Bilengui. Son marché joue le même rôle, par rapport à Mimongo, que Makongonio par rapport à M'Bigou. A la production de palmistes et de pounga s'ajoute la vente de produits vivriers aux chantiers d'ORGABON. Deux boutiques européennes et six boutiques indigènes sont déjà installées.

Du point de vue social, signalons que l'école de Bilengui compte près de 90 élèves et que sa classe unique est très insuffisante : c'est, là, l'unique école entre Lebamba et Mimongo. Le dispensaire de Bilengui s'impose également, si l'on veut donner tout son sens à cette expérience de reconstruction sociale.

D'une façon générale, le marché de Bilengui présente des conditions favorables à une telle entreprise ; ce centre d'attraction devrait se développer grâce à un nouvel effort agricole : plantation de palmiers, et essai de cacaoyer en particulier.

La réalisation des centres de Lebamba, Makongonio et Bilengui, comporte, en fin de compte, les mesures suivantes, envisagées par l'administration :

1^o construction, dans chaque centre, d'une école, d'un dispensaire, d'une maison commune et d'un marché (Fig. 11) ;

2^o développement contrôlé de l'agriculture locale, par la création d'un secteur agricole dont le responsable aura la charge de « pousser » la production d'huile de palme ainsi que de produits vivriers ; sous sa conduite, un certain nombre de cultures dites « riches » (cacao, café, riz) seront également essayées.

Quelques autres centres pourraient être lancés progressivement. Ils ne seront viables que, si, *lieux de marché*, ils sont facilement accessibles aux commerçants et traitants ; que s'ils s'ou-

vrent sur un arrière-pays à production suffisante pour l'approvisionnement de leurs marchés ; que si le commerce local fait l'effort d'y installer des boutiques suffisamment pourvues.

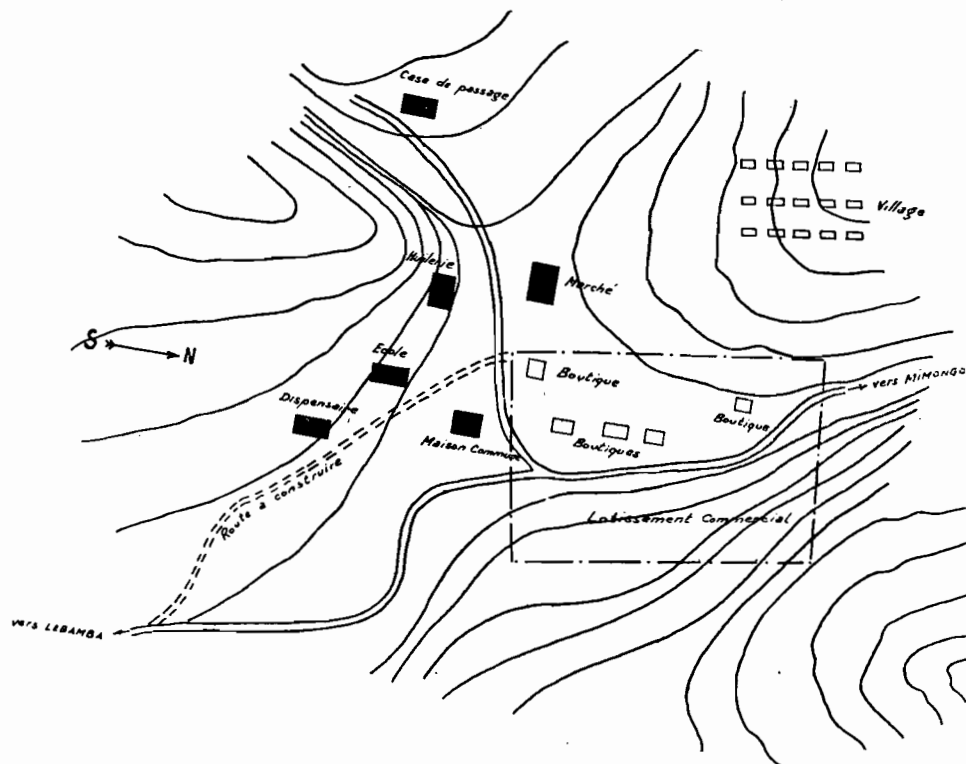


FIG. 11. — Projet d'urbanisme pour Bilengui.

Nous sommes convaincus que tout autre forme de « rassemblement » des villages n'est pas viable, pour l'instant, au sein de cette région. Dans les années à venir, les centres nouveaux pourraient, par ailleurs, être provoqués par l'extension des exploitations minières, par l'installation des chantiers forestiers qui se seraient déplacés (ce qui est sérieusement envisagé en raison de l'épuisement de nombreux peuplements forestiers de la région maritime).

II. — Région de la Nyanga.

La Nyanga est dans une position inférieure en raison de la médiocrité de ses voies de communication : la route N'Dendé-Mayumba est difficilement praticable, l'accès de la palmeraie de Moabi n'est qu'en cours d'aménagement. Ouvrir le pays, telle doit être la première tâche. Tout mouvement de population qui se ferait dans l'état actuel des choses serait absolument prématuré.

Pour le district de Tchibanga, deux types d'organisation des villages peuvent être envisagés :

1° A MOABI, un mode de peuplement qui tiendrait compte, à la fois, des nécessités de la cueillette et des besoins en main-d'œuvre de l'usine de traitement ; une certaine dispersion au long des routes desservant la palmeraie ; une relative concentration aux environs de Mokabe et Moabi. C'est possible, avec la population assez nombreuse du 5^e canton (près de 10.000 habi-

tants). Le mode de fixation au sol devra *ne pas oublier le fait de la propriété clanique* qui reste, ici, très réelle, et ne pas oublier que *toute forme stable d'association ne peut être, en cette région, qu'à base d'identité clanique*. Le fait historique, de la mésentente entre gens de Moabi et gens de Mokabe, doit être pris au sérieux¹ ; il peut servir, au moins, à faire jouer l'émulation entre les deux groupes.

La mise en valeur de la palmeraie naturelle ne sera pas, sans difficultés, une entreprise « payante », mais elle permettra d'ouvrir une région jusqu'alors absolument isolée, elle diffusera argent et marchandises, elle permettra d'organiser et d'éduquer économiquement (on peut songer à une exploitation de type coopératif) un groupe de population particulièrement intéressant.

Cependant, dans l'immédiat, il paraît impossible de tenter une expérience totale (la seule qui puisse être significative) à Moabi, tant que les installations industrielles et la route prévues ne seront pas terminées.

2° « LE PAYS DU RIZ » (route de N'Dendé à Tchibanga). Dans cette région, au contraire, des réalisations immédiates peuvent être tentées, sous la forme de « centres d'attraction » semblables à ceux de la N'Gounié.

a) C'est ainsi que le chef de région et le chef de district, en liaison avec les missions sociologiques, envisagèrent de développer le village de NYALI qui compte près de 250 habitants, et qui est situé à 30 km. de N'Dendé et à 70 km. de Tchibanga, à la limite des régions de la N'Gounié et de la Nyanga. Après Tchibanga, ce village constitue le marché de paddy le plus important du « pays du riz ». C'est en effet grâce au développement de la production de paddy dans la région de Tchibanga qu'un centre comme Nyali a commencé à attirer la population des villages voisins. La formule du « centre d'attraction » prend ici tout son sens : les habitants de deux anciens villages indépendants, Moukambo-Forêt et Igala, sont venus s'installer à Nyali, où les trois chefs cohabitent, l'agglomération de Nyali se composant en fait de trois quartiers.

L'ensemble de la population bapounou gravitant autour de Nyali correspond à environ 4.500 personnes, appartenant à 3 cantons et à 7 terres, réparties en 56 villages.

Au point de vue agricole, la production du marché de Nyali, 86 tonnes de paddy sur les 380 tonnes commercialisées dans l'ensemble de la région de Tchibanga, est importante ; elle représente la structure économique stable qui est la base nécessaire de tout centre rural modernisé. Il convient cependant de tenir compte du fait qu'en raison du peu de fertilité de la savane qui s'étend au pied de la région montagneuse et forestière où est installé Nyali, les possibilités de développement des cultures vivrières nécessaires à un grand centre restent limitées. Il serait prudent de ne pas attirer à Nyali même tous les villages voisins et de laisser ceux-ci au sein d'une aire de dispersion restreinte.

Du point de vue social, il est important de signaler que la population bapounou de la région de Nyali est en bonne situation démographique avec un pourcentage d'enfants particulièrement correct. L'école provisoire de Nyali a attiré, en 1949-50, 80 élèves ; il en était prévu au moins 120 pour la rentrée d'octobre 1950 ; chiffre appelé à augmenter car la population d'« enfants » de 0 à 18 ans dans la zone d'attraction sociale de Nyali s'élève à 480. Le dispensaire de Nyali est également très fréquenté (Fig. 12).

¹ Guerres liées à la compétition pour certains monopoles commerciaux à l'époque de l'économie de traite.

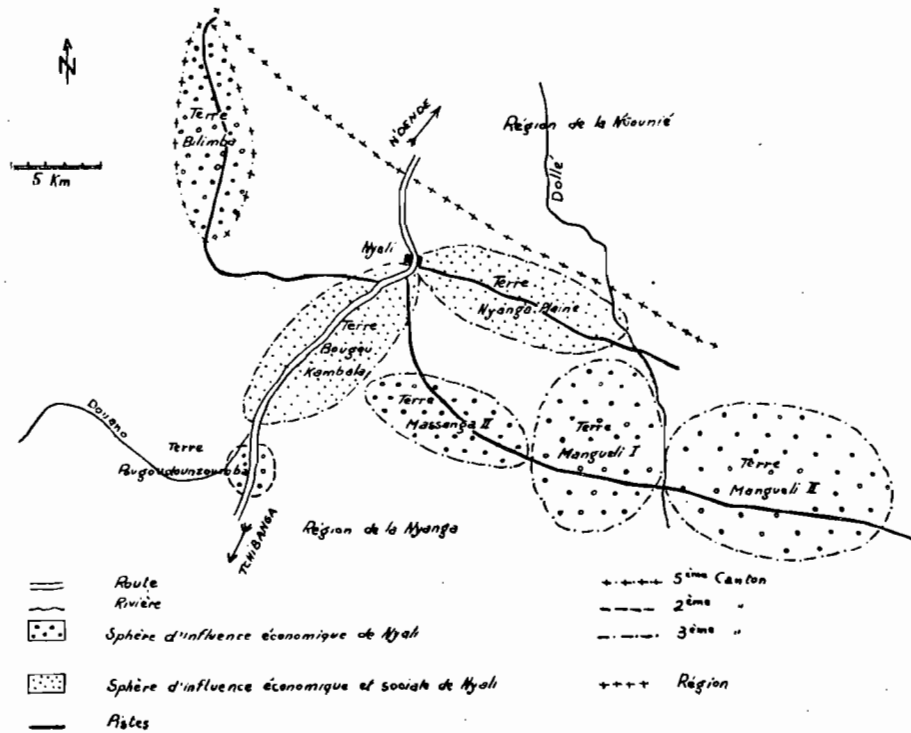


FIG. 12. — Centre de Nyali (Région de la Nyanga).

b) Un second centre, PEGNOUNDOU, fut également envisagé. Situé près du pont sur lequel la route N'Dendé-Tchibanga franchit la Moukalaba, à 30 km. environ au Nord de Tchibanga, dans la zone boisée et accidentée, il compte actuellement 172 habitants de race bapounou.

Ce village est, avec Nyali, un important marché de paddy sur la route N'Dendé-Tchibanga ; il draine la production des trois terres voisines, qui rassemblent au total 2.000 habitants répartis en 27 villages.

Comme dans la zone de Nyali, la population enfantine de la région dont Pegnoundou est le centre est relativement élevée (850 « enfants » de 0 à 18 ans pour 2.000 habitants), et la création d'une école dans ce village s'impose, de même que celle d'un dispensaire.

Le développement de Pegnoundou en tant que centre rural a donc été envisagé par le chef de la région de la Nyanga. Il favoriserait l'augmentation de la production de paddy dans ce secteur ; ainsi se trouverait réalisée dans la Nyanga une expérience sociale et agricole complète, fondée sur la culture du riz, couvrant toute la région de la route N'Dendé-Tchibanga. La modernisation du village de Pegnoundou pourrait être entreprise lors de la réalisation d'une deuxième tranche de centres cantonaux ruraux (Fig. 13).

Comme dans la N'Gounié, l'effort fait pour assurer la modernisation des centres ruraux doit s'accompagner dans la Nyanga d'une intensification du développement de l'agriculture. Aussi bien pour l'amélioration de la production des ressources vivrières nécessaires à la population locale que pour l'augmentation des productions destinées à l'économie de marché (palmistes et paddy). La présence d'un moniteur d'agriculture s'impose dans la Nyanga, et particulièrement au contact des nouveaux centres modernisés.

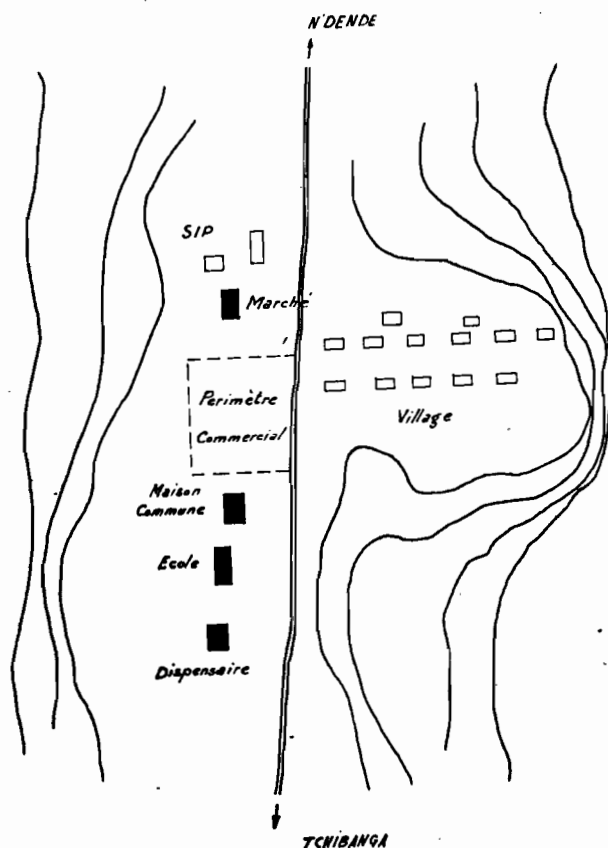


FIG. 13. — Centre de Pagnoudou (Région de la Nyanga).

La création d'un secteur agricole de la N'Gounié-Nyanga, dont la base serait établie à N'Dendé (où résiderait le chef de secteur) et dont dépendraient plusieurs moniteurs (l'un pour les centres ruraux de la N'Gounié, l'autre pour les centres de la Nyanga) apparaît comme le complément indispensable des réalisations sociales décidées.

III. — Le pays Fang par excellence.

On peut nommer ainsi les régions du Gabon peuplées exclusivement de Fang : le Woleu-N'Tem et le district de N'Djolé (région du Moyen-Ogooué). Il convient d'ailleurs de préciser quelques caractères distinctifs :

A) Dans les districts de Mitzié et de Médouneu, la population est encore *mal stabilisée* ; surtout, elle subira l'attrait de la grande route Libreville-Cameroun. Il importe donc d'être fixé sur le tracé définitif de celle-ci avant de bouleverser l'actuel mode de peuplement.

B) Dans le district de N'Djolé, la situation est encore différente, en raison d'un mauvais état démographique et d'un dépeuplement qui se crée insensiblement à la suite de migrations

nombreuses. Cependant le village d'Ebel, situé à la limite du pays fang, semble présenter un certain nombre de conditions favorables à une expérience de regroupement, d'ailleurs voulue par la population :

Ce centre a été proposé par les représentants d'un certain nombre de villages rassemblés lors de la réunion tenue par le Chef du district les 24 et 25 avril 1950. Il fut alors décidé que le futur village, qui prendrait le nom d'EBELVILLE, grouperait les habitants de treize villages : Ebel, N'Kok, Afogo Bidzi, Anonebere, Matete, Memogo, Ayambine, Abame, Elong Eko, Adoumivoung, M'Vang, Otsago Otego et N'Toum ; soit un total de 740 habitants. Cette décision avait été acceptée par le chef de canton et les chefs des villages intéressés.

Le bac d'Ebel se trouve à un emplacement particulièrement favorable du fait qu'il est situé au croisement de la route terrestre Libreville-Cameroun et de la route fluviale de l'Abanga ; c'est un lieu de passage fréquenté.

C'est également un centre important pour la commercialisation des vivres achetés par les mines et les chantiers de la région ; le marché d'Ebel ravitaille en partie la Société minière DULOS, les chantiers forestiers DELAQUARRIÈRE et D'ARLOT DE SAINT SAUD, le SERP.

Une partie de l'intérêt économique d'Ebel s'explique par son caractère de lieu de concentration d'une masse variable de salariés, manœuvres des chantiers et des exploitations ; la population du centre d'Ebel est essentiellement une population mi-agricole mi-salariée. L'installation à Ebel de 9 boutiques montre que la vie économique peut y être relativement importante.

Les plantations des environs du futur centre d'Ebelville peuvent suffire à la consommation de ce gros village. Les habitants des villages regroupés conserveront leurs plantations actuelles, situées dans un rayon de 5 à 6 km. autour de l'actuel Ebel. Le problème de l'abandon ou de la concentration excessive des plantations ne se posera donc pas.

Du point de vue social, il est essentiel de souligner qu'il n'existe actuellement aucune école officielle entre Lambaréné et N'Djolé, dans un rayon de 60 km. autour d'Ebel, ni aucun dispensaire. La population intéressée par la création de ces services sociaux est donc nombreuse (plus de 3.500 individus).

En raison de ces conditions favorables, le choix d'Ebel comme centre de regroupement a donc été approuvé. Les mesures suivantes ont été arrêtées, en liaison avec le chef de district, dès 1950 :

a) Le centre d'Ebelville groupera les habitants volontaires des villages d'Ebel, N'Kok, Afogo Bidzi, Anonebere, Matete, Memogo, Ayambine, Abame, Elong Eko, Adoumivoung, M'Vang, Otsago Otego, N'Toum (Fig. 14).

b) Le centre d'Ebelville sera formé de *blocs* dont chacun correspondra à un des villages déplacés (Fig. 15).

c) Le chef de canton actuel, dont la résidence est à Ebel, rassemblera autour de lui, en un *conseil de village*, les chefs des villages regroupés. A l'intérieur de chaque bloc, l'organisation coutumière par *nd'è bôt* (familles patrilocales) sera conservée, un quartier étant défini pour chaque famille.

C) Dans la région d'Oyem, il apparaît qu'un véritable regroupement est dès maintenant possible. Un début de réalisation est même urgent en raison de l'état d'esprit de la population. C'est la région où le problème du regroupement se pose avec le plus d'acuité.

Un principe *impératif* est à poser au départ : ce pays doit son aisance relative, son évolution plus poussée, aux revenus qu'il tire du cacao ; le programme de regroupement ne peut risquer de bouleverser cette économie de base. C'est un argument de plus — en dehors des raisons données plus haut — pour établir un programme de réalisations échelonnées. On pourrait songer à faire, dans une première « tranche », un village moderne par *ayôg* importante (numériquement) en s'efforçant de toucher les quatre cantons principaux. On bénéficierait des antagonismes ou compétitions qui existent entre *ayôg* en provoquant une véritable émulation.

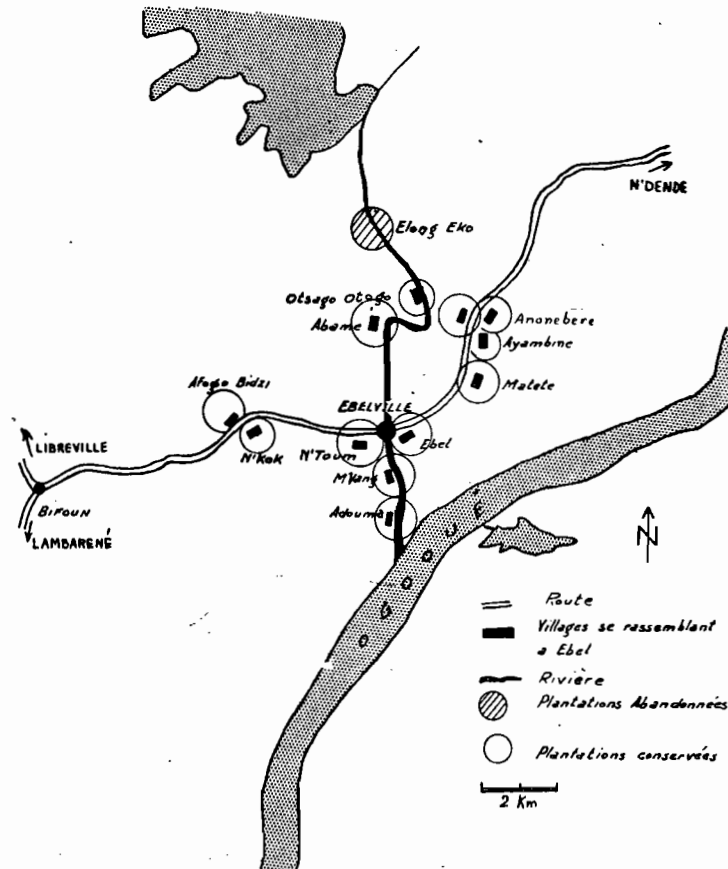


FIG. 14. — Centre d'Ebelville (Région du Moyen-Ogooué).

Plusieurs questions se posent :

— LE CHOIX DU GROUPEMENT ? Qui, dans chaque tribu, participera à la première expérience ? Il faudrait une consultation, des chefs et représentants de l'*ayôg*, qui permettrait de déterminer les « groupes » que ceux-ci envisagent, et l'ordre d'urgence qu'il convient d'adopter dans l'exécution du regroupement. Il faudrait que les premiers « gros villages » soient réalisés à partir de villages éloignés d'Oyem — ceux-là que la distance isole du chef-lieu.

— L'IMPORTANCE DU GROUPEMENT ? Elle ne peut être déterminée d'une manière absolue et unique : on peut admettre, cependant, que plusieurs des villages actuels atteignant ou dépassant 300 habitants, le regroupement n'aura de sens que s'il crée des centres de 500 à 750 habitants.

D'après les calculs établis par G. SAUTTER¹, les cultures vivrières nécessiteraient, avec les méthodes actuelles d'exploitation, de 3.000 à 4.500 ha de terres, ce qui crée une zone exploitée d'un rayon de 3 à 5 km. autour du village.

Quant aux cacaoyères, en comptant les hommes mariés comme seuls cultivateurs et disposant d'une plantation de 4 ha (ce qui est une moyenne à atteindre, mais encore rare actuellement), on trouve qu'il n'y aurait autour du village que 450 à 675 ha de terres plantées.

Le chiffre de 750 habitants apparaît comme un maximum possible, qu'il ne conviendrait de dépasser qu'en raison de conditions privilégiées.

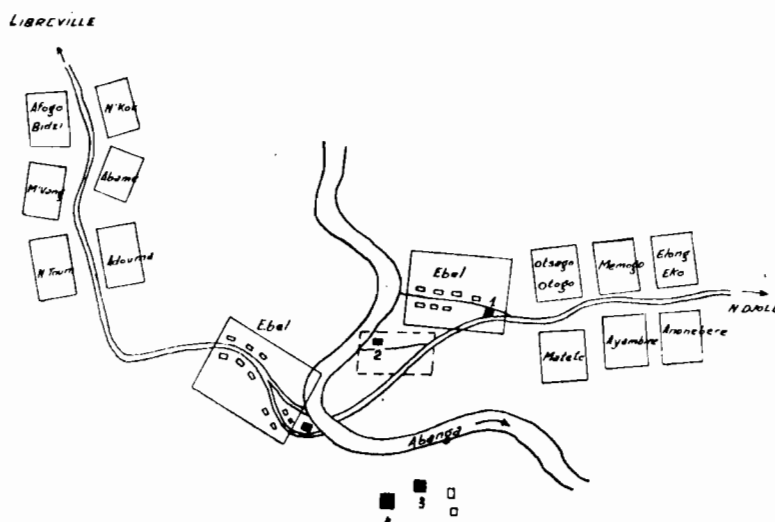


FIG. 15. — Centre d'Ebelville :
répartition des villages regroupés en quartiers.

De plus, le nombre et le choix des villages à regrouper sont déterminés par deux faits :

a) la nécessité de ne rassembler que les gens du même sous-clan ayant une parenté encore proche ; et lorsqu'on aura affaire à deux lignages antinomiques (cf. le chapitre consacré au peuplement fang et à l'organisation sociale) acceptant de vivre ensemble, il faudra prendre la précaution de les organiser en deux quartiers distincts.

b) la nécessité de ne regrouper que des villages voisins pour ne pas entraîner l'abandon des cacaoyères existantes (ou, pire, rendre nécessaire la construction de campements de culture qui seraient autant de « villages en puissance », prêts à prendre réalité au moment des dissensions). On peut admettre que le nouvel emplacement mettrait les anciennes cacaoyères à une distance maxima de 5 à 6 km.

¹ Dans une étude, traitée d'un point de vue géographique, sur le problème du regroupement des villages, 1949. Inédit.

— LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT ? Il pourra être déterminé par une « commission villageoise » (c'est ce qui nous fut demandé) comprenant les représentants des villages mis en cause. Il devra être contrôlé par un médecin, et un ingénieur du Service de l'Agriculture.

— L'ORGANISATION POLITIQUE DU NOUVEAU VILLAGE ? Il faudrait créer un « Conseil de village » (organisme ayant, d'ailleurs, une existence traditionnelle) comprenant des représentants (un homme âgé (*nyamôrô*), un « jeune » pour éviter d'aggraver la coupure qui semble se marquer entre les générations) des groupes familiaux. Ce « Conseil » désignant, en son sein, le chef de village, et assistant celui-ci pour le règlement des affaires importantes.

Et l'on voit que le regroupement n'est pas une affaire facile, pouvant être mise à exécution sur une simple décision administrative. Il suppose, d'abord, une étude précise au niveau de chacun des districts.

Une nouvelle enquête a été menée, par la mission de septembre-novembre 1950, dans les districts de Mitzic, Oyem et Bitam. Les conclusions ont conduit à entreprendre trois expériences de regroupement, deux dans le district d'Oyem, une dans le district de Bitam.

A. — DISTRICT D'OYEM (Fig. 16).

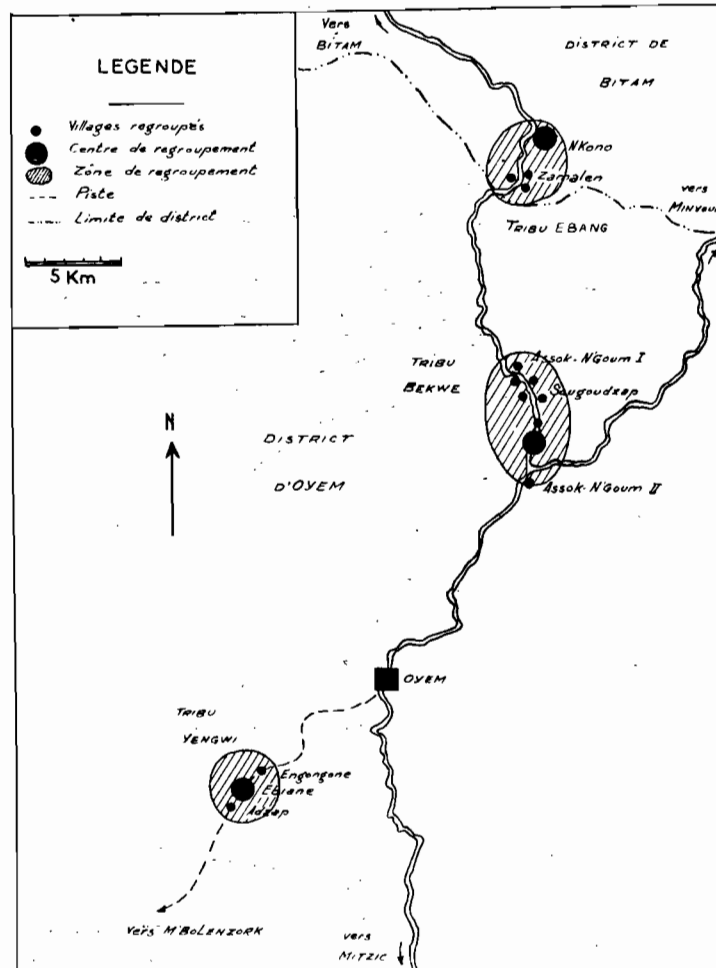


FIG. 16. — Centres de regroupement de la région du Woleu-N'Tem.

a) Les villages de la tribu Yéngwi, installés sur la piste de M'Bolezork, au Sud-Ouest d'Oyem avaient anciennement manifesté leur désir de se regrouper. Une consultation des éléments représentatifs faite par le chef de district avait, par la suite, confirmé cette intention.

Les villages d'Ebiane I, Ebiane II et Engongone ayant d'eux-mêmes choisi et débroussé un emplacement, celui-ci a été étudié et jugé favorable.

Le nouveau village rassemblerait la totalité des habitants de ces trois villages, auxquels quelques habitants du village d'Adzap ont manifesté le désir de se joindre. La population du nouveau centre serait ainsi d'environ 450 personnes.

La situation du nouveau centre paraît intéressante du fait qu'il pourrait constituer un important marché de cacao drainant la production de la piste de M'Bolezork. Placé à 18 km. d'Oyem, ce centre est assez éloigné de cette ville pour que la création d'une école et d'un dispensaire y soit vraiment utile. L'école provisoire existant actuellement attire déjà plus de 100 élèves : ce qui montre un succès notable.

Assez proche de la Guinée Espagnole, il peut constituer également un pôle d'attraction pour les émigrés.

Le plan de la future agglomération a été établi en accord avec les villageois (Fig. 17).

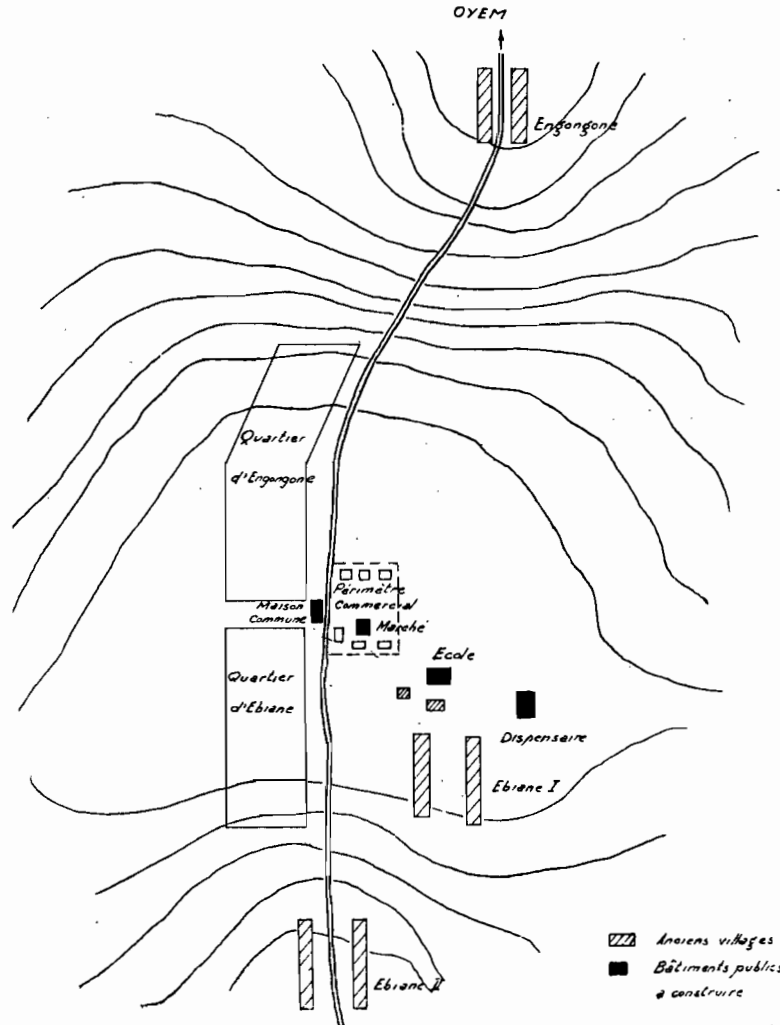


FIG. 17. — Centre d'Ebiane.

b) Le centre d'ASSOK-N'GOUN, proposé par le Grand-Conseiller Evuna, fut retenu par la Commission du regroupement en août 1950, lors d'une réunion à Brazzaville. Il a l'avantage d'être situé à peu de distance de la station agricole dite des Hévéas. La population des villages d'Assok-N'Goum I et II et de Sougoudzap I, II et III, ainsi que d'une partie du village de Médouneu, a donné son assentiment au regroupement prévu, qui intéresse environ 600 individus, tous membres de la tribu Békwaé.

Les villages regroupés s'étendaient au long de la route d'Oyem à Bitam, entre la bifurcation de la route de Minvoul et le km. 24. L'emplacement choisi pour le nouveau village est situé à peu près au centre de cette zone, au km. 20 ; c'était d'ailleurs l'emplacement d'un village autrefois important.

Il convient de noter l'enthousiasme manifesté par la population intéressée, qui a commencé immédiatement à débrousser l'emplacement et qui est, semble-t-il, prête à contribuer activement à l'édification de son nouvel habitat.

On avait, par ailleurs, envisagé d'installer, à Assok-N'Goum, la coopérative pilote des producteurs de cacao. Il est certain que la conjonction de la coopérative et de l'expérience de regroupement serait intéressante et renforcerait la vitalité du centre. De toutes façons, le centre d'Assok est en lui-même viable.

Le plan du nouveau village a été dressé avec l'accord de la population. Des quartiers séparés sont réservés à chaque famille. (Voir Fig. 18.)

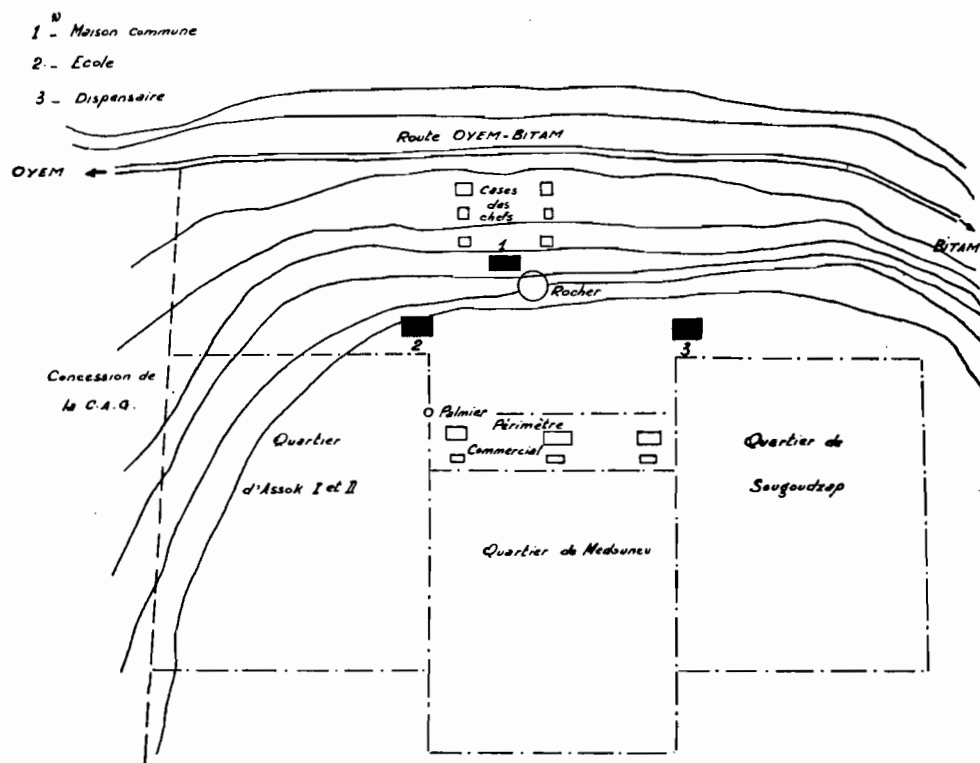


FIG. 18. — Centre d'Assok-N'Goum.

B. — DISTRICT DE BITAM : N'KONO.

Les autorités locales ont jugé utile de tenter une expérience de regroupement dans le district de Bitam. Le chef du district a proposé le village de N'KONO, sur la route d'Oyem à Bitam, proche de la limite des deux districts. Les habitants des villages de N'Kono I et II, de Zamalen I et II avaient d'eux-mêmes, et en complet accord, choisi un emplacement déjà en grande partie débroussé.

La mission d'enquête a étudié les conditions de ce regroupement et l'a considéré comme viable ; il intéresserait la population entière des villages considérés, soit au total 450 personnes environ.

La création d'un marché à N'Kono sera nécessaire, de même que le développement du commerce local, en raison de la distance qui sépare le futur centre des postes de Bitam et d'Oyem.

L'école et le dispensaire y seront également prévus (Fig. 19).

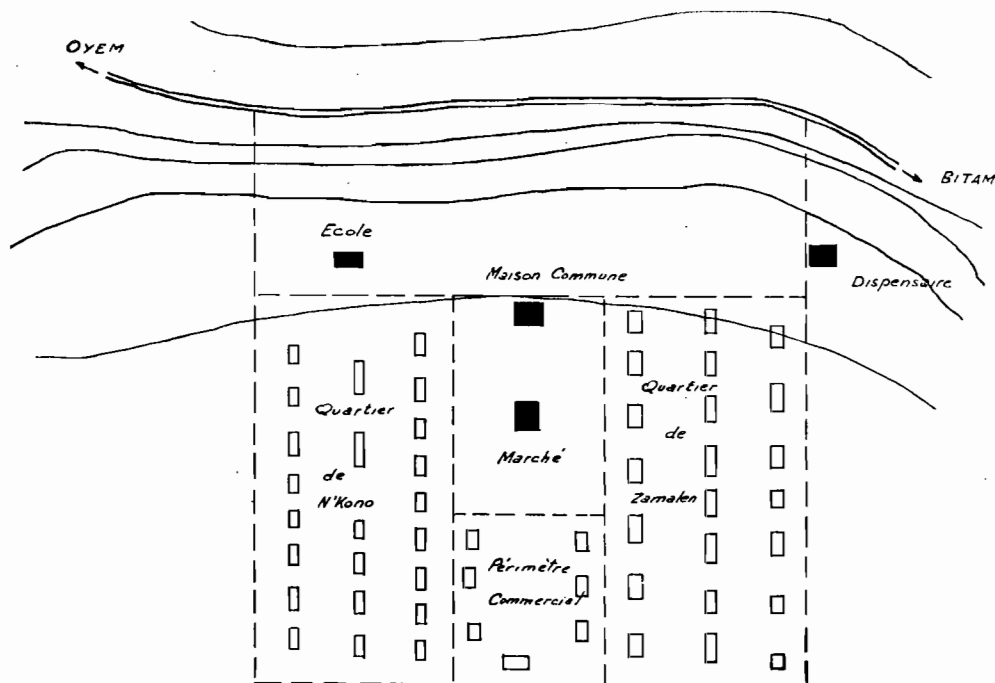


FIG. 19. — Centre de N'Kono (District de Bitam).

CENTRES SECONDAIRES.

Il serait impossible, en raison des crédits actuellement alloués, de réaliser dans l'immédiat un plus grand nombre de véritables centres modernisés ; les villages proposés par la mission d'études ne sont d'ailleurs que des expériences : leur nombre doit rester limité tant que les premiers résultats ne peuvent être appréciés.

Cependant, outre ces centres, il serait nécessaire de favoriser immédiatement d'autres regroupements destinés à satisfaire le désir manifesté par certains villages du Woleu-N'Tem, qui ont déjà préparé leurs emplacements. Ces centres secondaires pourraient bénéficier de crédits restreints et les modalités de regroupement devraient alors y être les suivantes :

Les habitants de plusieurs villages s'étant entendus pour rassembler leurs habitations choisissent un emplacement étudié par les représentants locaux des Services de l'Agriculture et de la Santé, et obtiennent l'accord du Chef de district ; ils le débroussent, le préparent et le divisent en quartiers correspondant à chacun des lignages importants.

Dans ces centres, l'édification des cases d'habitation se ferait à l'aide d'une presse à briques prêtée par l'administration. Il conviendrait également de déterminer, dès le début, un périmètre commercial, de faciliter l'installation des boutiques et d'organiser un marché périodique.

Les centres secondaires envisagés après consultation des représentants locaux seraient :

a) Dans le district d'Oyem :

- | | | |
|----------------------|---|-------------|
| 1. N'Kang | } | Tribu Odzip |
| Essong I, II, III | | |
| Medzome | | |
| 2. Angone | } | Tribu Ozdip |
| M'Dzomossi (Fig. 20) | | |

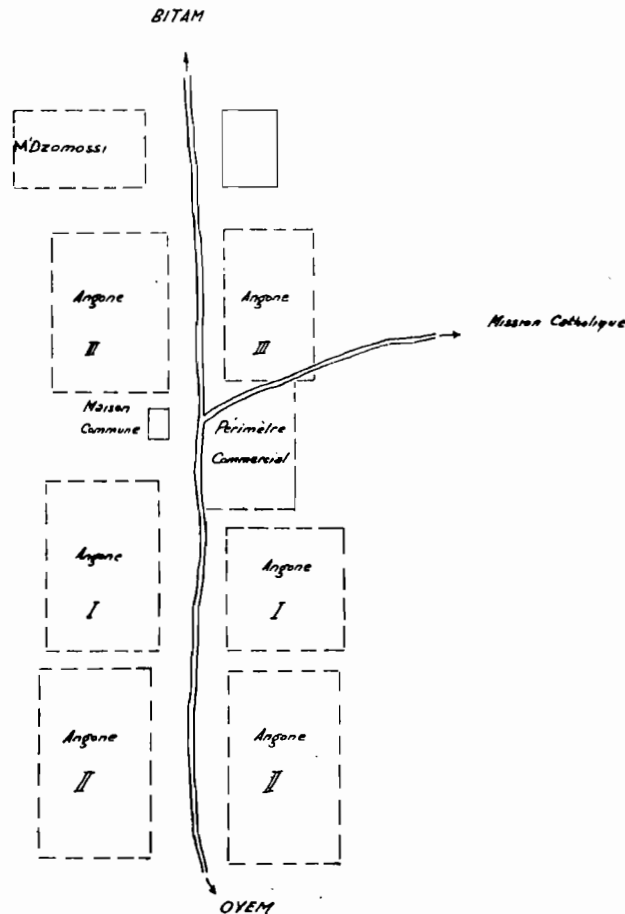


FIG. 20. — Centre secondaire d'Angone (District d'Oyem).

- | | | |
|----------------------------------|---|--------------|
| 3. Andome
Adzebé I et II | } | Tribu Odzip |
| 4. Amvane
Alfoum
Zorongone | } | Tribu Yéngwi |

b) *Dans le district de Bitam :*

- | | | |
|--------------------------------|---|-------------|
| 5. Ofass
N'Kouassi
Biyen | } | Tribu Ebang |
|--------------------------------|---|-------------|

Ce ne sont, là, que les premières étapes d'un programme de réalisations qui devrait s'étendre sur les cinq années à venir. Les réactions des villageois, fang notamment, montrent d'une manière non équivoque leur volonté de modernisation ; il n'est plus possible de se satisfaire d'une action politique et économique sommaire : le progrès que nous avons annoncé, dès le début de la colonisation, est maintenant désiré par un nombre toujours croissant de paysans gabonais.

Conclusion

Nous nous sommes efforcés de préciser, au cours de cette étude, les caractères de ce qu'on a pu appeler la « crise gabonaise » et de définir, ensuite, les possibilités d'action sociale — montrant, à chaque fois, l'urgence d'une véritable entreprise de reconstruction. C'est que le Gabon apparaît actuellement comme un territoire sous-peuplé, dont l'organisation économique est récente (chantiers forestiers, mines et plantations de cacaoyers ne sont actifs que depuis 1920 ou 1930), grande consommatrice d'hommes (dans la mesure où elle compte sur un nombre considérable de manœuvres) et mal adaptée aux besoins indigènes. Il apparaît, aussi, que les conséquences de deux siècles de *traite* constituent encore un très lourd handicap : traite des esclaves déportatrice d'hommes¹ et créatrice de guerres et de razzis, puis traite des marchandises qui a maintenu les antagonismes en raison de la lutte pour les « monopoles » et a orienté les économies traditionnelles vers une économie mercantile.

Cette place prise par la traite des marchandises a, très tôt, permis à l'économie de marché de dominer l'économie agricole et artisanale de subsistance. Un déséquilibre s'est créé, que les développements ultérieurs du territoire — ne mettant en valeur que certains secteurs, chantiers forestiers et mines — ont accentué. L'emprise de l'économie capitaliste s'est continuellement affirmée, même lorsqu'un paysannat se reconstitue sur la base d'une production de palmistes ou de cacao : parce que la demande de ces produits (et les revenus qu'ils peuvent laisser aux villageois) est directement, brutalement, liée aux vicissitudes du marché mondial. Le déséquilibre n'a fait que s'accroître, au détriment des économies traditionnelles dont beaucoup sont minées. C'est, là, un phénomène caractéristique de toute économie coloniale ou para-coloniale ; nous le retrouvons au Congo Belge. (« Nous sommes dans une impasse : à côté d'entreprises européennes prospères, l'économie indigène végète », écrit le Gouverneur Général Ryckmans) aussi bien qu'au Maroc (où R. Hoffher et R. Morris constataient la nécessité urgente de « rechercher les conditions de contact des deux économies superposées »). Toutes les tentatives dites de modernisation doivent d'abord s'efforcer de remédier à ce désajustement.

Nous venons d'indiquer que les exploitations européennes furent grandement consommatrices de main-d'œuvre, provoquant directement ou indirectement des déplacements de population, bouleversant les structures démographiques. Le Rapport annuel de 1928 précise qu'« il reste beaucoup à faire pour parer à la diminution de la population indigène, résultat d'un recrutement intensif de main-d'œuvre » et évoque les « conséquences graves » de cette « émigration » : « le départ, de leur village, des hommes adultes, pour les exploitations de la Côte, amène une

¹ RINCHON (P.). *La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens. Histoire de la déportation de 13.250.000 Noirs en Amérique*. Paris, 1929.

véritable désorganisation de la famille ». En moins de dix ans, la gravité des problèmes posés par le recrutement est manifeste. Une véritable reprise démographique est nécessaire : elle commence à s'annoncer dans des régions comme le Woleu-N'Tem où les départs de travailleurs ont quasiment cessé depuis une quinzaine d'années et où une économie plus favorable a permis une amélioration du niveau de vie. Il ne suffit d'ailleurs pas, en la circonstance, d'obtenir un contrôle réel des méthodes d'engagement mais, aussi, de favoriser une organisation économique qui apporte aux villageois sources de revenus et moyens de consommation.

Si cette « crise gabonaise » se remarque d'abord au niveau des structures démographiques et économiques, elle n'en est pas moins grave au niveau de l'organisation socio-culturelle. L'économie monétaire a bouleversé les anciens systèmes de circulation des richesses et des femmes, a favorisé les prééminences fondées sur la richesse (ainsi le *nkumakuma* des Fang) au détriment des anciennes hiérarchies, a permis à la femme de rechercher une importance sociale que justifie son importance économique, comme aux jeunes générations d'échapper aux strictes dépendances traditionnelles en raison de leur place dans l'emploi salarié. Les conséquences du contrôle politique et judiciaire (réalisé par l'administration) et du contrôle religieux (réalisé par les Missions Chrétiennes) contribuent, par ailleurs, à la destruction des groupements et des autorités traditionnels.

C'est une véritable mutation sociale qui s'accomplit. Le village gabonais ne peut plus ainsi être ce qu'il était, il y a deux ou trois générations : une cellule familiale, religieuse et économique, un centre de forces dans un complexe clanique ou tribal ; c'est le point d'application de forces externes, c'est une cellule « en situation coloniale » soumise à diverses influences qui altèrent et transforment sa composition et ses fonctions ; cette cellule, d'ailleurs, à son tour, réagit et détermine elle-même certains aspects de cette situation que nous venons d'évoquer quant au Gabon.

L'homme bapounou, l'homme fang, éléments constitutifs du noyau villageois, sont évidemment en *pleine évolution* (si l'on s'en tient au terme du langage courant) ; psychologiquement, le planteur de cacao du Woleu-N'Tem est un être différent du Fang typique, déterminé à la fois par ses traditions et par certains faits nouveaux économiques et politiques, qui est amené à jouer un rôle nouveau dans une société en transition.

La présente étude n'avait pas pour objet de faire une analyse exhaustive de cet homme et de ces sociétés gabonaises ; notre tâche — limitée — était de rechercher, nous l'avons souvent rappelé, les bases d'une action sociale adaptée à quelques groupements et à leurs conditions de vie. Car, comme l'ont montré récemment les anthropologues anglais A.R. Radcliffe-Brown et Daryll Forde, « l'efficacité de toute action entreprise par l'administration dépend de la connaissance, qu'a celle-ci, de la société indigène, de sa structure et de ses institutions, ainsi que des changements qu'elle subit actuellement ¹. »

Les expériences de regroupement de villages, que nous avons mises en route durant le second semestre de l'année 1951, expériences restreintes, faites sur la base des recherches qui précèdent, constituent une première tentative dans la voie de l'adaptation de l'action politique aux phénomènes actuels caractérisant telle société africaine. C'est cela que nous avons voulu manifester, plus que réaliser une étude psycho-sociologique achevée de certains groupes gabonais ; les recherches psychologiques, en particulier, ont été nécessairement peu poussées, bien que certains problèmes soient apparus lors de nos premières enquêtes, comme par exemple l'attitude de l'homme fang devant la femme, devant la place de celle-ci dans la société fang, ou l'attitude

¹ *Kinship Systems in Africa*, Introduction. London University Press, Oxford, 1942.

de l'homme « jeune » à l'égard des privilèges liés à la séniorité, à l'égard des anciennes pratiques religieuses. Par ailleurs, les « types de culture » fang ou bapounou n'apparaissent que dans leurs grandes lignes à travers ces premiers éléments d'enquête ; y a-t-il une constante psychologique de ces groupes, quels sont ses facteurs constitutionnels et culturels ? Telles sont, sans aucun doute, les questions qui restent posées, si l'on veut parvenir à une connaissance de cet « homme total » dont parlait Marcel Mauss. Des travaux en cours ont pour but essentiel d'y répondre, et d'apporter les élargissements qui ont été évités dans cette étude aux ambitions très pratiques.

Le mouvement même de l'enquête nous a conduit à évaluer combien les divisions académiques, exprimant les aspects de la vie sociale, ne rendent guère compte de la complexité de cette dernière, des multiples liaisons et inter-dépendances qui y jouent. Sans référence à la *société totale*, les éléments séparés par l'analyse resteraient incompréhensibles ou inexplicables. Cela même ne facilite guère la tâche d'une sociologie ou d'une anthropologie à buts pratiques ; elles en tirent plutôt une certitude : les solutions fragmentaires, limitées, ne peuvent apporter que des résultats limités et provisoires, les vraies solutions ne peuvent être que totales. Et c'est bien cette vérité que devinent les villageois fang les plus conscients lorsque par leurs « mouvements » des dernières années (mouvement de regroupement clanique, mouvement de modernisation des villages) ils manifestent leur besoin d'une réorganisation complète de la société fang.

Janvier 1952, Paris.

Bibliographie sommaire

- AUBAME (J.H.). — *Renaissance Gabonaise*. Programme de regroupement des villages. Brazzaville, Imprimerie Officielle, 1947.
- BALANDIER (G.). — Aspects de l'évolution sociale chez les Fang du Gabon. In *Cahiers Internationaux de Sociologie*, IX, 1950.
- *Rapport de mission en Pays Fang*. I.E.C., Brazzaville, 1949.
- Problèmes économiques et problèmes politiques au niveau du village fang. In *Bull. de l'I.E.C.*, Nouvelle série, N° 1, 1950.
- *Situation coloniale et mutations sociales*. Evolution des structures sociales au Gabon et au Moyen-Congo. En préparation.
- BERTAUT (M.). — *Le Droit coutumier des Boulous*. Paris, Domat-Montchrestien, 1935.
- BRUNHES (J.). — Exploitations de primitifs : type complexe de dévastation végétale et animale dans la forêt équatoriale : les Fang. In *La Géographie Humaine*, édition abrégée, Presses Universitaires, 1947, pp. 199-204.
- CURAUULT (Capitaine). — Monographie du secteur de N'Djolé au Gabon. In *Revue des Troupes Coloniales*, 68, 1908.
- DESPOIS (J.). — Les genres de vie des populations de la forêt dans le Cameroun Oriental. In *Annales de Géographie*, 297, 1946.
- DE CLEENE (N.). — La famille au Mayombe. In *Africa*, X, 1, 1937.
- GRÉBERT (F.). — La famille pahouine en 1931. In *Africa*, 2, avril 1932.
- LARGEAU (V.). — *Encyclopédie Pahouine*. Paris, 1901.
- LE TESTU (G.). — Notes sur les coutumes bapounou de la circonscription de la Nyanga. Caen, 1920.
- Les coutumes indigènes de la circonscription de la Nyanga (Gabon). In *Bull. Soc. Recherches Congolaises*, 10, 1929.
- MACLATCHY (A.). — L'organisation sociale de la région de Mimongo. In *Bull. de l'I.E.C.*, I, 1, 1945.
- MAIGNAN (Capitaine). — Etudes sur le Pays Pahouin. In *Bull. Soc. Recherches Congolaises*, 14, 1931.
- MARTROU (R. P. Louis). — Le nomadisme des « Fangs ». In *Revue de Géographie*, Nouvelle série, III, 1909.
- M'BA (L.). — Essai de droit coutumier pahouin. In *Bull. Soc. Recherches Congolaises*, 25, 1938.
- PAUVERT (J.C.). — Notes sur la coopérative pilote du Woleu-N'Tem. Rapport Inst. d'Etudes Centrafricaines, 1951.
- Rapport sur le problème des centres cantonaux. Rapport Inst. d'Etudes Centrafricaines, 1951.

- PERRAULT (G.). — Les Fang du Pays Yaoundé. In *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 8, oct.-déc. 1949.
- SAUTTER (G.). — Le cacao dans l'économie rurale du Woleu-N'Tem. In *Bull. de l'I.E.C.*, Nouvelle série, N° 1, 1950.
- Les paysans noirs du Gabon Septentrional. Essai sur le peuplement et l'habitat du Woleu-N'Tem. In *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 14, avril-juin 1951.
- TESSMANN (G.). — *Die Pangwe, Volkerkundliche Monographie eines Westafrikanischen Negerstammes*, 2 volumes, Berlin, 1913.
- TREZENEM (E.). — Notes ethnographiques sur les tribus Fan du Moyen-Ogooué. In *Journal Soc. des Africanistes*, VI, 1, 1936.

Cette documentation peut être complétée en recourant aux deux bibliographies établies quant à l'A.E.F. :

- BRUEL (G.). — *Bibliographie de l'Afrique Equatoriale Française*. Paris, Larose, 1914.
- SANNER (P.). — *Bibliographie ethnographique de l'Afrique Equatoriale Française*. Paris, Imprimerie Nationale 1949.
-

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHE I. — La N’Gounié-Nyanga	44
1. Village bapounou de la région de Mouila (N’Gounié). Savane boisée.	
2. Case bapounou de la région de Mouila (N’Gounié).	
3. Case bapounou de la région de Mouila (N’Gounié). Fabrication des tuiles de bambou.	
4. Le marché du sisal à Bilengui (N’Gounié).	
5. Boutiques dans un village du district de Mbigou.	
6. La nouvelle route de Tchibanga à Moabi (Nyanga).	
PLANCHE II. — Le Woleu-N’Tem	52
1. Village fang des environs d’Oyem (Woleu-N’Tem).	
2. Cases et séchoirs à cacao (village fang dans la région d’Oyem).	
3. Case d’habitation, abri des hommes et séchoir à cacao d’un village fang (région d’Oyem).	
4. Fang de la région d’Oyem (Woleu-N’Tem).	
5. Case fang décorée. (Village de Sake 1 près de Mitzié - Woleu-N’Tem.)	
6. Village fang de la région d’Oyem (Woleu-N’Tem).	

TABLE DES FIGURES

FIG. 1. — Territoire du Gabon. Centres cantonaux ruraux	13
FIG. 2. — Pyramide d'âges : Bapounou du district de Mouila. 13 villages, 1.236 habitants	18
FIG. 3. — Pyramides d'âges de 12 villages de la région de Mouila	20
FIG. 4. — Pyramide d'âges : Bapounou du district de Tchibanga. 6 villages, 899 habitants	22
FIG. 5. — Pyramide d'âges : Fang du district d'Oyem. 11 villages, 1.570 habitants	24
FIG. 6. — Eclatement d'une famille en villages dans la palmeraie de Moabi	44
FIG. 7. — Dégénérescence de la famille et du village : exemple du village de Kéri	46
FIG. 8. — Yéngwi des environs d'Oyem (<i>Abial</i> - Esono - Ango)	52
FIG. 9. — Centre d'attraction de la région de la N'Gounié	65
FIG. 10. — Centre de Makongonio	66
FIG. 11. — Projet d'urbanisme pour Bilengui	68
FIG. 12. — Centre de Nyali (Région de la Nyanga)	70
FIG. 13. — Centre de Pegnoudou (Région de la Nyanga)	71
FIG. 14. — Centre d'Ebelville (Région du Moyen-Ogooué)	73
FIG. 15. — Centre d'Ebelville : répartition des villages regroupés en quartiers	74
FIG. 16. — Centres de regroupement de la région du Woleu-N'Tem	75
FIG. 17. — Centre d'Ebiane	76
FIG. 18. — Centre d'Assok-N'Goum	77
FIG. 19. — Centre de N'Kono (District de Bitam)	78
FIG. 20. — Centre secondaire d'Angone (District d'Oyem)	79

TABLE DES MATIÈRES

Introduction, par Georges BALANDIER	5
I. — Les projets de regroupement et de modernisation	7
II. — Démographie	16
III. — Données économiques	29
IV. — Structure sociale et villages bapounou	39
V. — Structure sociale et villages fang (Région du Woleu-N'Tem)	47
VI. — Les problèmes posés par le projet de regroupement. Elaboration d'un programme de réalisations .	58
VII. — Les premières réalisations	64
Conclusion	81
Bibliographie	85
Table des illustrations.....	87
Table des figures	89

PUBLICATIONS DE L'I. E. C.

Dans le cadre des objectifs qui lui sont statutairement assignés, l'I. E. C. a entrepris la publication de deux collections destinées à l'impression de travaux inédits concernant plus particulièrement l'A. E. F. Elles s'intitulent respectivement :

- BULLETIN DE L'INSTITUT D'ÉTUDES CENTRAFRICAINES, Nouvelle série, de format in-8° raisin ;
- MÉMOIRES DE L'INSTITUT D'ÉTUDES CENTRAFRICAINES, de format in-4° coquille.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les manuscrits doivent être remis sous leur forme définitive et dactylographiés à double interligne — ou écrits très lisiblement — au recto seulement de feuilles séparées. Le plan de travail doit être très apparent et au besoin explicité par une Table des matières ou un Sommaire.

Il convient de ne rien souligner et de ne rien écrire en capitales, ce travail de préparation typographique devant être assuré par le secrétariat de rédaction. Si les auteurs désirent attirer l'attention du lecteur sur un point donné par une graphie particulière, ils le signaleront dans la marge et le nécessaire sera fait.

Les citations bibliographiques seront groupées à la fin du travail et non mises, sauf exception, en notes infrapaginales. Ceci pour éviter de fastidieuses répétitions par ailleurs difficiles à rassembler. Ces références — dont le renvoi dans le texte se fera par la mention, entre parenthèses, de la seule date et éventuellement de la page — doivent être très précises et très complètes. Ceci pour donner au lecteur la possibilité de se procurer l'ouvrage ou l'article mentionné. Donc, ne pas omettre le nom de l'éditeur.

Les photographies à reproduire seront d'une très grande netteté, tirées sur papier noir, et d'un format au moins égal à 6 x 9 cm. Les dessins doivent être définitifs, tracés à l'encre de chine noire sur bon papier (normal ou calque) et non inclus dans le texte. Dans l'un et l'autre cas il y a intérêt à fournir des documents qui devront être réduits pour l'impression. La justification des planches est de 10,5 x 17 cm. pour le Bulletin et de 15 x 20 cm. pour les Mémoires.

Ceci implique la nécessité, si besoin est, de tracer graphiquement l'échelle sur le document lui-même et non de l'exprimer par une fraction qui serait faussée par la réduction.

La légende des figures sera fournie sur une feuille séparée : elle ne doit faire corps, ni avec le document ni avec le texte.

Il sera gratuitement remis aux auteurs 25 tirés à part non réimposés. Les exemplaires supplémentaires, ou de présentation différente, seront à leur charge.

ONT PARU :

* * *

MEMOIRES I. E. C.

- N° 1. PELLEGRIN (Fr.). *Les Légumineuses du Gabon*. 1948, 284 p., VIII pl. h.t. Prix : 1.200 francs métr. (sans le port par voie aérienne).
- N° 2. TISSERANT (Rév. P. Ch.). *Catalogue de la flore de l'Oubangui-Charl*. 1950, 166 p., 1 carte. Prix : 800 fr. métr. (sans le port par voie aérienne).
- N° 3. GAUTIER (Rév. P.). *Etude historique sur les Mpongouès et tribus avoisinantes*. 1950, 71 p., 5 ph. non num. Prix : 300 francs métr. (sans le port par voie aérienne).
- N° 4. LAMBERT (J.). *Catalogue de la Bibliothèque de l'I. E. C. (Matières, Auteurs et Périodiques)*. 1951, 153 p. Prix : 1.000 francs métr. (sans le port par voie aérienne).

BULLETIN I. E. C. Nouvelle Série :

- N° 1 - 1950.
- N° hors série - 1950. ROUX (Ch.) et COLLIGNON (J.). *Clef de détermination des principaux poissons des côtes de l'A. E. F.* (épuisé).
- N° 2 - 1951.
- N° 3 - 1952.

* * *

Adresser la correspondance et les manuscrits :

Monsieur le DIRECTEUR de l'I. E. C.
Boîte Postale 181. BRAZZAVILLE (A. E. F.)